1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Investissements de $6,070,000

Des fonds canadiens et européens permettent l'installation de Cansaco Ltée dans Granby

Claude Nadeau

GRANBY—La ville de Granby verra la réalisation d'un investissement de $6,070,000 sur son territoire, dès le retour du printemps. Des fonds canadiens et européens permettront l'installation dans cette municipalité des industries Cansaco Ltée et amèneront ainsi la concrétisation du plus important projet industriel jamais connu par Granby.

Subvention fédérale

Le ministère de l'Expansion économique et régionale vient en effet d'annoncer une importante subvention à cette firme pour la construction d'une usine à Granby. Le gouvernement fédéral précise que la somme de $1,675,500 a été consentie à Consaco, dans ce but.

Cette subvention fédérale constitue 15% de l'investissement total approuvé plus une somme de $3,000 pour chaque nouvel emploi qui sera créé par ce projet. L'immobilisation des industries Cansaco Ltée s'élèvera à $6,070,000 et occasionnera la création de 255 nouveaux emplois.

Cette somme ne constituerait cependant qu'un investissement initial. Consaco Ltée envisagerait la réalisation d'une deuxième phase aussi importante que la première, pour 1975. Aucun détail n'a cependant été fourni sur ce deuxième investissement possible car les dirigeants de la compagnie préfère attendre les résultats du premier.

Sacs spéciaux

L'usine de Consaco s'élèvera sur le boulevard Industriel, à l'intersection de la rue Mercure. Sa superficie sera de 120,000 pieds carrés. Elle sera située sur un terrain de près d'un million de pieds carrés qui a été acheté de la ville, il y a six mois.

Cet édifice se spécialisera dans la fabrication de sacs spéciaux. Il s'agit de sacs pouvant contenir 2,000 livres de marchandise et destinés à la grosse industrie, notamment les entreprises fabriquant des produits chimiques secs, des moulés ou du ciment. L'usine de Cansaco fabriquera son papier, son plastique et construira du matériel mécanique très spécialisé, sous licence.

Cette usine comprendrait trois unités reliées entre elles et formant ainsi un complexe centralisé. Ce complexe constituera le bureau central de Cansaco Ltée pour l'Amérique. Les travaux devraient commencer vers le mois de mai 1974 et on prévoit que la production débutera vers janvier 1975.

Origine

La venue de cette entreprise à Granby ferait suite à des démarches entreprises vers 1970. Le projet implique le gouvernement canadien mais aussi ceux du Québec et de la France. Des particuliers canadiens et d'autres pays européens participeront également au financement.

Les industries Cansaco prennent en fait leur origine dans une société d'ingénieurs français qui ont obtenu la collaboration d'un syndicat financier européen pour exploiter une de leur découverte. Des usines semblables à celle qui aura bientôt pignon sur rue à Granby ont ainsi été construites dans plusieurs pays de l'Europe et de l'Afrique.

Les ingénieurs français ont effectué certaines démarches au Canada pour examiner les possibilités de s'y installer. Les pourparlers ont obtenu un certain succès et ils donneront des résultats bientôt. Il semble que la participation du gouvernement fédéral et du gouvernement québécois ont favorisé grandement la décision des dirigeants de la compagnie.

Financement

Ottawa vient de rendre public sa décision d'accorder une subvention importante à Cansaco. Il appert par ailleurs que cette compagnie serait assurée d'un prêt hypothécaire du gouvernement québécois, par l'entremise de la Société de développement industriel.

Une autre partie de l'investissement sera assurée par le syndicat financier qui possède la majorité des actions de Cansaco Ltée. Par ailleurs, le gouvernement français doit subvenir au financement de l'équipement de l'usine de Granby.

Une dernière partie de l'investissement sera assurée par des particuliers. Nous avons ainsi appris, par le président du conseil d'administration de Cansaco, M. André Charon, que la Coopérative agricole de Granby possède déjà des actions. D'autres entreprises québécoises seraient intéressées à acheter également des actions, notamment la Coopérative fédérée du Québec qui devrait faire connaître sa décision finale, d'ici peu.

L'usine de Cansaco Ltée qui s'installera à Granby se veut donc un projet d'envergure mais surtout une réalisation qui impliquera à la fois des fonds canadiens et européens. Ce point a d'autant plus d'importance que cet investissement créera 255 emplois tout en laissant espérer la réalisation, vers 1975, d'un autre projet d'aussi grande envergure.

La Voix de l'Est

VOL. 38 — NO 126 GRANBY, JEUDI 31 JANVIER 1974 15 CENTS

Premier ministre et président

Mme Golda Meir vient d'être chargé, par le président de l'Etat d'Israël, M. Katzir, de former un nouveau gouvernement. Celui-ci devra aussi négocier avec la Syrie pour un éventuel "désengagement". Mme Meir affirme qu'elle n'est pas intéressée à entreprendre ces pourparlers tant qu'elle n'aura pas une liste des prisonniers israéliens retenus en Syrie ni tant que la Croix-Rouge internationale n'aura été autorisée à les visiter afin qu'elle connaisse l'état de santé de "ses p'tits" gars. Un Premier ministre doublé d'une mère...

(photo de la Presse Canadienne)

Classification des enseignants

Un accord de "principe" est intervenu

MONTREAL (PC) — Un accord de principe est intervenu hier à la table de négociations sur le reclassement des enseignants des niveaux élémentaire et secondaire.

La CEQ recommandera à ses membres d'entériner cet accord qui selon, le ministre de l'Education, nécessitera des déboursés de l'ordre de $20 millions.

Du côté anglophone, par contre, la réaction est beaucoup moins favorable. L'Association provinciale des professeurs protestants par exemple, s'est refusé à endosser cette "offre finale de la partie patronale" et se contentera de la transmettre telle quelle est à ses membres.

Les porte-paroles anglophones estiment en effet que l'entente ne garantit nullement le maintien des "droits acquis" des enseignants qui avaient été trop bien classés par les commissions scolaires au gré du gouvernement.

Pour sa part, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, insiste pour dire que, "sur le plan salarial", l'entente annule jusqu'en 1978 le "déclassement" dont le professeur a été victime. "Contrairement aux professeurs de CEGEPS qui ont accepté officiellement le reclassement et qui se sont contentés d'un montant forfaitaire, le professeur de l'élémentaire ou du secondaire se trouvera en meilleure position de négociation lors du prochain round parce qu'il sera toujours payé en fonction du classement qu'il revendique officiellement", estime M. Charbonneau.

L'entente prévoit en effet que le professeur pourra recevoir le traitement correspondant au meilleur classement dont il aura bénéficié à un moment donné à condition qu'il suive chaque année au moins 90 heures de cours dans une institution reconnue. Au bout de cinq ans, cela représente une année complète de cours.

L'entente s'applique rétroactivement à tous les professeurs qui auront suivi au moins ces 90 heures de cours dans une institution reconnue.

L'entente s'applique rétroactivement à tous les professeurs qui auront suivi au moins 90 heures de cours depuis juillet 1971 ou encore 45 heures de cours entre maintenant et le 31 août prochain. 65 pourcent des membres de la CEQ satisfont déjà à cette condition, dit M. Charbonneau.

Elle prévoit aussi que le professeur qui n'aura pas suivi ces cours recevra aussi rétroactivement au moins la moitié du montant auquel il aurait droit en suivant les cours. Par la suite, ceux qui ne suivront pas les cours exigés recevront simplement un montant forfaitaire variable en plus de leur salaire normal.

L'entente assouplit aussi légèrement la situation des professeurs de l'enseignement professionnel soudure, mécanique, etc. qui ne disposent généralement pas de beaucoup d'années de scolarité. Même s'ils partent le plus souvent au bas de l'échelle de classement, on leur reconnaîtra maintenant jusqu'à six années "d'expérience" pour leurs années de travail dans l'industrie. Leurs augmentations de salaires seront pourtant limitées par la suite puisqu'ils arriveraient au sommet de leur catégorie en cinq ans à peine.

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Robert Chagnon, a refusé de commenter en détail l'entente intervenue parce qu'il n'en a pas le texte axact. Il a pourtant émis l'opinion qu'elle est "acceptable globablement" même si elle ne constitue nullement un règlement définitif du conflit.

M. Chagnon a insisté sur le fait que le système actuel du classement est tout à fait inadéquat de l'avis même du ministère de l'éducation et il a cité le cas de l'enseignement professionnel en exemple.

Il y a deux ans, l'Alliance avait fait la grève en vain pour protester contre le reclassement rétroactif de ses membres par le CECM qui avait décidé d'aller reprendre aux professeurs les sommes qu'elle disait leur avoir payées en trop. A cette époque, l'Alliance avait fait pratiquement cavalier seul et n'avait pas été appuyée par la CEQ. Le militantisme de l'Alliance ne s'en est jamais relevé.

Quoi qu'il en soit, ce seront maintenant les syndicats individuels qui devront se prononcer et signer l'entente de principe au niveau de chaque commission scolaire.

Deux vieillards s'endorment et sont asphixiés dans leur lit

BROME-OUEST (FB) — Deux septuagénaires ont péri par le monoxyde de carbone dans leur demeure du Glen Mountain Road, dans le comté de Brome, à la suite d'un oubli peu ordinaire de l'une des deux personnes.

Quand M. Herman Hudson, 75 ans, et sa femme Elsie, 71 ans, sont revenus d'une sortie, lundi soir, et qu'ils se sont endormis dans leur chambre, le moteur de leur automobile tournait encore, M. Hudson ayant oublié de l'éteindre.

Les vieillards ont été asphyxiés par le monoxyde de carbone émanant de leur automobile en marche, parce que celle-ci se trouvait dans un garage situé exactement en dessous de leur chambre; il s'agit d'un garage encastré dans la charpente de la maison.

Ce n'est que le lendemain soir, vers 19 h 30, que les cadavres ont été découverts, à la suite d'une plainte déposée par une dame qui avait essayé de communiquer avec les Hudson, par téléphone, toute la journée.

Le représentant de la loi à Brome-Ouest, M. Jean-Paul Bessette, s'est rendu à la demeure des Hudson dans la soirée. Il a dû défoncer une porte de la maison afin de pénétrer à l'intérieur.

Au moment où M. Bessette est entré dans la maison il a senti une forte odeur de monoxyde de carbone. Et les deux vieillards étaient étendus, sans vie, dans leur lit.

Une ambulance Désourdy, de Cowansville, a été dépêchée sur les lieux et les victimes ont été conduites à l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins, où les médecins n'ont pu que constater le décès des deux personnes. Par la suite, les corps ont été transférés à la morgue Wilson, à Cowansville.

Il est à noter que le moteur de l'automobile des Hudson était arrêté au moment de la découverte des cadavres, s'étant sans doute "étouffé" de lui-même, selon le rapport de la Sûreté du Québec, à Cowansville.

S'interrogeant sur le fait que M. Hudson aurait dû entendre le moteur de son automobile tourner, les policiers ont appris que l'homme souffrait de surdité.

Piéton écrasé

BEDFORD (FB) — Une femme répondant au nom de Mme Andrée Rocheleau, demeurant sur la rue Principale, à Bedford, a été mortellement blessée quand elle a été happée par une automobile sur la rue Aréna, à Bedford, vers les 21 heures, hier. La victime était à pied.

Nous n'avons pu recueillir de plus amples renseignements concernant cette tragédie, le dossier de la Sûreté municipale de Bedford étant incomplet.

Hausse générale du lait soutenue par les consommateurs canadiens?

OTTAWA (PC) — Les ministres provinciaux de l'agriculture du Canada ont affirmé mercredi que les consommateurs de lait du pays devront subir une hausse supplémentaire des prix, du fait que les producteurs laitiers ne peuvent survivre au niveau actuel des revenus.

Les ministres, qui sont réunis à Ottawa avec leur homologue fédéral Eugène Whelan, ont précisé que les producteurs doivent obtenir une nouvelle hausse si on désire que l'industrie laitière canadienne survive et hausse sa production au niveau de la demande croissante. Les ministres ont ajouté qu'une partie importante de cette hausse doit provenir des consommateurs.

M. Whelan et ses confrères provinciaux, tout en convenant de ce que les prix élevés des produits laitiers posent des problèmes sociaux aux groupes à faible revenu, croient que ces carences doivent être solutionnées par le biais de programmes de bien-être et non pas au détriment des intérêts de l'industrie laitière.

Les ministres ont aussi discuté de la politique nationale des grains de provende et des programmes en vue d'améliorer la stabilité des revenus pour les agriculteurs.

Cette décision, que le cabinet Bourassa est amené à entériner, ne sera pas contestée par le fédéral, malgré l'entente de septembre dernier, mais elle ne satisfait pas pleinement cependant les exigences des producteurs laitiers du Québec.

Par cette entente, Ottawa s'est engagé à accorder aux consommateurs un subside de $0.05 la pinte, à condition que les provinces gèlent le prix du lait durant une période d'un an.

Toutefois, toutes les provinces ont convenu mercredi à Ottawa, dans une conférence fédérale-provinciale présidée par le ministre Eugène Whelan, que les producteurs ne peuvent plus supporter l'inflation sans augmenter leur revenu.

M. Whelan a admis lui-même que les consommateurs sont appelés à absorber ces augmentations inévitables et il est même disposé à rouvrir l'entente de septembre dans le mois qui vient.

Il a refusé néanmoins d'accéder à la demande du ministre Toupin qui voulait la rouvrir tout de suite, pour venir en aide aux producteurs qui lui ont rendu visite mardi au parlement québecois et qui ont exigé de sa part un geste

Une maison est prise d'assaut

SAINT-DAMASE (par François Berger) — C'est avec un butin de quelque $200 et un vase contenant cet argent que quatre individus masqués ayant revolvers et carabines aux poings se sont enfuis après avoir fait une irruption soudaine dans une maison privée de Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Ce vol avec violence a été perpétré vers 18 h 50, hier, alors que trois personnes âgées se trouvaient dans la maison de M. Siméas Beaudry, sur le rang du Cordon, à Saint-Damase.

Les quatre individus, qui faisaient toujours l'objet de recherches policières, tard hier soir, ont pénétré dans la maison subitement, en ordonnant aux gens qui s'y trouvaient de ne pas bouger.

Les voleurs ont fouillé les lieux et sont parvenus à mettre le grappin sur un vase en cristal contenant environ $200 en argent liquide.

Après avoir vérifié s'il ne se trouvait d'autre butin qui en vaille la peine dans la demeure de M. Beaudry, le quatuor s'est enfui à pied, selon la déclaration faite par les témoins aux agents de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Hyacinthe.

Les témoins ont aussi déclaré avoir entendu un bruit de moteur grondant, par la suite, mais rien de très précis ne laissait supposer que les bandits se soient enfuis à bord d'une ou plusieurs automobiles.

Entre autres, selon la description fournie par les victimes, les quatre cambrioleurs armés étaient revêtus de costumes de motoneigistes.

Les forces policières ont déclenché une "Opération 100" immédiatement après le forfait, bloquant les routes de la région, mais il n'y avait rien de neuf, tard, hier soir, les bandits étant toujours au large.

Par ailleurs, il ne semble pas que les "gunmen" aient causé de dommages matériels à l'intérieur de la maison assiégée ni que des personnes aient été blessées, selon les constatations faites sur les lieux par les policiers.

La météo

Région des Cantons de l'Est: nuageux et doux, maximum, entre 40 et 45; vendredi, clair et froid.

le sourire matinal

Comment voulez-vous faire le bonheur de votre entourage si vous ne tentez pas vous-même d'être heureux.

La Meublerie.
691 Cowie, Granby Tél.: 378-9941

Nouvelles Régionales

M. Claude Rouleau, sous-ministre des Transports du Québec, se montre fort intéressé par la ligne d'embouteillages et les autres opérations à La Cidrerie du Québec. De gauche à droite, nous apercevons MM. Marcel Paquette, maire suppléant du Conseil municipal de Rougemont; Claude Rouleau, sous-ministre; Jacques Tremblay, député du comté d'Iberville; Paul Boulais, maire de Saint-Michel de Rougemont; Guy Nadeau, maire de Ville Saint-Césaire et Claude Létourneau, maire de la paroisse de Saint-Césaire.

(Photo Anita Paquette)

A Rougemont

Le sous-ministre des Transports rencontre ses représentants

ROUGEMONT (DNC)- Le ministère des Transports du Québec instaurait récemment une nouvelle politique, qui tend à établir des contacts entre les ingénieurs et membres de ce ministère et les représentants municipaux.

Ceci permettra aux conseillers municipaux d'exposer plus facilement les besoins de leur municipalité et d'établir avec les responsables les priorités d'après les disponibilités financières de ce ministère.

Dans le cadre de ces visites régionales, M. Claude Rouleau, sous-ministre des Transports, s'est rendu à Rougemont pour y rencontrer ses représentants.

Il était accompagné de M. Jacques Hébert, adjoint au sous-ministre; M. Gilles Lussier, ingénieur en chef du service de la circulation; M. Jacques Plamondon, ingénieur drecteur régional, responsable de la construction et de l'entretien du territoire de la Rive-Sud; M. Philippe Bégin, ingénieur en chef du district d'Iberville; M. Jea-Claude Larivée, ingénieur en chef des services des chaussées et M. Claude Roberge, ingénieur directeur des services de la chaussée.

M. Jacques Tremblay, député du comté d'Iberville, accompagnait également le groupe, qui alla d'abord à Rougemont, puis à Farnham.

Il fut évidemment question de l'éclairage sur la route de contournement, à Rougemont, et des feux de signalisation.

M. Gilles Lussier, ingénieur en chef du service de la circulation, informa les gens sur l'éclairage de la voie de contournement, de même que des lumières clignotantes aux intersections, qui devraient être installées au début du printemps.

Plan directeur Davignon

Des objectifs sont précisés pour les aspects majeurs du système éducatif

COWANSVILLE (JdB) — La troisième étape entreprise par la Commission scolaire Davignon — après avoir déterminé les faiblesses et les points forts de l'enseignement sur tout le territoire et après s'être fixé une hypothèse de travail — visait à préciser les objectifs des quatre aspects majeurs du système éducatif: le contenu, la méthodologie, le classement et l'évaluation.

Quatre comités furent mis sur pied. Ils disposaient d'un cadre de travail identique qui consistait en l'idenfification des besoins, la formulation des objectifs, l'étude des différentes possibilités, la suggestion de stratégies d'application et l'opérationnalisation des étapes de travail.

L'orientation, proposée par le comité sur le contenu, est de dépasser le strict développement intellectuel de l'enfant et de viser son épanouissement intégral. Pour atteindre cet objectif, il recommande que les programmes soient élaborés en tenant compte de trois blocs:

a) le bloc langage, qui s'attache au développement des techniques de base, comprend la langue maternelle, la langue seconde, les mathématiques et les sciences de la nature. Ce bloc se doit d'assurer le développement intellectuel de l'enfant;

b) le bloc éveil-expression est axé sur l'utilisation libre et spontanée des techniques acquises et par là, le comité entend les disciplines d'expression (arts plastiques, enseignement religieux, formation personnelle, familiale, civique et économique) quicontribuent au développement social, affectif et moral de l'enfant;

c) le bloc activités de détente et de plein air qui favorisera la formation de l'individu par des activités physiques, écologiques, culturelles et sociales.

C'est donc une formule de tiers temps pédagogique que propose le comité. Cette formule a déjà été expérimentée en France et aux Etats-Unis, mais sa formulation et sa concrétisation sont neuves pour le milieu et originales à la Commission scolaire Davignon.

Les autres comités mis sur pied, ont émis, eux aussi, des recommandations bien spécifiques: le comité sur la méthodologie a mis en évidence que tout processus éducatif se doit de comprendre les cinq démarches suivantes: expérimentation, observation, acquisition, application et évaluation; et en vue de faciliter la tâche de l'éducateur, il suggère la structuration d'un centre de documentation, d'une boîte à idées et d'une revue information.

Le comité sur le regroupement propose, quant à lui, un classement par cellule-communauté dans laquelle une équipe de professeurs prend la charge d'un groupe d'élèves susceptibles d'être constamment reclassés, suivant leurs caractéristiques individuelles et les activités en cours.

Cette façon de procéder permettra de tenir compte du progrès continu personnel, notion trop souvent boudée dans nos écoles.

Le comité sur l'évaluation recommande qu'une action soit entreprise dans le milieu pour que tous soient capables de formuler des objectifs pédagogiques corrects et, deuxièmement, il suggère l'utilisation d'une grille servant à assurer la planification et l'évaluation de l'activité éducative.

Enfin les comités demandent la création et la formation de six comités d'études dont l'action se situerait à trois paliers; suggestions de solutions opérationnelles, de stratégies d'application et l'évaluation.

Ces quatre comités de base, qui se composaient de principaux, d'animateurs et du personnel des services sous la direction hautement compétente de M. Donald Proteau, directeur de l'Enseignement à Davignon, ont émis un ensemble de recommandations dont la synthèse recouvre et explicite tous les aspects de l'hypothèse de travail adoptée préalablement.

A la formation globale de l'enfant, correspond la formule du tiers temps pédagogique; pour atteindre l'objectif du progrès continu, un classement par cellule-communauté et un regroupement en fonction des aptitudes; le respect de processus d'apprentissage sera observé et facilité par la décomposition de l'action éducative en cinq temps bien distincts. Le tout se fera à l'aide d'une planification des objectifs de l'enseignement qui seront soumis à une évaluation sérieuse.

Dans cette perspective, l'école se définit davantage comme une situation d'apprentissage plus naturelle à l'enfant et c'est là l'objectif primordial visé par les comités.

La prochaine étape était donc de préciser exactement le mandat des six comités dont la formation était suggérée et qui permettrait une projection du travail à effectuer pour mettre en place le nouveau régime pédagogique de la Commission scolaire Davignon.

Taxes foncières

Sainte-Christine conserve un taux de $0.30 par $100

SAINTE-CHRISTINE (CN) — Les contribuables de Sainte-Christine, petite municipalité située à une quinzaine de milles d'Acton Vale, ne connaîtront pas de changement au niveau de leurs comptes de taxes, cette année. Les autorités de cette municipalité ont décidé de conserver le taux de $0.30 par $100 d'évaluation.

Le conseil municipal a approuvé les prévisions budgétaires pour l'année 1974 qui montrent des dépenses totales de $18,422.50. Cette municipalité n'aura donc besoin que de $3,439.26 en taxes foncières. Elle pouvait ainsi laisser son taux de taxation identique à celui de 1973.

Les autres revenus de la municipalité viennent principalement de la taxe de vente et des octrois pour les chemins d'hiver qui occasionnent des revenus recettes respectives de $7,375.34 et de $5,361.85. Le service de la cueillette des ordures rapporte par ailleurs $1,756. Les autres fonds de la municipalité proviennent de la vente de permis de construction ($30), de subvention de l'Hydro-Québec et du ministère des Postes ($85.15), du paiement par la municipalité de Maricourt pour le service contre les incendies ($225) et des intérêts de la caisse populaire ($150).

Les dépenses de la municipalité de Sainte-Christine vont principalement au service de la cueillette des ordures ($1,760), à la voirie ($8,299.20), à l'éclairage des rues ($989.95), à l'entretien du poste des pompiers et de ses camions ($1,200) et à la confection du rôle d'évaluation ($1,077).

L'administration de cette municipalité exigera par ailleurs des dépenses de $370. Les assurances nécessiteront une somme de $713 et les loisirs une autre de $325. La cotisation au conseil de comté a été évaluée à $200. les dépenses pour le fonctionnement du service contre les incendies ont été fixées à $500 tandis que la subvention annuelle au maire et aux conseillers a été enregistrée à $500. $80 serviront par ailleurs pour payer des cours sur l'administration municipale tandis que les dépenses imprévues pourront être faites avec la somme restante, soit $1,130.94.

On prépare un dossier sur le Centre d'Accueil

MARIEVILLE (APG) — Un groupe de citoyens de Marieville monte actuellement un lourd dossier sur l'administration du Centre d'Accueil de Rouville Inc.

Ce dossier vise particulièrement le directeur général de l'établissement, en l'occurrence M. J.-A. Bellavance, qui depuis quelques années n'arrête pas de faire parler de lui.

Trois faits principaux ont retenu l'attention des citoyens. D'une part, on constate la démission de certains cadres dans une période relativement courte; d'autre part, on trouve curieux que le ministère ait tenu une seconde enquête auprès de l'établissement en date du 1er août 1973, fasse l'analyse de la situation et ne remédie pas au problème; enfin, les citoyens s'interrogent sur la bonne gestion du Centre qui, apparemment, accumule déficit sur déficit depuis l'été dernier.

Ce dossier devrait être prêt d'ici trois semaines au plus tard.

Le groupe de citoyens qui s'occupe de cette action en est un "spontané", c'est-à-dire qu'il n'est pas structuré comme tel et qu'il n'a pas de porte-parole officiel. Son existence ne se justifie que par l'action immédiate qui est poursuivie, soit l'assainissement du Centre d'accueil de Rouville Inc.

La route no 6 sera terminée dans la région de Farnham

FARNHAM (DNC)— Les maires de Farnham et des municipalités environnantes ont opté pour le parachèvement de la route numréro 6, reliant Farnham à Iberville, au cours d'une rencontre qu'ils ont tenue avec le sous-ministre des Transports, M. Claude Rouleau, et des représentants de l'Office des autoroutes du Québec.

Le groupe de maires, représentant Farnham, Sainte-Brigide, Sainte-Sabine, Mont-Saint-Grégoire, Rainville et l'Ange-Gardien, ont établi que la construction de la route no 6, commencée il y a deux ans, constitue la priorité pour le moment.

En optant pour la route no 6, les maires ont dû laisser de côté, pour le moment, un projet de reconstruction de la route 235, qui relierait Farnham à l'autoroute des Cantons de l'Est via l'Ange-Gardien. La reconstruction de la route 235 aurait comme point de départ le nouveau pont de Farnham, érigé à l'extrémité ouest de la ville et s'harmoniserait avec un projet de construction d'un centre d'achat, au coût de $5 millions, à Farnham. Les maires des municipalités concernées doivent se rencontrer de nouveau au mois de mars pour éclaicir certains aspects de réalisation de leurs priorités de communications terrestres.

Les maires des municipalités environnantes de Farnham ont rencontré des représentants du gouvernement provincial, cette semaine, à Farnham, en rapport avec le parachèvement de la route no 6, reliant Farnham à Iberville. Nous voyons sur la photo, de gauche à droite: M. Jacques Tremblay, député libéral d'Iberville; M. Gérard Harbec, maire de Farnham; M. Claude Rouleau, sous-ministre des Transports; M. Paul Prévost, vice-président de l'Office des autoroutes du Québec.

(Photo Marc Robitaille)

Lingerie Durocher Enrg.
Corsetières diplômées — Lingerie exclusive
Bénéficiez de
L'ESCOMPTE DE 20%
du 16 janvier au 16 février 1974
NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX
JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION
24, JOHNSON GRANBY TÉL.: 372-4384

NOUVELLE ADMINISTRATION
HÔTEL BROMONT
OUVERT AU GRAND PUBLIC

SPÉCIALITÉ: MENU SPÉCIAL LE MIDI POUR DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES
2 CHEFS RÉPUTÉS À VOTRE SERVICE
SALLE DE CONFÉRENCE À VOTRE DISPOSITION
COMPOSEZ 534-2051 (RÉSERVATIONS)

MOTEL BELVAL
CHEMIN ST-PAUL
EN VEDETTE VENDREDI & SAMEDI
JACKIE STAR

JACKIE STAR
STRIPTEASEUSE
et son serpent
SPECTACLES 10 P.M. - 12h30
GOGO TOPLESS 2h À 3 A.M.

PRIX COUPÉS À PLEIN
...Chaque jour!....Chaque semaine!
Livraison à domicile du lundi au samedi inclusivement
DOMINION STORES LIMITED
Consultez nos spéciaux parus dans la page 13 de l'édition d'hier.

Nouvelles de Granby

Immeubles Avery Ltée

Le changement de zone du terrain fera l'objet d'une sérieuse étude

GRANBY (par Réal Marchessault) — La commission d'urbanisme, après étude et considération, au sujet du changement de zonage d'une partie de terrain appartenant aux Immeubles Avery Ltée, recommande au conseil municipal de maintenir le zonage institutionnel du terrain, dans le but d'aménager éventuellement un parc à cet endroit.

Les lecteurs se souviendront d'une nouvelle parue dans une édition précédente où il avait été mentionné que M. Marcel Avery avait fait une demande au conseil municipal afin que le zonage de son terrain soit changé, pour passer d'institutionnel à commercial.

Rappelons que ce terrain, de forme triangulaire, est situé entre l'ancien tracé de la rue Evangéline, la rue Simonds-Nord et le nouveau trajet de la rue Evangéline. Ce terrain a une superficie d'environ 40,000 pieds carrés. A cet effet, le conseiller Bernard Trudel a proposé que le terrain en question soit réservé pour l'aménagement d'un parc.

Quant au changement de zonage, M. Trudel a dit qu'il réservait ses commentaires pour une prochaine assemblée, alors qu'il y aura présentation du règlement visant ce changement de zonage.

En fait, tout un historique entoure cette affaire et la première demande des Immeubles Avery Ltée date du 12 octobre 1973: A ce sujet, la commission d'urbanisme, dans son rapport, affirme que cette demande n'était accompagnée d'aucun plan et renfermait une description sommaire, qui n'était pas très précise.

La commission s'est donc réunie quelques jours après et dû au manque d'information, elle a demandé de reporter l'étude de la requête à une prochaine assemblée. Les Immeubles Avery Ltée ont d'ailleurs été avertis de cette décision et il leur a été souligné que cette action avait été posée à cause du manque d'information.

La commission a réétudié cette demande à la fin de novembre et à la lumière des informations reçues, celle-ci n'a pu recommander le changement de zonage pour deux motifs: La superficie commerciale de ce secteur est déjà très grande et le fait de permettre ce changement de zonage serait préjudiciable au secteur commercial de la rue Principale". La deuxième raison invoquée par la commission d'urbanisme est: "La commission serait d'opinion qu'un changement de zonage pour résidentiel à forte densité serait à recommander pour ce secteur"'

Selon M. Yvon Campbell, secrétaire de la commission d'urbanisme, une réponse verbale a été fournie à M. Marcel Avery concernant la décision de la commission, mais le conseiller Bernard Trudel aurait demandé que le cas soit remis à l'étude, lors d'une prochaine réunion. Ainsi, la demande a de nouveau été soulevée lors d'une réunion de la commission à laquelle assistait M. Trudel. La commission a alors décidé de faire appel au service de l'urbaniste-conseil de la ville, M. Benoît Bégin, afin de connaître les implications que pourrait avoir ce changement de zonage.

Prenant connaissance de la récente demande de M. Avery au conseil municipal et de la présentation d'un avis de motion concernant le changement de zonage de ce secteur, la commission, dans son rapport, rappelle qu'elle n'a pas été consultée avant la présentation de l'avis de motion et demande au conseil de considérer la résolution adoptée par la comission à l'effet de porter le cas à l'étude de M. Bégin, avant de prendre une décision sur ce changement de zonage.

Soirée "pères, fils & filles"

La dernière activité du club Optimiste de Granby s'est déroulée au Club de golf Granby-Saint-Paul alors qu'un souper "pères, fils et filles" réunissant les membres du club et leurs enfants s'est avéré une brillante réussite. Au cours de la même soirée, tout ce monde a pu profiter d'une balade en traîneau sur le parcours du club de golf. On reconnaît sur la vignette, à l'arrière, M. Claude Robidoux, président du club Optimiste local, et à l'avant, parmi les enfants, M. Jean-Louis Bédard, vice-président, et M. Lucien Ménard, membre Optimiste.
(Photo C-Line Jobin)

Pour régler une vieille dette

Un projet sera soumis aux résidents de la paroisse Immaculée-Conception

GRANBY — Un comité de paroissiens de l'Immaculée-Conception a lancé un projet visant à éteindre la dette contractée il y a dix ans, lors de la construction de l'église.

Pour ce faire, les résidants de cette paroisse seront bientôt sollicités afin de prêter à la fabrique des montants de $100, sans intérêt, pour lesquels des certificats seront émis.

Pour pallier aux intérêts inexistants, on a décidé que des noms de paroissiens souscripteurs seraient tirés au sort, à chaque année subséquente, leur permettant de recouvrer les $100 prêtés auparavant.

Le projet ayant d'abord été rédigé par des paroissiens, les marguilliers de la paroisse l'ont ensuite étudié pour finalement l'accepter. D'autre part, on a soumis le projet à Monseigneur Albert Sanschagrin qui, à son tour, l'a sanctionné.

Pour mener à bon terme cette campagne, un responsable a été choisi en la personne de M. Camille Leblanc. Depuis, huit chefs de groupe ont été choisis qui auront pour tâche de former autant d'équipes composées de 5 à 8 personnes qui, à leur tour devront trouver le plus de solliciteurs.

Le succès de ce projet dépendra, en grande partie, de tous les paroissiens qui seront visités et quelque 200 personnes qui ont été mobilisés pour ce faire. Quant à M. Leblanc, il considère que "des gens qui acceptent de se donner la main peuvent collectivement accomplir de grandes et nobles missions.

Des projets intéressants

Le Comité populaire a besoin de la participation des gens

GRANBY (GL) — Les citoyens de Granby ne semblent pas avoir de sérieux problèmes ou des désirs, pour améliorer leur vie sociale car une douzaine de personnes seulement se sont déplacées pour assister à la première vraie réunion du Comité populaire.

Ce Comité qui se veut un outil de travail pour les citoyens vise à atteindre plusieurs objectifs. D'abord, en rejoignant des personnes de différents milieux, il souhaite l'amélioration de la société et des conditions de vie.

Il veut surtout assurer une communication entre les diférentes instituions existantes. Et selon M. Alain Guénette, le Comité doit étudier les projets susceptibles de combler les vides en information, en protection du citoyen et en loisirs.

Un représentant

Prêt à vouloir s'informer et à diffuser cette information, le Comité populaire s'est nommé un représentant pour siéger sur un comité, afin de trouver un endroit pour loger le Centre correctionnel communautaire.

Ce comité avait été proposé par M. Bernard Trudel, du quartier 2, alors que les citoyens de ce même quartier ont refusé catégoriquement l'étalissement du Centre, dans les locaux des Soeurs auxiliatrices, situés boulevard Leclerc.

Ce représentant sera M. Maurice Brousseau. Il étudiera donc la possibilité de localiser ces personnes, en voie de libération. Il devra surtout informer les gens du Comité populaire, pour qu'à son tour, il informe la population.

L'eau à Granby

Soulignons également le travail entrepris par le Comité populaire, au sujet de l'eau à Granby.

Le Comité désire se monter un dossier sur la qualité de l'eau, l'usine de filtration, le bassin, la quantité de l'eau. Il veut à l'occasion faire analyser l'eau qui n'est peut-être pas dangereuse à boire, mais qui est mauvaise au goût et à l'odorat.

Le Comié prévoit ensuite, après avoir accumulé un dossier intéressant, inviter les ingénieurs, de Montréal, engagés par la ville, afin qu'ils fassent rapport à la population de cette étude. Ainsi, les gens pourront connaître le problème à fond.

Le Comité populaire enquêtera sur les prix de l'essence et de l'huile à chauffage, à Granby. Il informera ensuite la population par l'intermédiaire du poste de radio local, Chef. En fait, le Comité populaire se penche sur les problèmes qui touchent le plus grand nombre de personnes et tout le monde est invité à se joindre aux membres actuels du Comité. La prochaine réunion aura lieu le 19 février, à 7 h 30, à 371, rue Saint-Jacques.

L'assurance-scolaire

Des moyens autres que la sollicitation sont envisagés

GRANBY (EPF) — L'utilisation d'autres moyens que "l'attribution d'un privilège à une personne" pour inciter les parents à protéger leurs enfants par l'assurance scolaire, telle sera la recommandation sur laquelle les commissaires de la Régionale Meilleur devront se prononcer au cours d'une prochaine assemblée du conseil des commissaires.

C'est l'aboutissement d'une courte discussion qui s'est déroulée lors de la dernière réunion de l'exécutif de la Régionale, alors que les commissaires devaient répondre à la demande écrite d'un courtier, lequel voulait qu'on lui accorde l'autorisation d'offrir l'assurance scolaire dans les écoles de la Régionale.

Selon le commissaire Alfred Desrochers, en accordant cette autorisation, la Régionale favorise une personne plutôt qu'une autre. Il ajoutait que la question avait été discutée à la Commission scolaire de Granby et qu'une entente était intervenue cet automne à ce sujet.

Devant le nombre plus grand chaque année de telles demandes, à la locale on a établi un concensus pour procéder de la façon suivante, dès septembre prochain: "En septembre, la commission scolaire invite par lettre les parents à se protéger au moyen d'une assurance scolaire et les invite également à communiquer directement avec leur courtier, agent ou Caisse populaire pour ce faire".

C'est donc la procédure qu'a suggérée le commissaire Desrochers pour la Régionale Meilleur.

Cette suggestion, bien qu'elle ait été acceptée finalement, n'a pas rencontré l'unanimité chez les commissaires de l'exécutif. Le commissaire Jean-Guy Royer, pour sa part, suggérait qu'on change de courtier chaque année.

Si ce moyen est accepté par le conseil des commissaires, il se fera au début de l'année une campagne se sensibilisation sur la nécessité d'assurer les enfants fréquentant l'école. Cette sensibilisation se fera par le moyen d'une lettre aux parents, d'un prospectus, ou par le biais du journal d'information de la Régionale.

Le rallye automobile est un loisir familial

GRANBY — L'exécutif du club automobile de Granby informe la population que c'est dimanche, le 3 février, que se tiendra son premier rallye familial(navex) pour la saison.

Premier d'une série de cinq, ce rallye se veut très facile, sûr et agréable pour toute la famille.

Les membres de l'Auto club se feront un plaisir de vous enseigner les bases élémentaires de ce sport lors des inscriptions qui se dérouleront chez Estrie Toyota, 6 rue Irwin, dimanche de 10.30 à 12.30 heures. Le départ se prendra à 13.01.

Le rallye est d'une longueur d'environ 50 milles et se terminera vers 4.30 heures p.m. à l'auberge Nid Condor, chemin St-Paul. 90% du chemin est asphalté, la navigation très facile et l'équipement nécessaire minime(crayons et papier).

Il est à noter que des plaques seront données aux gagnants et que, de façon à ne pas nuire au plaisir de tous, les experts sont exclus de cette compétition.

Pour toute information on peut communiquer avec M. J.-P. Poisson, à 372-4209, ou avec M. C. Trottier, à 372-3596.

Vous aimez les balades automobiles, vous aimez vous divertir et rencontrer des gens, échanger des idées nouvelles et apprendre de nouvelles choses ? Le rallye familial vous en fournira l'occasion.

Des représentants de l'OPDQ seront à Granby le 20 février

GRANBY (RM)— Une rencontre est organisée entre les conseils municipaux de la région et l'Office de planification et de développement du Québec, portant sur l'aménagement des eaux du bassin de la Yamaska dans la région de Granby.

La réunion se tiendra mercredi, le 20 février, à 20 heures, à l'hôtel de ville de Granby. Cette réunion fait suite à une demande du conseil de ville de Granby afin d'être informé sur les travaux en cours dans la région quant à l'aménagement de la Yamaska.

En particulier, le conseil s'interroge sur les études et travaux déjà entrepris à Savage Mills depuis plusieurs semaines. En particulier, le conseil trouve qu'il est prioritaire d'aménager le lac Boivin, ce qui selon lui, est une nécessité première, bien avant l'aménagement d'un barrage à Savage Mills:

De toute façon, lors de la rencontre, le conseil de Granby pourra faire valoir ses opinions et il y aura sûrement échange d'idées et de points de vue entre les personnes de l'O.P.D.Q. et les conseils municipaux de la région.

À la séance du conseil de Granby, le maire Paul-O. Trépanier a donné l'horaire de la soirée, laquelle sera divisée en deux parties. La première partie de l'assemblée sera consacrée au calendrier des travaux et M. Fernand Roy, président du CRD de la région sud de Montréal, sera président d'assemblée pour cette première partie de la soirée.

L'annulation de 84 billets sur 9,000 a été justifiée

GRANBY (RM)— "Pourquoi les employés de la ville ne respectent pas la loi comme tout le monde?" Cette affirmation a été faite par le conseiller Gilles Cadorette, alors qu'il s'interrogeait sur l'annulation de certains billets de stationnement.

En fait, lors de la séance du conseil, un rapport de M. Lord, négociateur pour les policiers de la Sûreté municipale a été présenté au sujet de l'annulation de certains billets par le directeur de police, M. Couture.

Il semble que 84 billets de circulation aient été annulés à Granby et qu'aucun d'eux ne l'ait été sans raisons justifiées. En 1973, un total de 9,000 billets ont été émis, donc les 84 annulés sont une petite minorité.

Plusieurs de ces billets ont été annulés ayant été attribués à des employés de la ville. C'est justement sur ce fait que s'est emporté M. Cadorette car selon lui, "les employés de la ville se doivent de suivre l'ordre comme tout le monde." Aussi, il ajoutait que des véhicules de la ville mal stationnés ne donnaient pas le bon exemple à la population.

Le maire a répliqué en affirmant que les employés de la ville n'avaient pas à payer de billets de stationnement. M. Cadorette a quand même repris que les employés de la ville ne devaient pas donner le mauvais exemple.

Quant au rapport, le conseiller Beaudry soulignait qu'il fallait accorder le bénéfice du doute à certains billets car ils avaient été annulés par des policiers et non par le chef Couture. C'est ainsi que M. Beaudry affirmait que chacun devait être à sa place, le directeur à sa place et les policiers à leur place, ainsi il n'y aura pas de trouble et on n'accusera pas le chef Couture injustement.

$95 millions en débits portés aux comptes de banque

MONTREAL — L'Association des banquiers canadiens a révélé que les débits portés aux comptes de banque individuels dans les banques à charte du Canada opérant à Granby, pour le mois de juillet sont de $95 millions.

Ce chiffre comprend tous les montants portés par les banques aux comptes de leurs clients (compte courant, compte de chèques et compte d'épargne) dans toutes les succursales des 50 chambres de compensation du pays. On a exclu la valeur des chèques tirés sur la Banque du Canada, sur le gouvernement du Canada et par les banques à charte sur elles-mêmes

Pour certaines gens, on commence à vivre à 55 ans.

A 55 ans, accomplir un travail qu'on n'aime plus, ce n'est pas ce qu'on appelle vivre. La vie qui commence à 55 ans, ce peut être des jours passés à jouer au golf; des voyages à l'étranger; une nouvelle voiture. Il suffit simplement de s'y préparer.

Choisissez, dès maintenant, la date à laquelle vous désirez prendre votre retraite. Ensuite, placez l'argent dont vous n'avez pas un besoin immédiat dans un Plan enregistré d'épargne-retraite. Plus tôt vous commencerez à le faire, plus tôt vous pourrez prendre votre retraite. En vertu de l'article 146 de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire, chaque année, de votre revenu imposable, jusqu'à concurrence de $4,000 pour constituer un plan enregistré d'épargne-retraite.

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à faire les préparatifs nécessaires.

JEAN LAMBERT
15 CENTRE GRANBY
TÉL.: 372-3375
La Métropolitaine
Cent ans au service des Canadiens

Hommage à René Bouthiller

Le club Kiwanis de Granby a tenu à rendre hommage à son ancien président M. René Bouthiller en invitant, lors de son assemblée régulière, Mme F. A. Dillingham, une spécialiste de la race chevaline, qui a prononcé une conférence sur le sujet. Cet hommage a été rendu à M. Bouthiller qui, il y a plusieurs années, a inauguré à Granby les concours hippiques au profit du club Kiwanis. On reconnaît, dans l'ordre, M. et Mme René Bouthiller, Mme F. A. Dillingham et M. André Bourassa, président du club Kiwanis de Granby (Photo C-Line Jobin

POT! POT!
LA FAMILLE "BURGER"
Souhaite la bienvenue à tous les visiteurs
DU TOURNOI "BANTAM" NATIONAL au PALAIS des SPORTS
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

OTTAWA MONTRÉAL GRANBY
Welby
CENTRE D'INFORMATIQUE LTÉE
TRAITEMENT DES DONNÉES — DATA PROCESSING CENTRE
Nous nous spécialisons dans les SYSTÈMES SUIVANTS: système de paye (avec distribution complète de salaire), système de comptes à recevoir — système de comptabilité, système pour municipalité — Rapport de statistiques sur demande
VEUILLEZ PRENDRE NOTE
Que nos opérations sont traitées sur ordinateurs ici-même à Granby
331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUE. (514) 372-1700

THEATRE PALACE
TEL. 372-4466
A L'AFFICHE
ROGER MOORE dans le rôle de JAMES BOND
tiré de l'oeuvre de IAN FLEMING
VIVRE ET LAISSER MOURIR
(LIVE AND LET DIE)
AU MEME PROGRAMME:
CHARLES BRONSON

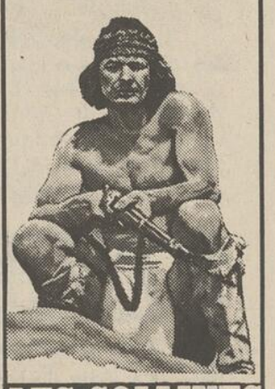

LES COLLINES DE LA TERREUR
(EN COULEUR
ADMISSION:
Adultes 2.25
Enfants moins de 12 ans 75¢
PROCHAIN SPECTACLE
YVON DESCHAMPS
BILLETS EN VENTE

Editorial

Une offre raisonnable aux Indiens de la Baie James

Le gouvernement québécois a offert il y a environ deux mois aux Indiens et aux Esquimaux (Inuits) de la Baie James un traité qui ne devrait tout de même pas les laisser indifférents. Ce traité est d'autant plus intéressant pour eux qu'il constitue une excellente base de négociation, en vue d'en arriver à une solution complète du problème que pose l'utilisation d'une partie de leur territoire pour l'aménagement de la gigantesque centrale hydro-électrique de la Baie James.

Cette offre, en effet, n'est pas à prendre ou à laisser. Il leur est possible d'en négocier les clauses qui ne leur paraissent pas satisfaisantes. Il est bien évident, cependant, que le gouvernement ayant fait une offre valable, il leur faut maintenant donner signe de vie dans le plus bref délai.

Le gouvernement n'a aucune nouvelle de leurs représentants depuis le 29 novembre, date à laquelle cette offre leur a été présentée en présence du ministre fédéral des Affaires indiennes qui est leur tuteur, en vertu des dispositions de la constitution. Or, ils s'étaient engagés à soumettre une contre-proposition au gouvernement avant la fête de Noël.

Il était naturellement entendu entre les parties en cause que toutes les négociations devaient se dérouler à huis clos. Rien ne devait donc être rendu public. On ne saurait, cependant, dans les circonstances, reprocher à M. Bourassa d'avoir divulgué son offre aux Indiens. Sans doute l'aura-t-il rendue publique en vue d'accélérer les négociations.

Certains détails du traité peuvent nécessiter des précisions. M. Jean Chrétien qui joue le rôle d'intermédiaire entre les Indiens et le Québec et qui est un farouche partisan d'une solution négociée, admet pour sa part, sans donner de précisions, que l'on devra clarifier le texte de certaines clauses.

Mais, dans son opinion, il appartient aux Indiens de soumettre eux-mêmes une contre-proposition, de répondre formellement et sans détour, et également sans autre délai, au gouvernement québécois qui a tout de même fait largement sa part pour en arriver à un accord.

Le Québec offre, en effet, aux autochtones une compensation financière de $100 millions (que M. Chrétien suggère, par exemple, de verser à un fonds de développement social administré par les Indiens), et, aussi, le transfert d'une partie des terres de la Couronne, ce qui, selon le ministre fédéral, constitue la reconnaissance d'un principe important.

M. Chrétien, il est bon de le souligner, cite le Québec en exemple à d'autres provinces qui n'ont pas encore réussi à trouver une solution satisfaisante à un problème analogue. Or, le ministre avait été l'un des premiers à reprocher au gouvernement québécois son refus de reconnaître officiellement les droits fondamentaux des Indiens de la Baie James, en se comportant comme il le faisait sur leur territoire.

M. Chrétien avait du reste accordé des subventions au montant d'environ $900,000 pour aider les autochtones dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits. Or, ces droits qu'ils réclamaient, le traité qui leur est proposé les leur garantit, du moins en a-t-on nettement l'impression après les remarques du ministre des Affaires indiennes.

Les représentants des Indiens devraient donc faire diligence et ne pas retarder sans raisons valables ces pourparlers nécessaires à la signature du traité. S'ils ont de bonnes raisons pour demander l'amendement de certaines clauses, ils ne sont pas pour autant justifiés d'attendre pour soumettre leur contre-proposition.

M. Chrétien les avertit du reste que le gouvernement canadien sera probablement moins généreux, si les Indiens négligent de négocier à partir de la proposition québécoise. "Le Québec vient de loin dans ce litige," dit-il en rappelant qu'en 1972 "on se querellait encore pour savoir si les négociations devaient se dérouler en français ou en cri."

Puis, il y eut le jugement du juge Malouf, puis l'acceptation du gouvernement de négocier en vue d'en arriver à une solution finale. On doit évidemment comprendre que si pour les Indiens ce territoire est important, il ne l'est pas moins pour le Québec qui, pour assurer la mise en oeuvre des ressources hydro-électriques de la Baie James, doit y construire une gigantesque centrale.

Les Indiens doivent aussi admettre que s'ils avaient raison de réclamer la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, ils n'ont pas la liberté de poser plus de conditions qu'ils n'en posaient pour la signature d'un traité définitif. En d'autres termes, il ne leur faut pas pousser trop loin les revendications, alors que le Québec leur propose un accord fort acceptable ... au surplus un accord négociable.

Roland Gagné

Point de vue

La démission du maire Jones

Ce ne sont pas les Acadiens de Moncton qui demanderont au maire Jones de revenir sur sa décision de ne pas poser sa candidature lors des prochaines élections municipales. Ils le verront même avec joie disparaître de la scène municipale.

Car, dans l'opinion des Acadiens, le départ du maire Jones accélérera la mise en place de services bilingues dans cette ville de 56,000 habitants, ce à quoi s'est toujours objecté le premier magistrat actuel, même si les Acadiens représentent trente-trois pour cent de la population totale.

Comme le déclare le président du comité de Moncton sur le bilinguisme, il faudrait chercher longtemps avant de trouver un homme politique aussi intransigeant que M. Jones. "Nous espérons, dit M. Savoie, que les candidats à la mairie proposeront une politique plus souple en ce domaine".

C'est aussi là le voeu de tous ceux qui depuis longtemps voient les Acadiens réclamer sans succès le respect du français à l'hôtel de ville de Moncton. Il est plus que temps que la majorité reconnaisse les droits de cette minorité.

Des fanatiques comme le maire Jones n'ont plus leur place aujourd'hui dans la vie politique, et cela aussi bien au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au pays.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

			1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot		Poste				
Par jour:	.15					
Samedi:	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine:	1.00					
Annee:	50.00	États-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxieme classe Enregistrement No 0679

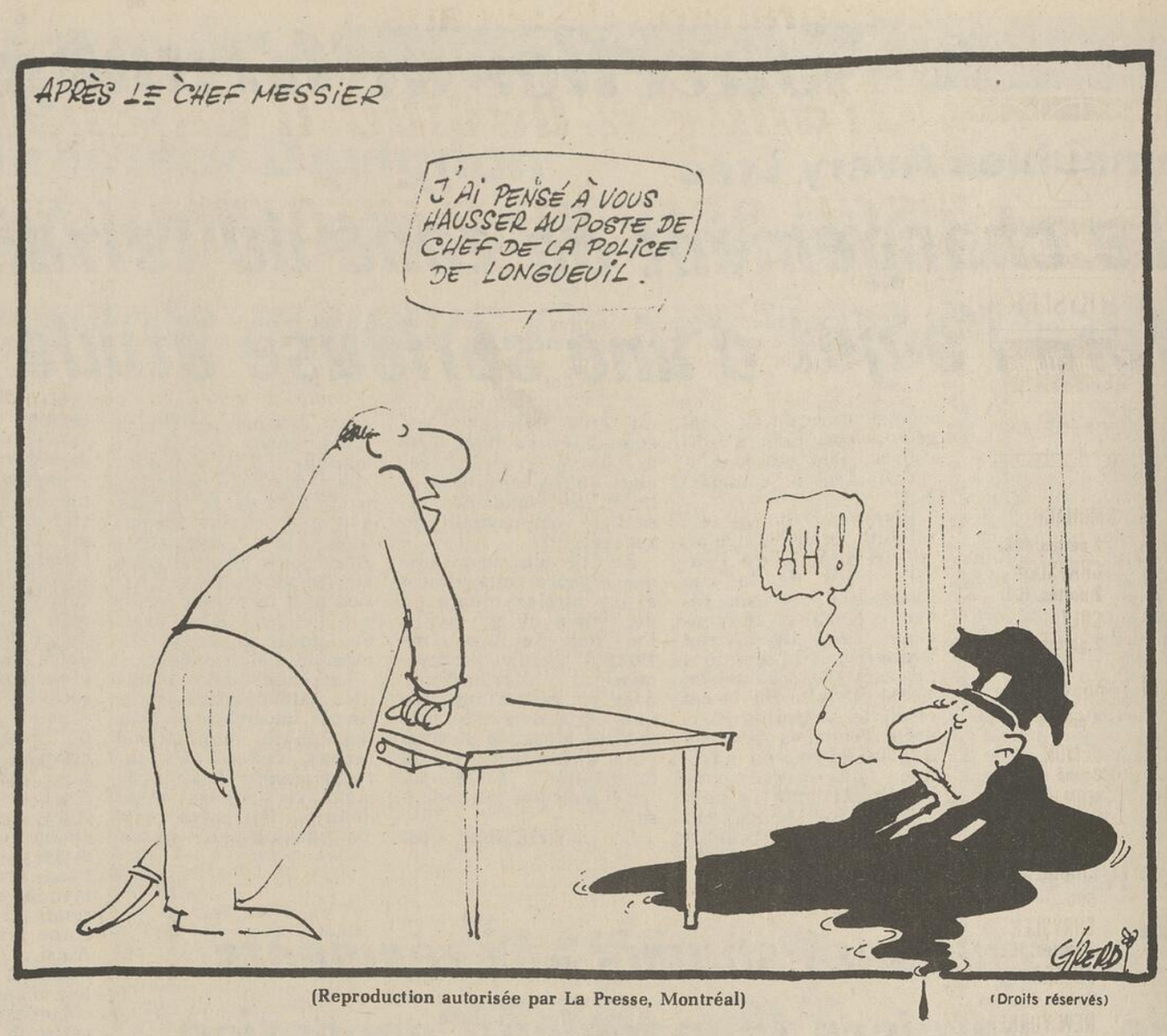

(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

Une rivière n'est pas un dépotoir

Le ministère québécois des Richesses naturelles, par sa direction générale des eaux, entend assumer le leadership dans l'application de solutions à court et long termes aux problèmes complexes des inondations.

C'est ce qu'annonce le ministère des Richesses naturelles dans un communiqué publié à Québec, ajoutant que déjà il conseille plusieurs municipalités riveraines sur les mesures préventives à envisager contre les désastres de plus en plus prévisibles, à l'approche de la fonte des neiges.

Parmi ces mesures préventives, M. André Boucher, directeur général des "eaux", mentionne l'installation de pompes spéciales pour dégager les refoulements dans les égoûts municipaux, la construction de remblais en sacs de sable pour protéger les services publics — usines de filtration, hôpitaux, postes de pompiers, etc. — et le rehaussement temporaire ou permanent de routes ou de rues pour faciliter l'accès des citoyens à leur secteur résidentiel.

Le communiqué rappelle aussi que le ministre Gilles Massé a récemment avisé par écrit une centaine de municipalités et villes du Québec de cesser de convertir les rivières et autres cours d'eau en dépotoirs à neige comme autre mesure préventive contre les embâcles qui sont cause d'inondations et aussi contre la pollution des eaux en raison du calcium contenu dans cette neige.

Comité d'urgence

Le ministère des Richesses naturelles annonce également qu'il exercera, pour la deuxième année consécutive, son leadership au sein du "Comité d'urgence inondations et glissements de terrain". Ce comité regroupe des représentants des ministères des Communications, des Transports, de la Justice et certains autres qui peuvent y être intégrés suivant les besoins régionaux.

De plus, M. Boucher a expliqué que pour assurer la mise en place de dispositifs efficaces, la province a été partagée en 19 sections régionales et que chacune de ces sections disposera d'ici peu d'une équipe responsable qui établira le lien entre les municipalités et le ministère et qui répondra sur place aux besoins les plus urgents.

Dénonciation à Paris "Le joual, c'est un patois montréalais"

PARIS (PC) — Certains des propos qu'a tenus récemment, à Paris, le jeune romancier québécois Victor-Lévy Beaulieu, font l'objet d'une double dénonciation dans la dernière livraison du Figaro littéraire.

Ses dénonciateurs sont l'éditeur français Robert Laffont chez qui Beaulieu vient de publier son dernier roman "les Grands-Pères" et M. J.-G. Pilon, chef du Service des émissions culturelles de Radio-Canada.

Dans une entrevue qu'il accordait, en décembre, à cette publication parisienne, le romancier s'attaquait à "l'impérialisme culturel" de la France et de certains de ses éditeurs, déplorait la présumée pénurie d'émissions littéraires à la radio et à la télévision au Québec et prenait la défense du "joual".

"Victor-Lévy Beaulieu, écrit Robert Laffont, s'attaque à l'impérialisme culturel de la France et me cite au premier rang de ces impérialistes d'un nouveau genre. M. Victor-Lévy Beaulieu est bien imprudent. Il devrait savoir que depuis 20 ans, je suis certainement, parmi tous les éditeurs français, celui qui s'est le plus constamment intéressé à la nouvelle littérature canadienne, reconnaissant et saluant son originalité et son indépendance.

"J'ai publié une vingtaine d'auteurs canadiens-français sans recevoir — contrairement à ce qu'assure Victor-Lévy Beaulieu — la moindre subvention du gouvernement du Canada, laquelle aurait pourtant été la bienvenue, car le bilan de ces publications a été sur le plan matériel plus que négatif".

Bien mieux, poursuit Robert Laffont, au lieu d'assumer moi-même, comme j'en avais la possibilité, la diffusion de mes livres au Canada, j'ai jugé plus normal de confier celle-ci à un éditeur canadien à qui j'ai offert de choisir librement dans ma production les ouvrages qu'il jugeait pouvoir le mieux défendre au Québec et de les publier sous nos deux noms en partageant les chances d'explication.

Mauvaise foi

"Il faut vraiment toute la mauvaise foi d'un partisan pour transformer, prétend l'éditeur, un acte de libre collaboration en diktat d'impérialisme.

"Cet exemple permettra peut-être... de mieux comprendre avec quelle prudence il faut accueillir les déclarations de ceux qui placent le désir de publicité personnelle avant le souci de l'exactitude et de la vérité".

Quant aux propos de Beaulieu sur le "joual" qu'il considère comme le langage de la liberté des Québécois, Robert Laffont écrit:

"Il existe au Québec une petite classe d'intellectuels qui fait profession de séparatisme culturel. Il serait faux de croire que ce séparatisme n'est dirigé que contre l'envahissement de la culture anglo-saxonne; il s'en prend également, et avec violence, à tout ce qui vient de France, et en particulier à la langue française".

L'éditeur estime que le "joual" est un patois montréalais savoureux et coloré, mais difficilement accessible à la majorité des Canadiens français et à plus forte raison nuisible au rayonnement universel des auteurs qui l'emploient.

De son côté, M. Pilon énumère les diverses émissions littéraires que Radio-Canada présente régulièrement aux Québécois: Book-club, Littérature au pluriel, Des livres et des hommes, les Ecrivains du coeur, etc.

Le savez-vous?

— Clairance est un mot préconisé par l'Administration pour remplacer l'anglais clearance qui signifie "enlèvement". Il exprime le rapport entre la concentration sanguine (plasma) d'un corps et son élimination urinaire.

PETIT LAROpSSE 1974 — Larousse. Articles "Clairance" et "Clearance".

— Gandhi a passé plus de 2,000 jours de sa vie dans les geôles britanniques.

L'INDE — page 34. Larousse (Collection "Monde et voyages").

— L'action du rayonnement solaire sur les gaz d'échappement donne des oxydants qui peuvent provoquer de l'asthme.

JOURNAL DE L'ANNEE 1972 - 1973 — page 307. Larousse

L'utilisation du journal en classe

par
Judi Goodwin,
Journaliste du nord de l'Angleterre

Le livre de classe a longtemps été le support principal de l'enseignement. Mais aujourd'hui, le monde évolue si vite que les manuels coûteux sont déjà dépassés, à peine sont-ils imprimés.

Un effort de plus en plus grand pour préparer les enfants à la vie actuelle a rendu les enseignants conscients des limites de l'utilisation du livre et ils cherchent de nouvelles méthodes pour amener le monde extérieur dans la salle de cours.

C'est le journal que l'on salue aujourd'hui comme le "manuel vivant" et que les élèves utilisent de plus en plus.

Une idée bienvenue

Les éditeurs de presse accueillent l'idée avec satisfaction, non seulement parce que cela leur permet d'augmenter le tirage de leur journal mais parce que cela donne aux jeunes l'habitude de lire la presse. Il y a trois ans le Bolton Evening News, dans le nord de l'Angleterre, introduisait un supplément spécial conçu et écrit par des professeurs de Bolton à l'intention des écoles de la région.

Depuis, une demi-douzaine d'autres journaux de province britanniques ont suivi l'exemple de Bolton; ils coopèrent étroitement avec l'administration scolaire locale et les enseignants, de façon à sélectionner des sujets d'information directement utilisables dans les classes.

Le dernier groupe de presse à organiser un supplément spécial-école est le Warrington Guardian. Son rédacteur en chef, Trevor Buckley, y voit un moyen de combattre le désintéressement croissant de la société moderne pour la lecture.

"Je pense qu'il est particulièrement important d'intéresser les enfants et de les familiariser avec leur journal local, mais les éléments comme les caricatures et les bandes dessinées ne suffisent pas , dit-il. Bien sûr nous espérons accroître notre tirage mais surtout nous voulons encourager les gens à lire objectivement".

Le rôle des enseignants

Un groupe représentatif des six professeurs a été chargé de rédiger le supplément hebdomadaire Scan, distribué dans les communes de Runcorn et Warrington. On y trouve à la fois des sujets sérieux concernant les événements de l'actualité et les problèmes d'intérêt local, et des rubriques plus distrayantes comme les mots croisés, les articles de cuisine, les revues de musique pop et des concours.

Les thèmes sérieux sont traités de façon très simple pour donner une vue d'ensemble claire sur tous les événements nationaux ou internationaux, par opposition au style haché des nouvelles généralement pressées dans les colonnes d'information.

James Chadwick se trouve à la tête du groupe des professeurs de Warrington et se charge de la liaison avec le journal, il explique la grande difficulté qu'il y a pour trouver un niveau convenant à un jeune de huit à seize ans.

"Les articles sont rédigés de façon que l'enfant puisse les lire à la maison et qu'ils puissent faire également l'objet d'une discussion en classe, selon l'âge et l'intelligence des élèves intéressés", explique-t-il.

Un guide spécial

La plupart des écoles ont répondu favorablement au plan de coopération avec le Warrington Guardian qui a publié un guide spécial pour les professeurs afin de montrer toutes les façons dont un journal peut être utilisé comme outil éducatif.

Les écoles primaires, par exemple, peuvent aborder simplement les exercices de découpage et de couleurs. Les enfants plus avancés exploiteront les colonnes financières pour une leçon de mathématique, ou même les tableaux de résultats sportifs, et ils pourront orienter leurs propres expériences à partir des articles scientifiques. Les colonnes de petites annonces d'emploi donneront aux élèves de dernière année une idée du nombre de situations qui s'offrent à eux.

M. Gordon Firth, directeur de l'école primaire du comté de Bradshaw, à Grappenhall dans le Cheshire, comté du nord de l'Angleterre, se sert surtout de Scan pour les discussions de groupe en classe et il pense que les journaux sont un moyen de contrebalancer l'influence de la télévision.

"Si les enfants regardent un programme de télévision ils l'acceptent sans discuter parce que la personnalité du présentateur leur impose déjà la conclusion , dit-il. Je veux que les enfants s'habituent à utiliser le journal comme un auxiliaire qui leur permet de penser par eux-mêmes et de se faire une opinion personnelle"

L'opinion des enfants

Les élèves de sa classe sont âgés de onze ans et ils aiment Scan pour plusieurs raisons. Certains préfèrent les énigmes et les articles de musique pop, d'autres s'intéressent plutôt aux rubriques d'histoire locale qui leur font découvrir leur région avec fierté. La plupart préfère Scan à un manuel traditionnel et elle le comprend mieux qu'un journal ordinaire. Une des petites filles a même déclaré qu'elle préférait Scan aux journaux illustrés; il est clair que les enfants portent plus d'attention à la presse et à sa fonction dans la société depuis qu'ils lisent le supplément scolaire.

Bien que plusieurs journaux d'envergure nationale aient disparu au cours des dernières années, le rédacteur en chef du Warrington Guardian prévoit que les organes de presse locaux joueront un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne britannique.

"Le journal local restera un instrument de confrontation et un forum d'opinions à l'échelle de la communauté. Ce projet scolaire est un moyen irremplaçable d'entraîner chacun à s'intéresser à son journal et par conséquent aux problèmes de la communauté", conclut Trevor Buckley.

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

1973 MONACO
2 portes, H.T.
CHRYSLER
2 portes, H.T.
COLT
2 portes, H.T.

1972 CHRYSLER
4 portes, H.T.
DÉMON
Coupé
MONACO
4 portes, H.T.

1971 CHARGER
500
CHRYSLER
2 portes, H.T.
POLARA
Sedan, 4 portes
NEW YORKER
4 portes, H.T.
CORONET
Brougham

1970 LINCOLN
Continental

1969 CHRYSLER
300
FORD
Ltd, station
CHRYSLER
2 portes, H.T.
MONACO
4 portes

1968 NEW YORKER
4 portes, H.T.

CES AUTOS PORTENT TOUTES UNE GARANTIE

AUTOS USAGÉES
Fiables

MAHEU
AUTO INC.
997, Principale
Granby
378-7474
378-6283

Programme de six ans

Granby a décidé d'améliorer son service d'informatique

GRANBY—(APG)— La ville de Granby s'est donné une période de six ans pour se mettre à l'heure de l'informatique.

Les autorités municipales ont décidé de mettre à exécution la majorité des recommandations d'un rapport qu'elles avaient commandé le printemps dernier à la firme de conseillers en administration, Roger Pominville Ltée.

Cette firme avait comme mandat d'élaborer un plan directeur de mécanisation afin de rendre plus efficaces divers services administratifs de la ville, et aussi de recommander à la ville l'équipement adéquat.

Aussi curieux que cela puisse paraître, le programme préconisé par la firme Pominville, tout en augmentant le nombre de services qui seront mécanisés, coûtera moins à la ville que les services actuellement sur informatique.

Présentement, Granby possède un ordinateur, un NCR 400, que Pominville décrit plutôt comme une machine comptable, et aussi, la ville loue les services de la firme Welby, spécialiste en traitement des données.

Le NCR 400 est utilisé par le service de la paie. Il est utile aussi pour les comptes à payer et divers autres petits services qui en découlent. La ville doit faire des chèques à quelque 270 employés et pensionnés.

De son côté, l'ordinateur B-500 que Welby loue à la Laiterie Leclerc est utilisé pour le service de l'évaluation (rôle, liste électorale, statistiques sur l'évaluation), par le service de la perception (comptes de taxes, permis, état de comptes), et par le service de l'encaissement (comptes à recevoir, débits et crédits, soldes dus).

Les services actuels en informatique coûtent annuellement à la ville $39,900. Avec la proposition Pominville, ils coûteront $33,243 et ils seront plus efficaces.

Parmi les changements recommandés, on note que le rôle d'évaluation pourra être mis à jour régulièrement, soit mensuellement ou bi-mestriellement; les fonctionnaires pourront avoir à l'avance certaines statistiques; le calcul se fera automatiquement; et il sera même possible d'obtenir une estimation préalable du rôle avant son dépôt.

Au niveau de la perception, le nouvel ordinateur engendrera une mécanisation globale de tout le processus, ce qui entraînera une plus grande rapidité dans la procédure de rappel des comptes dus. Il en sera de même pour l'encaissement.

En ce qui concerne la paie, l'informatique provoquera une centralisation des informations sur le personnel. Un fichier central contiendra tous les renseignements relatifs au rendement de l'employé et à l'application individuelle de la convention collective.

D'autre part, Pominville suggère que de nouveaux services comme les achats et l'inventaire, le système des billets de contravention et le budget soient traités par l'informatique.

Dans son étude, Pominville présente trois ordinateurs qui conviendraient à la ville de Granby.

Pour ce faire, il a demandé des soumissions aux principaux manufacturiers.

IBM a offert le modèle S3-10 qui coûterait annuellement $51,640 à la ville. La firme Burroughs a présenté de son côté le modèle B-700 au coût de revient de $39,532. Tandis que National cash Register a mis de l'avant son NCR-399.

En choisissant ce dernier modèle, Pominville indique que c'est l'ordinateur qui s'adapte le mieux aux besoins de Granby. Les deux autres ont une capacité de traitement que Granby n'atteindra jamais. Par ailleurs, Pominville souligne que Granby a toujours eu un bon service avec NCR.

Signalons que dans le prix de revient de l'ordinateur, les conseillers en administration y inclurent le salaire d'un analyste-programmeur, les fournitures nécessaires ainsi que le coût d'aménagement du local destiné à l'ordinateur. Ce dernier, en effet, a besoin d'un local chauffé à 75 degrés Farenheit et où l'humidité relative est de 50%. En endossant le rapport de Pominville, la ville a déjà prévu pour 1974 l'embauche d'un analyste-programmeur qui verra à l'application du programme de mécanisation étalé sur six ans, ainsi qu'au traitement des données.

Deux des recommandations de Pominville ne seront pas mises en pratique cependant. Il n'est pas question que la ville inclut dans son programme Les Loisirs de Granby comme le suggéraient les conseillers en administration à cause de l'autonomie de cet organisme. Et il n'est pas question, du moins pour l'instant, que la ville adopte le système de budget PPBS.

Sur ce dernier point, il appert que le ministère des Affaires municipales est sur le point d'imposer aux municipalités une formule uniforme de budget qui pourrait être le PPBS. Donc, Granby attend que le gouvernement bouge avant de faire des changements.

Un peu de tout... et de rien

Participation à l'Expo

La ville de Granby participera une fois de plus à l'Exposition régionale de Granby. Cette participation sera égale à celle de l'an passé, soit un montant de $325 qui servira à défrayer l'installation de deux kiosques afin d'exposer les éléments de la ville.

Permission accordée

Le compagnie Thor Mills de Granby a demandé au conseil de Granby la permission d'installer une roulotte sur le terrain de la compagnie afin que des bureaux temporaires puissent y être logés. La compagnie assure la ville que la roulotte ne sera pas utilisée à cet endroit plus de six mois. Evidemment, le conseil a acquiescé à cette demande.

Facture d'honoraires

Le conseil de Granby acquittera une facture d'honoraires professionnels à la firme d'ingénieurs conseils Labrecque, Vézina & Associés, le tout au montant de $872. Ces honoraires sont payés pour des services rendus lors de travaux à l'usine de filtration, soit une installation nouvelle d'alun liquide et de soude caustique; préparation de plans pour l'installation de portes dans les floculateurs et préparation d'un plan pour l'installation d'unités de mélange rapide.

L'OTG est satisfait

L'Office du tourisme de Granby inc. a adressé une lettre de remerciement au conseil de ville de Granby afin de souligner la subvention reçue pour 1974, au montant de $40,000. Cette subvention marque les quatre cinquième du budget de l'Office.

Aide financière

Le conseil de Granby a décidé d'accorder une aide financière à un de ses employé qui désire suivre un cours de technicien en arpentage à l'Ecole polytechnique de Montréal. M. Yves Leduc, l'employé en question a été recommandé par M. André Laliberté, ingénieur et directeur des services techniques à la ville de Granby.

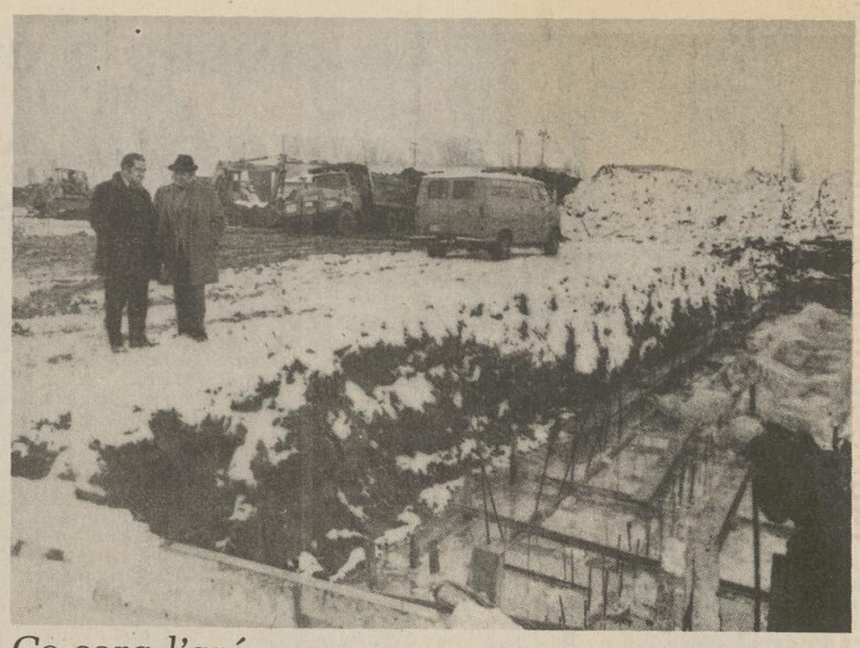

Ce sera l'aréna

Le maire de Saint-Césaire, M. Guy Nadeau (à gauche), et M. Jean Martin, entrepreneur, se sont rendus sur place voir le progrès des travaux d'excavation de la future aréna de Saint-Césaire. Ces travaux ont commencé il y a un peu plus d'une semaine. Selon M. Martin, la charpente d'acier serait érigée vers la fin février ou le début mars.

(Photo Anita Paquette)

St-Patrick a maintenant un principal adjoint officiel

GRANBY (EPF)— Les commissaires de la Locale ont nommé officiellement Mme Theresa Maguire à titre de principal-adjoint à l'école St-Patrick, et ce depuis le 12 novembre, date où elle fut libérée de sa classe par l'engagement de M. Paul Loranger.

Lors d'une session de la Commission scolaire, en août, le comité exécutif acceptait que soient regroupées, pour fins administratives, les deux écoles St-Jean et St-Patrick, afin de former une seule école institutionnelle, ainsi que l'exigeait le ministère de l'Education. St-Patrick ne possède pas la clientèle nécessaire pour justifier, aux yeux du ministère, la présence d'un principal à plein temps.

En conséquence, le poste de principal à l'école St-Patrick a été remplacé par le poste de principal-adjoint à la nouvelle école institutionnelle.

Cependant, Mme Maguire refusait alors d'accepter la responsabilité de ce poste de façon permanente. Les commissaires nommaient donc Mme Maguire responsable de l'école jusqu'à l'engagement d'un principal-adjoint.

Malgré tous les efforts de la Commission scolaire, le poste de principal était toujours vacant. Il fut donc demandé à Mme Maguire d'accepter le poste de l'année 1973-74.

Celle-ci, à cause de l'intérêt qu'elle porte à son école et devant la possibilité de retenir les services d'un professeur pour la libérer de sa classe de sixième année, a accepté.

tétreault

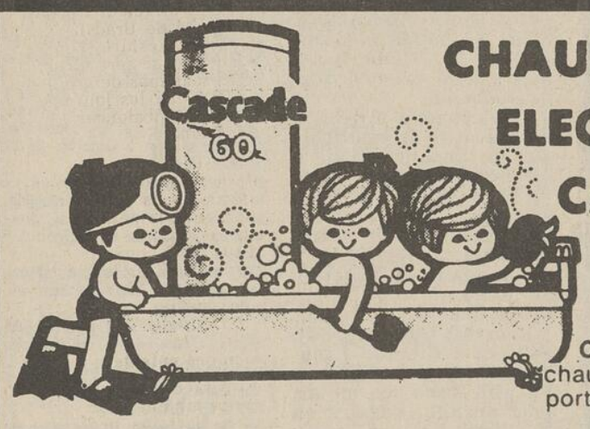

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE CASCADE

Cascade, le seul chauffe-eau électrique porteur d'une garantie de dix ans.

DERNIÈRE SEMAINE À CE BAS PRIX

AUGMENTATION DE $25.00 SUR CASCADE 60 ou $124.95 LA SEMAINE PROCHAINE

CASCADE 60
60 gallons — 2 éléments
4500/1500 Watts
220 Volts — Prix de liste $227.50
EN SPECIAL $99.95

tétreault
Quincaillerie - Location Outils
Cadeaux - Jouets - Sports - Peinture
132, PRINCIPALE-GRANBY 372-2261

Le secret pour recevoir votre remboursement le plus vite possible: évitez les erreurs et postez votre déclaration au plus tôt.

Si votre déclaration nous parvient au début de la saison des déclarations d'impôt fédéral et si elle a été remplie soigneusement et correctement, il est probable que vous aurez de nos nouvelles assez rapidement. (Comme vous, nous aimons régler nos dettes le plus tôt possible.)

Malheureusement, il arrive souvent que des erreurs retardent votre remboursement. Si l'ordinateur repère même la plus petite erreur de calcul dans votre déclaration, il la rejette automatiquement et des employés doivent la corriger à la main avant de la remettre dans l'ordinateur. Ce qui peut retarder considérablement votre déclaration, quand on songe que plus de 10 millions de déclarations nous sont envoyées en trois mois.

Quoi faire? C'est bien simple: vérifiez deux ou trois fois votre déclaration. Assurez-vous que les bons renseignements sont inscrits aux bonnes lignes, que vos calculs sont exacts, et que vous avez rempli toutes les sections nécessaires. (Si vous avez des problèmes, suivez Opération dépannage pour vous tirer d'affaire immédiatement.)

Même si nous ne pouvons garantir que vous recevrez votre remboursement à une date précise, nous pouvons vous faire une promesse: si vous faites votre part en remplissant votre déclaration correctement et en la postant au plus tôt, nous ferons notre part en la traitant le plus vite possible, pour vous envoyer votre chèque le plus vite possible.

Comptez sur nous pour vous aider.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation
Robert Stanbury, ministre — Robert Stanbury, Minister

OPÉRATION DÉPANNAGE

GUIDE DE L'IMPÔT
Votre guide est votre meilleure source de renseignements. Lisez-le. Suivez-le. Faites-lui confiance. Vous devriez y trouver tous les renseignements et toutes les explications qu'il vous faut.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX
Lisez nos annonces dans ce journal. Jusqu'à la mi-avril, nous essaierons de vous donner le plus possible de renseignements supplémentaires sur des sujets qui pourraient vous causer des problèmes. Si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la jusqu'au moment où vous remplirez votre déclaration d'impôt fédéral.

S'il y a quelque chose que vous ne comprenez toujours pas, téléphonez-nous. Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt fédéral. Si vous ne demeurez pas dans la région du bureau, demandez à la téléphoniste de composer pour vous le numéro Zénith 0-4000. Et n'oubliez pas que tous les appels sont gratuits, et que ce service est là pour vous. Vous n'avez qu'à en profiter.

PASSEZ NOUS VOIR
Certains préfèrent venir nous voir. Nous ne demandons pas mieux. Si vous avez des problèmes d'impôt fédéral, vous n'avez qu'à passer pour obtenir des conseils gratuits. Vous trouverez ci-dessous l'adresse de votre bureau de district.

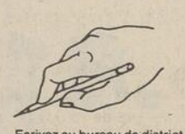

Ecrivez au bureau de district le plus près. Exposez votre problème le plus clairement possible, en donnant tous les renseignements nécessaires (et votre adresse, s'il vous plaît!) On répondra à votre lettre le plus vite et le plus simplement possible.

165 sud, rue Dorchester, Québec 2 (Québec)—694-3180
50, rue Couture, C.P. 1300, Sherbrooke (Québec)—565-4890
Edifice du Revenu national, 305 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 (Québec)—283-5300
11 est, rue McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B5—764-5171

Le procès a été ajourné et reprendra demain

Témoignages accablants pour Lapierre mais rien d'incriminant pour Bockus

WATERLOO — Le procès tant attendu des deux policiers de Waterloo, congédiés par la ville à la suite des incidents qui ont même provoqué leur mise en accusation en Cour criminelle, où ils sont inculpés pour des voies de fait sur la personne de M. Victor Lyonnais, de Waterloo, a débuté hier au palais de justice de Cowansville, en présence d'une foule nombreuse et attentive, dont plusieurs policiers intéressés au plus haut point.

L'instruction du procès a été ajournée en fin d'après-midi, avant même que la défense eût terminé sa preuve. Le juge Normandin, qui présidait le tribunal, a fixé la reprise de l'instruction de la cause à vendredi avant-midi, 10 heures.

Il est presque certain que le public ne pourra avoir accès à la salle d'audience, parce que la cour siégera vraisemblablement dans un petite salle réservée aux avocats, la seule salle d'audience ayant été réservée par la Cour supérieure pour des causes civiles. Quant à la salle des avocats, elle est tellement étroite que seuls les officiers de la cour, les avocats, les témoins et les journalistes y seront admis par le président du tribunal.

Témoignages accablants

Pas moins de treize témoins ont défilé à la barre, hier, dont huit assignés par la couronne. La défense en a fait entendre cinq, dont l'un des accusés, M. Jacques Lapierre. Un dernier témoin de la défense sera entendu à la reprise de l'audition de la cause, demain, soit M. Colin Bockus, l'autre accusé dans cette affaire.

Trois des personnes assignées par la poursuite ont rendu un témoignage accablant contre l'ex-policier Lapierre. Il s'agit de la victime, M. Victor Lyonnais, qui a juré dur comme fer que Lapierre l'avait bousculé et frappé à l'intérieur du poste de police, au cours de la nuit du 6 janvier.

Son témoignage est corroboré par deux autres témoins, MM. Larry Anderson et Daniel Laliberté, ce dernier commis au bureau de la police de Waterloo, qui ont relaté avoir vu M. Lapierre pousser et frapper M. Lyonnais. Pour un, M. Anderson a dit que M. Colin Bockus n'avait rien fait dans toute cette histoire, si ce n'est qu'il a ramassé un billet de contravention lancé par Lyonnais, pour le remettre à ce dernier. Selon ses dires, les deux hommes se sont échangé le fameux billet à trois ou quatre reprises.

Par ailleurs, jamais au cours des témoignages, il n'a été fait mention par les témoins, que M. Bockus avait bousculé ou frappé la victime. Tout ce qu'on a reproché à M. Bockus, c'est d'avoir retenu M. Lyonnais, rien de plus. C'est du moins ce qu'a prétendu M. Lyonnais lui-même.

Selon son témoignage, Lyonnais s'était rendu au bureau de police pour s'enquérir du pourquoi d'un billet d'avertissement que lui avait collé un peu plus tôt l'agent Bockus. Après s'être échangé le billet de main à main à quelques reprises, lui et M. Bockus, Lyonnais prétend dans son témoignage que Jacques Lapierre l'a poussé violemment, l'envoyant choir sur une rangée de chaises à quelques pieds plus loin.

Le témoin allègue également qu'après avoir expulsé son compagnon, Larry Anderson, Lapierre l'a frappé dans l'abdomen, pour ensuite le tirer avec l'aide de Bockus jusque dans une petite salle, où il l'a frappé de nouveau et brutalisé avant qu'il ne perde conscience.

"Ils m'avaient emmené dans la douche tout habillé et, quand j'ai repris conscience, M. Lapierre me lavait le visage avec de l'eau froide", de dire la victime qui a nié avoir proféré des menaces, avoir tenté de frapper les policiers ou de les avoir insultés, lorsqu'il fut contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Jacques Meunier.

Témoin important

En raison de son rôle comme employé de la ville de Waterloo au bureau de la police, M. Daniel Laliberté constituait peut-être le témoin clé dans cette cause. D'ailleurs, à l'issue de son témoignage, le juge Normandin n'a pas manqué de souligner son comportement et son courage, même si le témoin a admis avoir fourni trois versions de l'incident survenu au poste de police cette nuit-là.

Le jeune homme a dit avoir vu l'accusé Lapierre pousser d'abord Lyonnais, ensuite le frapper d'un coup de poing au ventre. Selon ses dires, il a tout vu de son bureau où il était assis. Aux dires du témoin, Victor Lyonnais était arrivé au bureau une dizaine de minutes auparavant pour se plaindre d'un billet émis par les policiers un peu plus tôt. Il a admis que Lyonnais était fâché au début, mais qu'il était correct peu après, en plus d'avouer qu'il était réchauffé mais non saoûl.

Il a complété sa déposition en disant avoir aperçu la victime étendue par terre dans une petite salle, quand la porte de celle-ci s'est ouverte, ceci après que les policiers l'eurent emmené à cet endroit. Il n'a pu dire ce qui s'était passé à l'intérieur de cette pièce, mais il a révélé avoir vu les policiers transporter la victime dans la salle des toilettes.

Compte à régler?

La couronne a complété sa preuve avec le témoignage de cinq autres personnes, dont celui du Dr Paul Auger, de Granby, qui a examiné la victime dans l'après-midi du 7 janvier, soit plus d'une trentaine d'heures après l'incident.

Il a noté une ecchymose à l'angle externe de l'oeil droit et une autre à la clavicule près du cou, en plus d'une contusion sensible à la base de l'hémithorax gauche et des douleurs. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une sensibilité localisée par suite de palpation.

Contre-interrogé par le procureur des défendeurs, le témoin a qualifié en termes populaires la première ecchymose de "bleu" et la seconde de "rougeur".

Mlle Luce Baril, serveuse au Café Rex, a fait part des propos tenus de part et d'autre, lors de l'intervention de la police à cet établissement, où un homme s'était blessé en faisant une chute dans un escalier.

"M. Lyonnais a traité l'agent Bockus de drogué et frère de drogué", de relater le témoin."Peu avant le départ des policiers du restaurant, de dire la jeune fille, M. Lapierre a dit à M. Lyonnais qu'il réglerait leurs comptes le moment venu."

L'aide-cuisinier, M. Albert Vincent, a dit avoir entendu M. Lapierre dire qu'il réglerait le compe de M. Lyonnais. "C'est tout ce que j'ai entendu, de déclarer le témoin, car j'ai dû m'absenter et je n'ai pas su ce qui s'est dit pendant ce temps."

L'agent Gilles Raymond, de la police de Waterloo, a témoigné à l'effet qu'il avait eu la visite de Victor Lyonnais à son domicile, durant la nuit du 6 janvier, et que ce dernier avait une tache rouge près de l'oeil et se tenait le côté à la hauteur des hanches.

"Il avait beaucoup de misère à parler parce qu'il étouffait. Il respirait difficilement et il a dû s'appuyer sur un mur pour ne pas tomber", de relater le policier.

Incident antérieur

Les agents Lionel Filion, pour la poursuite, et Pierre Breton, pour la défense, ont relaté un incident survenu le 4 juin 71 et impliquant M. Victor Lyonnais, qui ne porterait pas la police de Waterloo en odeur de sainteté. Ils ont expliqué qu'après avoir écopé d'un billet de contravention pour un crissement de pneus, M. Lyonnais a réintégrer son véhicule en colère, mettant les policiers en garde d'enlever leur voiture, sinon il foncerait dedans. "Ce qu'il fit", de dire l'agent Filion, alors que son confrère le disait en un autre terme." "Il a parti et son véhicule a accroché celui de la police", de révéler l'agent Breton.

Après l'interrogatoire de l'agent Jacques Leclerc, concernant surtout un bouton de chemise que la victime aurait perdu dans la salle des toilettes, au bureau de la police, le juge Normandin a entendu deux membres de la Sûreté du Québec de Granby, les agents Marc Belle-Iles et André Périard.

Le premier a expliqué avoir reçu un appel téléphonique d'une personne s'identifiant comme Lyonnais, aux petites heures du matin, le 6 janvier, et alléguant qu'elle venait d'avoir des troubles avec la police de Waterloo qui ne voulait pas lui rendre sa voiture.

"L'individu était en état de boisson, d'après mon expérience de policier", d'expliquer l'agent Belle-Iles qui a refilé cet appel à son confrère, l'agent André Périard. Ce dernier a corroboré les dires de son compagnon, concernant l'état de la personne qui téléphonait et concernant le fait que des troubles étaient survenus. "Au téléphone, la personne qui a dit s'appeler Lyonnais, a sacré contre le policier Lapierre et a mentionné qu'elle irait chercher un 45 (revolver) pour le tirer", de dire le témoin.

Un prévenu nie

Appelé à la barre à son tour, M. Jacques Lapierre a nié avoir frappé la victime, comme celle-ci l'avait prétexté dans son témoignage. Après avoir relaté le déroulement de l'incident au Café Rex, M. Lapierre a reconstitué l'incident survenu au poste de police, contredisant en grande partie les témoignages du plaignant, M. Lyonnais, et du jeune commis au bureau de la police, M. Daniel Laliberté.

Selon M. Lapierre, Victor Lyonnais n'a pas manqué d'écoeurer son confrère Bockus au Café Rex. "Il l'a traité de c..... de chien, d'h..... de sale, de drogué, de frère de pusher, de famille de sales, etc. C'est alors que j'ai dit à M. Bockus que nous allions quitter les lieux; je n'ai même pas adressé la parole à M. Lyonnais", de relater le prévenu.

Aux dires de ce dernier, ils ont reçu par radio un mesage codifié du commis leur demandant de se rendre au poste de police pour du trouble. Selon M. Lapierre, à leur arrivée M. Victor Lyonnais y était avec M. Larry Anderson.

"M. Lyonnais a demandé qui avait le matricule 18, en lançant un billet d'avertissement au visage de M. Bockus. Celui-ci l'a ramassé et le lui a tendu en l'avertissant de cesser ses enfantillages, car il serait dans l'obligation de l'arrêter", de prétendre le témoin.

Poursuivant son récit, celui-ci a dit que Lyonnais a repris le billet et l'a plié dans ses mains, pour ensuite le lancer en sa direction en maugréant. Par la suite, selon le témoin, il s'est élancé vers lui pour l'atteindre.

"Quand il est venu pour me rejoindre, je l'ai poussé pour me protéger et il fut projeté sur des chaises et un cendrier qui se trouvent dans le bureau", de poursuivre l'accusé, qui a expliqué avoir saisi le compagnon de Lyonnais, Larry Anderson, et l'avoir conduit par le bras jusqu'à la porte pour l'expulser du poste de police.

Comme M. Lyonnais criait très fort et disait être mal en point, les deux policiers l'ont saisi par un bras pour l'amener dans une petite pièce à l'arrière, là où les policiers mangent et procèdent à l'interrogatoire des personnes. C'est ce qu'a relaté M. Lapierre en ajoutant que là, le plaignant se jetait à terre et se débattait en faisant "semblant" de souffrir et d'être malade et en réclamant ses pilules.

"Quand nous lui avons fait part de notre intention d'appeler sa femme pour ses fameuses pilules, il est subitement devenu "correct" et nous a dit qu'il était mieux, que cette démarche n'était pas nécessaire. Il nous a parlé d'oublier l'incident et de le laisser aller, promettant de ne plus causer de trouble", de prétendre le prévenu.

Ce qui fut fait aux dires de M. Lapierre, qui a conseillé à M. Lyonnais, à sa sortie du poste de police, de ne pas se servir de son véhicule, car il n'était pas en condition pour le conduire. Selon le témoin, M. Lyonnais est parti à pied pour aller prendre quelques cafés au restaurant avant d'aller se coucher.

Le témoin a aussi confirmé avoir reçu un appel de la Sûreté du Québec, le prévenant des intentions de la personne qui avait téléphoné au sujet de ses troubles avec la police de Waterloo.

Contre-interrogé par le procureur de la couronne, Me Claude Noiseux, M. Jacques Lapierre a nié catégoriquement avoir frappé M. Victor Lyonnais, admettant qu'il l'avait poussé quand celui-ci s'était élancé en sa direction. Il a également admis avoir lavé le visage de la victime dans la salle des toilettes, parce que cette dernière était blême et dans un état de grande nervosité. En conclusion, le témoin a souligné que M. Lyonnais semblait en vouloir à M. Bockus et non à lui-même, ajoutant qu'il n'avait même pas adressé la parole à la victime au Café Rex. Selon lui, cette attitude cavalière serait attribuable au billet d'avertissement émis au plaignant.

C'est là qu'en sont actuellement les choses, à l'issue du témoignage de 13 personnes; c'est à partir de ces dépositions et tenant compte du témoignage de M. Colin Bockus, le dernier témoin de la défense dans cette affaire, que le juge Gérard Normandin devra rendre jugement.

Inutile de dire que celui-ci sera attendu avec impatience de la part des parties et de la plupart des policiers du district de Bedford, car il s'agit, semble-t-il, d'une cause type dans le district.

Néanmoins, la prochaine étape est la reprise de l'audience demain avant-midi, alors que la défense représentée par Me Jacques Meunier complétera sa preuve avec le témoignage de l'autre accusé.

PROVINCE de QUEBEC
Municipalité de
CITE DE FARNHAM
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier-adjoint de la susdite municipalité, QUE:

Le règlement no 242, 3ème série, pourvoyant à la consolidation du déficit du fonds d'administration budgétaire pour l'année 1971 et à un emprunt par obligations de $129,000. — a été adopté par le conseil le 18 septembre 1972.

Il a reçu l'approbation des électeurs-propriétaires habiles à voter que la Cité de Farnham lors d'un référendum tenu à cette fin le 27 octobre 1972.

Il a aussi reçu l'approbation du Ministre des Affaires municipales le 22 janvier 1974 et de la Commission municipale de Québec le 8 janvier 1974.

DONNE à Farnham ce 29ème jour de janvier mil neuf cent soixante-quatorze.

JACQUES DESROSIERS
Secrétaire-trésorier adjoint

PROVINCE OF QUEBEC
Municipality of
CITY OF FARNHAM
To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Assistant-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:

The by-law no. 242, 3rd series, providing for the consolidation of the General Fund deficit's for the year 1971 and for a bond issue of $129,000 — has been adopted by the Council on September 18, 1972.

It has been approved by the municipal electors of the City of Farnham who are owners of taxable immoveables and eligible to vote on loan by-law at a referendum held for this purpose on October 27, 1972.

It has also been approved by the Minister of Municipal Affairs on January 22nd, 1974 and the Quebec Municipal Commission on January 8, 1974.

GIVEN at Farnham this 29th day of January one thousand nine hundred and seventy-four.

JACQUES DESROSIERS
Assistant-Secretary-Treasurer
(31 — 2758)

CENTRE DE L'AUTO Woolco MD

VENTE D'INVENTAIRE

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

ÉCONOMISEZ

PNEUS 4 PLIS

2 POUR $26 — Flanc noir C78-13 (700)

2 POUR $28 — Flanc noir E78-14 (735) F78-14 (775) F78-15 (775)

2 POUR $32 — Flanc noir G78-14 (825) G78-15 (825)

2 POUR $38 — Flanc noir H78-14 (855) H78-15 (855) J78-15 (885)

Installation sans frais — Transport sans frais — Pas d'échange requis

CHARGEX Woolco DITES... PORTEZ À MON COMPTE

FLANC BLANC, SEULEMENT $1 DE PLUS CHACUN

Hallmark CUSTOM — •QUALITÉ DES PLUS DURABLES •4 PLIS NYLON POUR PLUS DE ROBUSTESSE

MILLAGE GARANTI

24 MOIS OU 24,000 MILLES

Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie contre les hasards de la route et les défauts de fabrication, SANS ACUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE.

36 MOIS — CUSTOM POWER

BATTERIES CUSTOM

Pour la plupart des voitures nord-américaines, qu'elles soient compactes, moyennes ou standard.

19.75 avec échange

Batteries gardées à sec, vous assurant 3 ans de haute performance. Installation sans frais. Transport inclus dans le prix. Séries 24, 24F, 22F, 01, 19L, 42, 29NF. 12 volts.

Pour la plupart des voitures nord-américaines de grand luxe. Séries 60, 27, 27F 23.75 avec échange

Fabrication Canadienne

AMORTISSEURS

4.47

Pour la plupart des voitures nord-américaines. Redonnez à votre voiture le roulement d'une voiture neuve: remplacez vos vieux amortisseurs avec nos amortisseurs de haute qualité.

INSTALLATION $1.75 CHACUN

Fabrication canadienne

LECTEUR 8 PISTES DE LUXE

$67 Faites-le installer par nos experts

RR71. Modèle avec contrôle à barre coulissante, détecteur d'effraction et prise de terre 12 volts, négative ou positive.

Installation de 2 haut-parleurs $15

Installation de 4 haut-parleurs $25

ALIGNEMENT DU TRAIN AVANT

5.88 Pour toutes les voitures nord-américaines

Améliore la direction et prolonge la durée des pneus. Nos experts en mécanique ajustent le pincement, la cambrure et le pivot et remplissent les paliers extérieurs des roues avant.

Autos avec air climatisé, $2 de plus

ÉQUILIBRAGE DES ROUES

4 POUR $7

Poids et vérification de la suspension inclus. Prolonge la durée des pneus et du mécanisme de direction. Rotation des pneus comprise dans le prix.

TRAITEMENT À L'HUILE STP

.81

Avec STP vous roulez gagnant. Limite 2 par client.

CHARGEX Woolco DITES... PORTEZ À MON COMPTE

CÂBLES DE DÉPANNAGE

1.36

Longueur de 8'. Câbles en aluminium.

Fabrication canadienne.

TROUSSE POUR MISE AU POINT

2.19

Pour autos à 6 cylindres

Pour autos à 8 cylindres 2.99

MINI-CARPETTES POUR VOTRE VOITURE

3.79

Carpettes jumelées pour avant ou arrière. Choix de 4 teintes.

Fabrication canadienne.

Woolco UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h p.m.
SAMEDI 9 h a.m. à 5 h p.m.

370 rue ST-JACQUES
PLAZA GRANBY, GRANBY

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

OUVERT 6 JOURS PAR SEMAINE 372-8100

PLACE CHIROPRATIQUE

Lorraine-C. Beauregard D.C.
Léon Brouillard D.C.
Jean-Pierre Choinière D.C.
Réal Choinière D.C.
Hervé-J. Lafleur D.C.

12, rue Court,
GRANBY

DEVENEZ PARTENAIRE DE
Radio Shack®

Vous pouvez maintenant acheter les appareils de qualité audio-électroniques, de marque REALISTIC®

dans 35 magasins au Québec et dans plus de 2,000 magasins RADIO SHACK en Amérique du Nord. La plus vaste et la plus progressive chaîne de magasins en audio-électronique ouvre un autre magasin aux "GALERIES DE GRANBY".

RADIO SHACK recherche un Granbyen honnête et fiable et désireux d'assurer son propre avenir. Investissement minimum requis. Si vous êtes ambitieux et travailleur, n'hésitez pas à vous joindre à RADIO SHACK; communiquez avec le gérant de district pour le Québec:

ROBIN D. WILSON
101, Place Charles-Lemoyne,
Suite 1022, Longueuil, Québec, J4K 2T3
Tél. 651-0889

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX (C.R.S.S.S.)
Région Sud de Montréal

RECHERCHE

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

Fonction générale:
— organiser et encadrer les activités du C.R.S.S.S. relatives à la planification et à la recherche dans l'esprit de la "Loi sur les services de santé et les services sociaux" (article 3: les grands objectifs de la loi et article 16: les fonctions du C.R.S.S.S.).

Fonctions particulières:
1) Favoriser l'amélioration du rendement et de l'efficacité des établissements:
Conseiller et assister les établissements (élaboration des programmes et des projets).
Examiner et commenter (au besoin) le plan d'organisation des établissements.
Préparer des recommandations annuelles au ministre sur la classification des établissements.
2) Favoriser les formes souhaitables de gestion régionalisée:
Mettre en place des services communs entre les établissements.
Eliminer les dédoublements de services.
Voir à une meilleure allocation des ressources consacrées aux services de santé et aux services sociaux dans la région.
Etablir une programmation régionale du développement des services.
Assurer la collaboration des établissements à des projets régionaux.
3) Organiser les recherches nécessaires à l'exercice des fonctions du C.R.S.S.S.

Qualifications requises:
études universitaires (discipline pertinente au poste). Quelques années d'expérience dans un poste de responsabilité et expérience pertinente aux fonctions décrites ci-dessus.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience.
Date limite du concours: le 11 février 1974.

Adresser demande et curriculum vitae à:
M. André CORMIER, directeur général,
C.R.S.S.S. Sud de Montréal,
201, Place Charles-LeMoyne,
7e étage, Longueuil, Qué. J4K 2T5

(31-33 — 2741)

FILATURE SUTTON
12 rue Principale,
Sutton
Tél.: 538-3222

MESDAMES
Pour tous vos besoins dans le:
TRICOT - TISSAGE - CROCHETAGE - TAPIS CROCHETÉ et PIÈCE MURALE, etc.

Venez visiter notre grand choix de LAINE et FIL à notre magasin à SUTTON.

OUVERT:
6 jours par semaine
9 h. à 6 h.
9 h. à 9 h. vendredi
9 h. à 5 h. samedi

NOMBREUX SPÉCIAUX ATTRAYANTS

(31-32-33 — 2557)

Du sérieux à... l'insolite

13 ans après...

FARNHAM — Un acte de correction au contrat de vente d'un terrain obtenu en 1961 par un citoyen de Farnham, M. Yvon Marcotte, vient tout juste d'être adopté par le conseil municipal de cette municipalité. Dans le contrat original fait il y a 13 ans, les points cardinaux étaient erronés dans la description du terrain. Ce n'est qu'en 1974 que le conseil municipal de Farnham s'est décidé à rectifier l'erreur.

Publicité... franche

LONDRES (AFP) — Une femme enceinte nue, fumant une cigarette, fera prochainement son apparition sur les panneaux publicitaires britanniques. Cette affiche, sur laquelle on pourra lire "Est-il juste de forcer votre enfant de fumer des cigarettes?" sera diffusée à 500,000 exemplaires par le Conseil de l'éducation sanitaire avec le soutien de plusieurs chaînes de télévision privées.

La démarche du Conseil pour l'éducation sanitaire s'inscrit dans la campagne soutenue qu'il mène contre l'usage du tabac, et cela en ayant recours aux moyens visuels les plus frappants.

Il y a quelques mois, le Conseil avait diffusé un "poster" montrant un enfant, une cigarette à la bouche, pour dénoncer le danger que constitue pour les petits l'inhalation du tabac fumé par leurs parents et aînés.

Coupe ou... paie

ALCONBURY, Angleterre (Reuter) — Le sergent Dan Pruitt de l'armée de l'air américaine a refusé plusieurs fois de se couper les cheveux à la longueur règlementaire; une cour martiale l'a condamné, lundi, à quatre mois de travaux forcés et $150 d'amende, qui seront retenus sur sa solde.

Le sergent Pruitt, âgé de 25 ans, était stationné à la base d'Alconbury, dans le sud de l'Angleterre. Il purgera sa peine à la base de Lowry dans le Colorado.

Son avocat, M. Tom Culver, a déclaré qu'il porterait la cause en Appel auprès de la cour suprême des Etats-Unis. Un précédent a déjà contraint la marine américaine à modifier son règlement, et les marins peuvent maintenant porter les cheveux aussi long qu'ils le veulent.

D'autres personnalités

Plusieurs personnalités ont assisté à la soirée organisée en l'honneur de la Personnalité de l'année, M. Paul-Abel Arès. Nous apercevons de gauche à droite: M. Guy Nadeau, maire de la ville de Saint-Césaire; M. Clément Lessard, président de la Chambre de commerce; M. Paul-Abel Arès, personnalité de l'année 1973; Mme Arès et M. Clément Létourneau, maire de la paroisse de Saint-Césaire.

(Photo Anita Paquette)

L'ASSOCIATION DES EMBOUTEILLEURS D'EAUX GAZEUSES DU QUÉBEC INCORPORÉE

ÉCONOMISEZ

Le dépôt sur nos bouteilles retournables n'est qu'une fraction de la valeur.

NOUS FAISONS NOTRE PART

pour maintenir des prix économiques et nous pensons à l'environnement!

Le dépôt répond à ces besoins.

S.V.P. rapportez vos bouteilles retournables, vos marchands vous rembourseront les dépôts ci-dessous:

EN EFFET:	*Format régulier*	*Format familial*
L'embouteilleur charge au marchand	$0.05	$0.10
Le marchand vous charge	$0.05	$0.10
Le marchand vous rembourse	$0.05	$0.10
L'embouteilleur rembourse le marchand	$0.05	$0.10

PERSONNE N'Y PERD!...
... TOUS Y GAGNENT!

Il suffit de rapporter vos bouteilles vides pour payer le même prix.

Achetez vos liqueurs préférées en bouteilles retournables, c'est la façon la plus économique et vous protégerez ainsi l'environnement.

GASTON BRETON INC.
Embouteilleur autorisé de
PEPSI-COLA et SEVEN UP

LES LIQUEURS NATIONALES INC.
Embouteilleur autorisé de
COCA-COLA

Prestige a dit oui pourquoi pas vous!

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

AVEC LES ÉTIQUETTES MARQUÉES

Prix d'accord ✓

MOBILIER DE CHAMBRE LAURIER COMPRENANT BUREAU DOUBLE, COMMODE, ET TÊTE DE LIT. FINI IMPRIMÉ: CHÊNE OMBRAGÉ

PRIX D'ACCORD

$259.

Modèle SF 1200

- Lampe-écran de 12" (74 po. ca.)
- Interrupteur commandant image Instantanée
- Indicateurs de canaux VHF/UHF à lecture directe
- Poignée incorporée
- Coffret blanc en polystyrène grenu
- Dimensions: 125/8" L, 135/8" H, 11 1/4" P
- Garantie: Pièces - 1 an, Lampe-écran - 1 an Main-d'oeuvre - 90 jours

PRIX D'ACCORD **$89.** SEULEMENT

APPRENEZ À MIEUX ACHETER

Faites confiance à votre marchand Prestige qui groupe plus de 85 marchands de meubles à votre service.

Prestige

Votre magasin Prestige est un spécialiste du meuble et il pourra vous conseiller sur l'aménagement intérieur de votre maison. Fernand Blais (1972 Limitée) Meubles est un des membres de ce prestigieux groupe et il est en mesure de vous offrir des meubles et appareils de qualité et de vous garantir le service après vente auquel vous avez droit

Télécouleur AccuColor Super 90 de 26"

MODÈLE CCE-914

- AccuMatic 4: réglage automatique de la luminosité du contraste, de la couleur et des teintes. Super 90 de 26".
- Accord précis automatique (AFT)
- Garantie: Télécouleur — un an sur pièces et main-d'oeuvre, 5 ans sur tube-écran (2 ns 100% et 3 ans 50%)

PRIX D'ACCORD **$589.**

- AccuMatic 4: réglage automatique de la luminosité du constraste, de la couleur et des teintes. Super 90 de 26".
- Accord précis automatique (AFT).

GARANTIE: Télécouleur - un an sur pièces et main-d'oeuvre, 5 ans sur tube-écran (2 ans 100% et 3 ans 50%)

PRIX D'ACCORD **$669.**

ÉLÉGANCE UA 2033

- Lampe-écran 20" (184 po. ca.)
- Châssis entièrement transistorisé
- Syntonisateurs VHF/UHF à semi-conducteurs
- Image instantanée
- 1 haut-parleur de 4"
- Poignée incorporée
- Coffret contemporain accentué d'une bande veiné noyer
- Dimensions 227/8", L 163/4", H 141/4" P
- Garantie: Pièces - 1 an, Lampe écran 1 an Main-d'oeuvre - 90 jours

PRIX D'ACCORD **$159.**

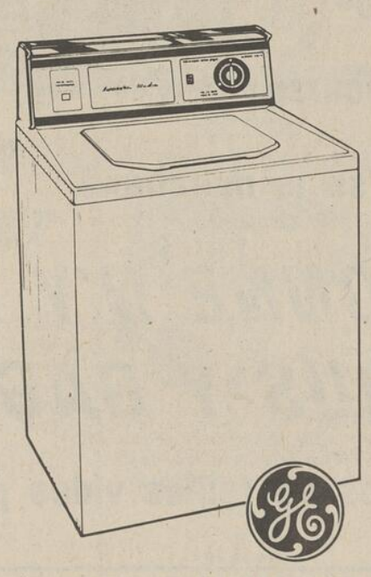

CETTE ENSEMBLE G E

PRIX D'ACCORD **$439.**

LAVEUSE AUTOMATIQUE ÉLÉGANCE W680H

3 Cycles

Pressage Permanent, normal, délicat
Choix de 3 températures de lavage-rinçage
Capacité 16 lb
Remplissage sûr
Couleur Blanc
Hauteur 43", Largeur 27", Profondeur 25"

SÉCHEUSE ÉLÉGANCE D682

Cycle Ultra-Délicat "Pressage Permanent"
Fermeture de porte à friction
4 CYCLES
Cycle de séchage automatique
Cycle de séchage minuté
Cycle "Pressage Permanent / Lavez et portez"
Cycle "Duvetage par air froid
Choix de 2 degrés de chaleur
Couleur Blanc
Hauteur 43 1/2", Largeur 27", Profondeur 25"

SÉCHEUSE PORTATIVE

- Capacité 6 lb
- Contrôle automatique de la température
- Normal et pressage permanent
- Minuterie de 120 minutes
- Installation murale facultative

PRIX D'ACCORD **$135.95**

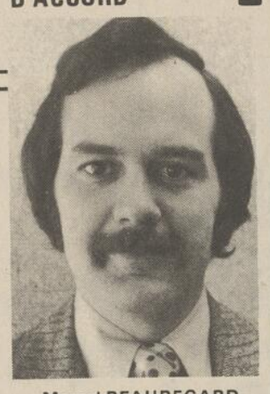

Marcel BEAUREGARD
Propriétaire

FERNAND BLAIS (1972) LIMITÉE

VOTRE MAGASIN DE MEUBLES

CHEMIN ROXTON — GRANBY — 372-6193

MEMBRE Prestige

VOTRE MAGASIN

Adélard LEMOINE
Propriétaire

Trois finalistes sont connus

Une "grosse" 6e journée au tournoi National

GRANBY — Le tourni bantam National de Granby a connu hier soir les deux finalistes de la classe "Maison", et aussi un des deux finalistes de la classe "C". Il faut rappeler que les finales de cette année, au tournoi bantam de Granby, sont de deux parties au total des points.

Les finalistes de la classe "Maison" sont deux équipes de Sherbrooke. Il fallait s'y attendre, puisque Sherbrooke était représentée par cinq équipes, dans le tournoi actuel. Les Cardinaux de Sherbrooke et les Aigles de Sherbrooke feront les frais de la grande finale, qui sera disputée samedi... A souligner immédiatement que les 4 autres finales auront lieu dimanche. En ce qui concerne la classe "Maison", la première partie de la finale aura lieu samedi après-midi à 1 h 15, et la seconde partie, à 7 h 30 samedi soir.

L'autre finaliste connu hier soir, est le St-Joseph de Sorel qui a atteint la finale de la classe "C", en disposant de Beloeil 6 à 2. Sorel devra attendre quelques heures encore avant de connaître son adversaire.

On devra attendre à vendredi soir avant de connaître les finalistes des autres classes. Cinq classes sont en lice, cette année... Vendredi, nous assisterons aux quarts de finale des classes A, B, C, et AA; samedi, les équipes batailleront pour participer aux grandes finales de dimanche.

HIER SOIR

Quatre parties ont été disputées hier soir. Dans la classe "Maison", les Cards de Sherbrooke ont défait les Lions de Sherbrooke 3 à 0. Bégin avec deux buts et Michaud ont compté pour les vainqueurs.

Dans une partie de la classe "C", le St-Joseph de Sorel a disposé de Beloeil 6 à 2. Pour les vainqueurs, Gélinas a réussi trois buts, Fournier, Saint-Michel et Bernard chacun un. Pour les perdants, Champagne et Faita ont compté.

Une des belles victoires de la soirée a été celle de Chatham (N.-B.) aux dépens du Ste-Thérèse. Les représentants du Nouveau-Brunswick ont remporté une victoire de 6 à 2 sur leurs adversaires. Chatham donnait des signes de timidité au départ, mais ses passes intelligentes ont vite fait de dérouter l'équipe de Ste-Thérèse.

Il faut souligner ici le courage des joueurs de Chatham qui, après avoir voyagé plus de 18 heures en train, et avoir manqué leur "sommeil" se sont présentés à Granby avec la conviction d'y rester toute la fin de semaine. Ils ont fait en sorte d'atteindre leur but, et leur victoire d'hier soir fut décisive.

Mais, la visite des jeunes joueurs de Chatham n'est pas terminée, puisque vendredi matin, ils devront affronter la pesante équipe de St-Georges-de-Beauce. C'est un match à ne pas manquer.

QUEL TRAVAIL

Oui... quel travail des organisateurs du tournoi. Il fallait être là hier, tout la journée, pour comprendre l'importance de parvenir jusqu'au bout. Hier était probablement la pire journée du tournoi, à cause de l'arrivée massive de plusieurs équipes des autres provinces. Les "Vestons rouges" étaient en place, et rien n'a été épargné pour rendre agréable leur séjour à Granby. Nous devons le répéter: "Sans le travail de ces dizaines de bénévoles, le tournoi actuel ne serait pas réalisable."

AUJOURD'HUI

Le tournoi National bantam de Granby entreprend aujourd'hui sa phase la plus importante. Les activités reprendront ce soir à 5 h 15. Pas moins de huit parties seront disputées ce soir, sur les deux patinoires. Les classes A et B seront alors à l'honneur; voici le calendrier d'aujourd'hui:

5 h 15: (2) classe B, Yarmouth N.-E. vs Asbestos.
5 h 45 (1) Fredericton (N.-B) vs Embrun, Ont.
6 h 30, (2) classe B, Trois-Rivières vs Buckingham.
7 h (1) classe A, Fredericton (N.-B.) vs St-Jérôme.
7 h 45 (2) classe B, Armdale vs Acton Vale.
8 h 15; (1) classe A, Thetford Mines vs Armherst.
9 h (2) classe B, Donnaconna vs Richmond.
9 h 30 (1) classe A, Charlottetown vs Montréal-Est.

NOTES

A ce stage du tournoi, c'est là que nous comprenons l'exploit de Denis Dumas qui a lui-même monté la cédule du tournoi. Si vous voulez tenter votre chance, prenez un crayon, un papier, et préparer un calendrier de 102 parties, avec 102 clubs. Ces 102 clubs ont aussi leurs problèmes, leur cédule locale, leurs études, et aussi le transport de ces clubs à Granby, venant de six des onze provinces du Canada. Le président Denis Dumas a réussi tout cela.

Il a réussi à combiner tous ces problèmes pour faire du calendrier du tournoi, quelque chose que 102 clubs ont accepté. Il faut lever notre chapeau devant Denis, car tous les clubs des autres provinces qui se sont présentés hier, ont aussitôt félicité le président du tournoi pour avoir respecter leurs demandes... La journée d'hier a été fort occupée pour les organisateurs, alors que les équipes des autres provinces arrivaient tous ensemble...

Le comité d'hébergement a été le plus occupé; heureusement, Laurent Turgeon était sur place pour répondre à tous... On dit même que Jean Patenaude a "sorti" son anglais... à l'occasion... Il ne faut pas oublier que les finales seront de deux parties au total des points. Hier soir, nous avons connu les deux finalistes de la classe Maison... Il s'agit de deux clubs de Sherbrooke... ça promet... Jean Patenaude, gérant général des Vics de Granby, a laissé le "Veston rouge" pour endosser un nouvel le uniforme bleu... pourquoi...? M. Réal Archambault, représentant de M. Gaston Breton, de Seven Up, a reçu une magnifique plaque souvenir pour la collaboration toujours sincère de M. Breton... Il fallait voir Yoland-Paul Ferland au travail hier, pour comprendre vraiment ce qu'est la besogne d'un régistraire dans un tel tournoi... Yoland était partout... surtout qu'il parle les deux langues...

Les organisateurs du tournoi national bantam ont voulu souligner à leur façon l'étroite collaboration que leur apporte la compagnie Seven Up de Granby. Ainsi, une plaque souvenir a été présentée à M. Réal Archambault, représentant du commanditaire, par l'entremise de Denis Dumas, président du tournoi et Pierre Dauphin du comité de réception.

(Photo Jeannot Petit)

L'équipe de St-Jean, Terre-Neuve, est arrivée hier après-midi au Palais des Sports après un voyage de plusieurs heures. C'est Léonard Grondin, président-fondateur du tournoi, qui a souhaité la bienvenue à ces jeunes, accompagné de Marcel Morin, de l'organisation des Vics de Granby. On remarque aussi le révérend D. D. Kenny, ainsi que Gary Sooley, les responsables de l'équipe. Comme nous le démontre la photo, on était heureux d'être finalement arrivé à bon port.

(Photo Jeannot Petit)

Le Canada fait belle figure

CHRISTCHURCH (PC) — Le Canada a réalisé sa meilleure performance des Jeux du Commonwealth, mercredi, son équipe de lutte raflant cinq médailles d'or et Wendy Cook procurant une autre première place au Canada dans le 100 mètres-dos.

En plus de ces six médailles d'or, le Canada s'est mérité deux médailles d'argent et cinq de bronze, reprenant ainsi une partie du terrain perdu, mardi, au profit de l'Australie et de l'Angleterre, particulièrement en piste et pelouse.

Cependant, les Australiens ont réussi à garder la tête du peloton enregistrant trois victoires en natation et une dans les compétitions de poids et haltères, ce qui leur donne un total de 19 médailles d'or contre 17 pour le Canada.

Quant à l'Inde, elle a remporté ses quatre premières victoires, toutes dans la lutte, tandis que le nageur David Wildie procurait à l'Ecosse, pour la première fois, une double victoire en natation, soit dans le 200 mètres-quatre nages et le 200 mètres-dos.

La Nouvelle-Zélande s'est méritée deux médailles d'or, dans les compétitions de tir et de lutte, alors que l'Angleterre s'assurait sa seule médaille d'or de la journée en haltérophilie, catégorie mi-lourd.

Lutte

Le Canada qui, en 1930, était le maître incontesté dans les compétitions de lutte amateur, avait peu à peu perdu son emprise au profit de l'Inde et du Pakistan. Mais en 1970, à Edimburgh, les lutteurs canadiens avaient "repris du poil de la bête", raflant une médaille d'or, cinq d'argent et trois de bronze.

Cette année, l'équipe canadienne de lutte a fait encore meilleure figure même si elle a obtenu une médaille de moins qu'en 1970, puisqu'ont remporté des victoires le poids mi-mouche Terry Paice, le poids lourd Claude Pilon, d'Ottawa, et enfin le super-lourd Bill Benko.

Natation

Même si Mlles Cook et Donna-Marie Gurr ont pris les deux premières palces dans le 100 mètres-nage sur le dos de l'équipe féminine, ce sont les Australiens qui ont dominé en natation, mercredi.

En effet ils ont accumulé les trois premières places dans le 400 mètres-style libre masculin, les deux premières places dans le 200 mètres-style libre féminin et une première place dans le 400 mètres-style libre féminin en équipe.

Gail Amundrud d'Ottawa, a ajouté une médaille de bronze, dans le 200 mètres-style libre féminine, à la médaille d'argent qu'elle s'était déjà mérité dans le 100 mètres, en plus de partager la première place dans le 400 mètres-relai, style libre.

Sept des huit finalistes ont d'ailleurs amélioré le record des Jeux, dont les Canadiennes Wendy Quirk, de Pointe-Claire, Brenda Holmes, d'Edmonton et Amundrud, d'Ottawa.

Natation

100 m-brasse: Bill Mahony, New Westminster, C.-B. passe en finale; Peter Hrdlistschka, Vancouver, se qualifie; Gary MacDonald, Mission, C.-B. éliminé.

Athlétisme

1,500 mètres: Glenda Reiser, Ottawa, passe en finale; Thelma Wright, se qualifie; Anne-Marie Davis, Winnipeg, éliminée.

Natation

400 m-quatre nages individuels: Leslie Cliff, Vancouver, atteint la finale; Becky Smith, Edmonton, se qualifie; Brands Holmes, Edmonton, se qualifie.

100 m-dos: Steve Pickell, Vancouver, atteint la finale; Ian MacKenzie, se qualifie; Steve Hardy, Vancouver, éliminé.

200 m-dos: Wendy Cook, Vancouver, atteint la finale; Donna-Marie Gurr, Vancouver, se qualifie.

Voici le classement par médailles après 67 épreuves aux Jeux du Commonwealth, qui se déroulenet Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

	B Or	A Ag	Pts Br.
Australie	19	17	20
Canada	17	10	10
Angleterre	9	16	12
Nouv-Zélande	6	2	3
Kenya	5	2	4
Inde	4	6	2
Ecosse	2	3	4
Jamaique	2	1	0
Irlande N.	2	0	0
P. Galles	1	4	1
Ghana	0	1	3
Trinidad	0	1	1
Nigéria	0	1	0
Ouganda	0	1	0
Samoa occ.	0	1	0
Tanzanie	0	0	1

Classement officieux des nations aux Jeux du Commonwealth, à Christchurch, Nouvelle-Zélande, après 67 épreuves.

	Pts
Australie	425
Canada	316
Angleterre	267
Nouv-Zélande	167
Kenya	81
Inde	80
Ecosse	78
P. de Galles	52
Irlande N.	28
Jamaique	28
Ghana	26
Trinidad	11
Tanzanie	10
Nigéria	10
Singapour	7
Samoa	5
Ouganda	5
Malaisia	4
Ile de Man	3
Tonga	2
Hong Kong	2
Grenade	1

Dernière heure

NEW YORK (PA) — Le gaucher John Matlack, qui a aidé les Mets de New York à remporter le titre dans la LN l'an dernier, était hier un des 11 joueurs qui ont accepté les conditions du club pour 1974. Les autres engagés sont les lanceurs Ray Sadecki, Hank Webb, Capra et Randy Sterling; les receveurs Duffy Dyer et Ron Hodges; les voltigeurs Dave Schneck et Bruce Bloistair; ainsi que Ed Kranepool et Jum Beauchamp ce qui porte à 17 le nombre d'engagés pour 1974.

ZAGREB, Reuter — Les Soviétiques Irina Rodnina et Alexander Zaizev ont conservé leur titre de champions d'Europe de patinage artistique par couple mercredi soir à Zagreb. La médaille d'argent est revenue aux Allemands de l'Est Romy Kermer et Rolf Oesterreich et celle de bronze aux Soviétiques Lyudmila Smirnova et Alexei Oulanov.

ROME (AFP) — "Napoles sera certainement un adversaire très difficile pour Carlos Monzon, et ce dernier doit s'attendre à beaucoup souffrir. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, Nino Benvenuti, ancien champion du monde des poids moyens.

"Avec sa grande technique et son métier consommé, le Mexicain constituera sans nul doute un obstacle très ardu pour Monzon qui livrera probablement l'un des plus durs combats de sa carrière, a précisé Benvenuti.

"Le grand handicap de Napoles résidera dans son poids, car il est très rare qu'un mi-moyen puisse battre un moyen à niveau de valeur égal".

Benvenuti, qui sera au bord du ring de puteaux pour assurer le reportage en direct de la radio italienne, a précisé que le combat serait très ouvert et que tout était possible.

"Certes, Monzon n'est peut-être plus ce qu'il était alors de ses combats avec moi et avec Griffith, mais il est doté de moyens physiques exceptionnels et d'une rage de vaincre peu commune. Il est souvent mal à l'aise devant des seconds plans, mais se surpasse toujours dans les grandes occasions".

les sports
EN BREF... EN BREF

CINCINNATI (PA) — Les voltigeurs Cesar Geronimo et Andy Kosco ont signé hier leur contrat 1974 avec les Reds de Cincinnati, qui comptent maintenant neuf joueurs sous contrat.

SAN FRANCISCO (PA) — Ron Bryant, seul vainqueur dans 20 matches de la LN l'an dernier, a accepté les termes des Giants de San Francisco pour 1974, de même que les lanceurs Jim Barr, Randy Moffitt, Gary Ryerson, D. Rose et le voltigeur Jim Howarth.

7up
PROGRAMME
PALAIS DES SPORTS

JEUDI 31 JANVIER

PETITE PATINOIRE
5h15 Yarmouth N.-E. vs Asbestos
6h30 Trois-Rivières vs Buckingham
7h45 Armdale vs Acton Vale
9h00 Donnacona vs Richmond
10h30 Bons Copains Molson

GRANDE PATINOIRE
4h Vics Mosquitos
5h45 Frédéricton N.-B. vs Hawksbury, Ont.
7h Frédéricton, N.-B. vs St-Jérôme
8h15 Thetford Mines vs Amherst
9h30 Charlottetown vs Montréal-Est
11h Riendeau vs Houde

Nesbitt's

LA DIRECTION
DU CLUB de GOLF et CURLING
GRANBY - ST-PAUL INC.

est heureuse d'offrir en 1974 à toute la population de Granby et la région, cet hiver, des divertissements des plus appropriés tels que:

RANDONNÉE EN TRAÎNEAU
"SLEIGH RIDE"
par groupe, ski de fond, raquettes. Randonnée le dimanche de 1 h p.m. à 5 h p.m. et le soir avec réservation. Tous les dimanches, fèves au lard servies de 9 h a.m. à midi.

SAMEDI SOIR: Ruth Charland à l'orgue
RÉCEPTIONS DE TOUS GENRES
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À
Gilles Rousseau
CLUB DE GOLF et CURLING
GRANBY - ST-PAUL INC.
Pour réservations:
378-9846

FORD
VOITURES '74
PLUS BELLES QUE JAMAIS
THUNDERBIRD — FORD
TORINO — MUSTANG
MAVERICK — PINTO

TORINO

GARANTIE A-1
SUR TOUTES
NOS AUTOS USAGÉES

CETTE GARANTIE
EST LA MEILLEURE

GRANBY
AUTORAMA INC.
960, Principale Granby
378-4636

Attention! J'ai une 4½ pièces à louer à #1139.00 — Située au rez-de-chaussée, immeuble de 8 unités, près de l'autoroute et du centre d'achat. Tél.: 263-4081 F. Roy

La LNH et l'AMH ne s'entendent plus!

MONTREAL (PC) — Les avocats de la LNH et de l'AMH se présenteront devant le juge Leon Higginbotham aujourd'hui parce que les gouverneurs de la LNH n'ont pas été unanimes hier à établir les termes qui auraient mis fin à la mésentente entre les deux circuits.

Le juge Higginbotham, de la cour de district de Philadelphie, avait donné, jusqu'à aujourd'hui, un délai aux deux parties afin d'en arriver à un règlement hors cour au sujet d'une série de poursuites s'élevant à $50 millions.

Plus tôt, les avocats des deux parties en étaient venus à une entente possible qui aurait incité l'AMH à retirer ses poursuites en retour d'une somme de $1.9 million de la LNH afin de défrayer les frais légaux de la nouvelle ligue.

Le juge avait alors fixé la date du procès au 28 mars.

Le président de la LNH a déclaré tard hier soir qu'il n'avait pas encore obtenu l'approbation unanime des 16 clubs de la ligue au sujet de l'entente proposée.

Les gouverneurs de la LNH s'étaient réunis pendant deux jours à Chicago à l'occasion de la partie d'étoiles, mais n'en étaient pas venus à une conclusion mardi soir, si bien qu'on devait compléter la consultation par téléphone ou télégraphe mercredi.

"Le vote suspendu n'a pas été complété, a déclaré Campbell hier soir. Nous n'avons pas obtenu le concensus de tous les clubs et on devra le dire au juge aujourd'hui."

On a appris ici que deux clubs américains n'avaient pas encore donné leur décision à la LNH et Campbell a refusé de les identifier.

Campbell a révélé que les négociations pouvaient se poursuivre jusqu'en mars et même après le début du procès.

Les fiduciaires de l'AMH avaient déjà approuvé l'entente proposée entre les deux ligues, après la réunion entre les avocats des deux parties.

Selon cette entente proposée, on aurait présenté une série de 15 matches hors concours entre les deux ligues. De plus, les deux ligues reconnaîtraient les contrats de l'autre circuit et permettraient l'échange inter-ligues lorsqu'un joueur serait remercié par une ligue.

L'AMH avait aussi consenti à ne pas défier la nouvelle clause d'un an inscrite dans les contrats de la LNH, laquelle a été contestée par l'Association des joueurs.

Le directeur de l'AJLNH, Alan Eagleson, a déclaré, mardi, à Chicago, qu'il avait autorisé l'avocat de l'Association des joueurs d'envoyer une lettre au juge Higginbotham au sujet de la position des joueurs concernant l'entente proposée.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	32	8	6	206	120	70
Montréal	29	11	6	167	125	64
Rangers	24	15	10	178	148	58
Toronto	22	17	9	176	145	53
Buffalo	22	21	5	157	158	49
Détroit	19	23	7	166	193	45
Islanders	12	22	12	111	149	36
Vancou.	12	29	7	130	186	31

Division Ouest

Philad.	29	11	6	154	93	64
Chicago	21	11	14	160	103	56
St-Louis	21	19	7	134	127	49
Atlanta	18	22	8	122	139	44
L. Ang.	16	23	8	131	153	42
Minnesota	15	21	11	145	165	41
Pittsburgh	14	29	5	132	177	33
Californie	9	34	7	129	217	25

HIER

NY Rangers 4 Pittsburgh 2
Vancouver 7 Détroit 3
Californie 4 St-Louis 6

CE SOIR

Minnesota à Toronto
NY Islanders à L. Angeles
Atlanta à Boston
Buffalo à Philadelphie
Californie à Chicago

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angle.	28	19	2	187	164	58
Toronto	24	24	4	201	183	52
Cleveland	23	21	5	154	157	51
Québec	23	23	3	178	161	49
N. Jersey	21	26	2	144	177	44
Chicago	20	20	3	142	149	43

Division Ouest

Houston	28	15	4	186	126	60
Winnipeg	24	22	4	175	183	52
Edmonton	25	23	0	171	166	50
Minnesota	23	24	1	184	179	47
Los Ang.	20	30	0	151	194	40
Vancouver	19	31	0	181	215	38

HIER

Houston 1 Cleveland 5
Chicago à Vancouver (soir)

CE SOIR

L. Angeles à Toronto
Houston à Québec
N. Angleterre à Jersey

JUNIOR "A"

	G	P	N	PP	PC	Pts
Longueuil	27	11	4	272	193	58
Waterloo	23	14	5	245	203	51
St-Jérôme	22	14	4	192	169	48
Rosemont	15	19	4	191	177	34
Granby	12	24	5	209	252	29
St-Jean	11	28	0	156	277	22

Division Est

Megantic	23	11	5	168	141	51
Le Cap	20	11	8	197	188	48
Ste-Foy	18	16	4	184	153	40
Beauport	16	18	5	177	178	37
T.-Mines	11	19	8	142	156	30
G.Mère	10	23	6	162	214	26

VENDREDI

St-Jean à Granby, (9.00)
St-Jérôme à Rosemont, (9.00)

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	23	11	1	255	187	67
Sherb.	29	20	0	231	127	58
Montréal	27	16	3	307	222	57
Laval	18	25	3	226	278	39
Dr'Ville	18	30	1	207	286	37
Hull	8	42	0	145	284	16

Division Est

Sorel	39	7	1	411	197	79
Québec	36	12	2	361	221	74
Shawin.	21	23	3	251	238	45
Chicout.	14	34	0	188	327	28
T'Rivières	13	36	0	212	347	26

JEUDI

Sorel à Cornwall
Laval à Dr'Ville

RICHELIEU

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	24	8	4	228	168	52
Beloeil	21	12	3	217	147	45
St-Lamb.	20	11	3	179	159	43
Boucherv.	17	13	4	179	149	38
Brossard	13	16	4	159	165	30
St-Hyac.	13	19	3	141	175	29
Valley.	11	16	6	159	193	28
C'Ville	11	20	4	153	210	26
Châteaug.	9	22	3	135	175	21

JEUDI

Chambly à Châteauguay
St-Hyac. à Vallevfield

MONT-LABATT

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Pie	17	1	2	114	46	36
St-Dam.	11	6	3	98	73	25
Mariev.	11	9	0	86	78	22
St-Jn-B.	9	8	3	71	73	21
St-Cés.	4	11	5	54	82	13
Milton	1	18	1	41	112	3

MARDI
(5 février)
Milton vs St-Pie, 8h
Marieville vs St-Damase
9h30

Vancouver se moque des Red Wings 7-3

DETROIT (PA) — Bobby Schmautz a compté deux buts hier soir en conduisant les Canucks de Vancoucer à un gain de 7-3 aux dépens des Red Wings de Détroit dans la LNH.

C'était le premier gain des Canucks sur les Wings depuis leur entrée dans la LNH en 1970.

Don Tannahill et Schmautz ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Canucks dans la première période, puis John Gould et Gerry O'Flaherty ont porté l'avance à 4-0 au tout début de la 2e reprise.

Après le premier but des Wings par Nick Libbett, André Boudrias et Dave Dunn ont reporté la priorité à 6-1 avant la fin de 2e engagement.

PREMIERE PERIODE

1—Vancouver: Tannahill (1) (O'Flaherty, Kurtenbach) 1:51
2—Vancouver: Schmautz (25) (Guévremont, Bordeleau) 19:51
Pénalités: Lynch D 5:10, Bordeleau V 9:03, Wilkins V 15:55, Dionne D 19:12.

DEUXIEME PERIODE

3—Vancouver: Gould (6) (Ververgaert, Guévremont) 1:27
4—Vancouver: O'Flaherty (9) (Kurtenbach, Tannahill) 1:41
5—Détroit: Libett (20) (Hughes, Berenson) 3:42
6—Vancouver: Boudrias (8) (O'Flaherty) 7:00
7—Vancouver: Dunn (6) (Boudrias, Dailey) 7:49
Pénalité: Boddy V 19:00.

TROISIEME PERIODE

8—Détroit: Charron (16) (Dionne, Roberts) 5:29
9—Détroit: Berenson (16) (Hughes) 5:48
10—Vancouver: Schmautz (26) (Boudrias, Dailey) 17:32
Pénalités: Dailey V 14:41, Schmautz Vâù;àè.

Lancers:
Vancouver 13 8 7—28
Détroit 11 5 9—25
Gardiens: Dyck, Vancouver; McKenzie, Rutherford, Détroit.
Assistance: 10,721.

Brad Park fait gagner New York

PITTSBURGH (PA) — Brad Park a profité d'un jeu de puissance pour marquer le but victorieux hier soir alors que les Rangers de New York ont surclassé les Pingouins de Pittsburgh 4-2.

Jean Ratelle a ensuite ajouté le but d'assurance.

Lowell MacDonald avait permis aux Pingouins d'égaler les chances à 2-2 dans la 2e reprise.

Ted Irvine et Rod Seiling avaient donné une avance de 2-0 aux Rangers, après une première période sans but, mais Jean Pronovost avait réduit la marge à 2-1 avec son 20e but de la saison avant le but de MacDonald.

Sommaire

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Pénalité — Park R 4:31, Durbano Pgh 11:41; Stemkowski R 14:43.

DEUXIEME PERIODE

1-NY Rangers, Irvine 19, 2:58
2-NY Rangers, Seiling 2 Tkaczuk, Fairbairn 4:31
3-Pittsburgh, Pronovost 20 Durbano, Stackhouse 11:46
4-Pittsburgh, MacDonald 24 Apps Stackhouse 16:08
Pénalités - Park R 8:40, Stemkowski R 15:01, Gilbert R 17:00.

TROISIEME PERIODE

5-NY Rangers, Park 16 Fairbairn Tkaczuk 9:44
6-NY Rangers, Ratelle 19 Hadfield, Gilbert 17:40
Pénalités - Stackhouse Pgh 8:51, Hadfield R 14:52.

Lancers:

Pittsburgh	11	14	4	—29
New York	6	8	20	—34

Gardiens - Inness, Pittsburgh; Giacomin, New York.
A — 9,928.

Tous les yeux se tournent maintenant vers Foreman

NEW YORK (AFP) — Caracas sera le 26 mars prochain le centre d'intérêt du monde de la boxe. Après la revanche convaincante que Cassius Clay a prise sur Joe Frazier, lundi, à New York, tous les yeux vont se tourner vers George Foreman, champion du monde des poids lourds.

Pour la première fois depuis qu'il a ravi le titre mondial à Joe Frazier, qu'il a massacré en 4:35 minutes, le 21 janvier 1973, à Kingston, Jamaïque, le jeune et sculptural Texan, 25 ans, un frappeur d'une puissance exceptionnelle, défendra son titre mondial.

Le match qu'il a disputé le 1er septembre dernier, à Tokyo, contre Joe "King" Roman, expédié d'ailleurs encore plus rapidement au tapis que Frazier, n'avait pas été reconnu par l'Association mondiale de la boxe W.B.A. Cette fois-ci, tout le monde convient que Ken Norton, numéro deux mondial, est le meilleur challenger disponible. L'ex-marine de 29 ans n'a-t-il pas cassé la mâchoire de Cassius Clay et tenu 24 rounds en deux combats contre l'ancien champion du monde?

"Je pense que c'est un championnat du monde très valable, car c'est la première fois que Foreman rencontrera un poids lourd de sa taille et qui a son allonge", a souligné mercredi, à New York, Alex Valdez, le promoteur péruvien de ce combat.

Garanties

Le directeur de la société Talemedia de Panama, qui vit près de Paris, a offert une garantie de $700,000 à Foreman ou 40 pour cent des recettes nettes pour qu'il défende son titre face à Norton, auquel il a assuré $200,000 ou 20 pour cent.

Le promoteur prévoit une recette brute de l'ordre de cinq à sept millions de dollars, moins de la moitié donc de ce qu'a rapporté la "revanche du match du siècle" Clay-Frazier.

Le championnat du monde sera le premier grand événement sportif qui sera organisé dans la nouvelle arène omnisports de la capitale vénézuélienne, El Poliedro de Caracas, une magnifique construction à dome goédique qui sera inaugurée le 1er mars et peut contenir 15,000 spectateurs. M. Aldemero Romaro, directeur du Poliedro a indiqué que les prix des places varieront entre 20 et 100 dollars.

Les organisateurs du combat, qui ont déposé une garantie de $350,000 dans une banque newyorkaise, ont signé mercredi le contrat avec le promoteur et les boxeurs.

Déclarations

Au cours d'une conférence de presse organisée à cette occasion, à New York, Foreman a déclaré "qu'il n'était pas anormal qu'il défende son titre en dehors des Etats-Unis".

"Je détiens un titre mondial et non américain et je me sens citoyen international", a-t-il dit.

Le champion du monde, qui pèse actuellement 246 livres, a affirmé que son poids était le moindre de ses soucis. Il entamera sa préparation le 1er février à Hayward, en Californie, où il est actuellement établi. Refusant de répondre directement à la question de savoir s'il était prêt à rencontrer Clay, Foreman a dit qu'il n'avait que son combat contre Norton en vue.

Ce dernier a indiqué, de son côté, que son problème sera "la terrible puissance de frappe de Foreman". Mohamed Ali est un boxeur d'une rapidité étonnante, Foreman est le frappeur classique", a-t-il dit.

A la question de savoir qui était actuellement le meilleur poids lourd, Foreman dont la modestie contraste avec l'arrogance de Mohamed Ali, a répondu: "Il n'y a pas de meilleur boxeur. Il y a un champion du monde en titre et des meilleurs boxeurs: Ali, Frazier, Norton, Quarry, Lyle. Ils se valent tous".

Houston 1 Cleveland 5

CLEVELAND (PA) — Ray Clearwater y est allé de deux buts hier soir en conduisant les Crusaders de Cleveland à un gain de 5-1 sur les Aeros de Houston dans l'AMH.

Le match a été marqué d'une échauffourée à la fin de la 2e période alors que le pilote Bill Dineen et Gordie Howe, des Aeros, ont envahi les gradins à la suite d'une remarque désagréable à l'endroit du club Houston.

Russ Walker, Paul Andrea et Paul Shmyr ont complété le total des vainqueurs tandis que Murray Hall évitait le zéro aux visiteurs.

PREMIERE PERIODE
1. Cleveland, Clearwater 7, 9:21
2. Cleveland, Walker 8 Neale, Shmyr 12:49
3. Cleveland, Clerwater 8 Shmyr, Ercikson 13:05
Pénalité: W. Hillman Cl 13:39

DEUXIEME PERIODE
4. Cleveland, Andrea 8 Shmyr, Erickson 6:08
5. Cleveland, Shmyr 7 Buchanan 7:00
6. Houston, Hall 21 Labossière, Schella 16:04
Pénalité: Shmyr Cl 3:57

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Aucune pénalité.

St-Louis bat les Seals 6-4

ST-LOUIS (PA) — Garry Unger a réussi son 2e truc du chapeau de la saison hier soir alors que les Blues de St-Louis ont surclassé les Golden Seals de la Californie 6-4 dans la LNH.

Pierre Plante, John Wright et Wayne Merrick ont complété le total des Blues tandis que Garry Croteau, Craig Patrick, avec deux buts, et Walt McKechnie répliquaient pour les vaincus.

PREMIERE PERIODE
1. St- Louis, Wright 4 Harbaruk, B. Plager 2:56
Pénalités: Thomson SL Mineure double, Mott Cal. 7:14, Plante SL 7:57, M. Johnston Cal 8:27, Gilbertson Cal, Merrick SL 14:11, Cummins Cal. 16:16.

DEUXIEME PERIODE
2. Californie, Croteau 9, 1:18
3. Californie, Patrick 9 Boldirev, J. Johnston 13:42
4. St-Louis, Unger 22 Evans, Watson 18:56
Pénalités: Plante SL 5:32, Laframboise Cal. 10:46, B. Plager SL 13:08.

TROISIEME PERIODE
5. St-Louis, Plante 16 Polis, Awrey 2:05
6. St-Louis, Unger 23 Polis 5:09
7. Californie, McKechnie 18 Murray 6:50
8. St-Louis, Merrick 13 Sather, Williams 7:14
9. St-Louis, Unger 24 Harbaruck,Thomson 11:37
10. Californie, Patrick 10 Boldirev 19:30
Pénalités: M. Johnston, Cal. 0:44, Williams SL 19:50

LANCERS

Calif.	6	8	8	—22
St. Louis	21	14	14	—49

Gardiens: Meloche, Californie; Davidson, St. Louis.
Ass. 17,918

Le monde des quilles

GAILURON-LABATT

Lors des dernières rencontres, G. Raymond et M. Comtois ont triomphé 3 à 1 de Bourgeois et Bernier, tandis que Ménard blanchissait Casavant 4 à 0, et que Marquis l'emportait 2 1/2 à 1 1/2 sur Chabot. Chez les hommes, D. Chabot a roulé 589-221, C. Raymond 553-199, C. Marquis 552-193, R. Ménard 526-189. Chez les femmes, D. Gaucher a réussi 447-176, N Raymond 429-119, C. Ménard 390-168 et F. Bernier 382-146.

Ligue Lussier

Le Grand Prix domine la ligue avec 11 points, suivi de Riviera 8, LeSabre et Catalina 6, Electra et LeMans 5, Trans Am 4 et Century 3. Les meilleures marques de la semaine ont été réussies par C. Languay avec 402-161.

FACILE! AUX MAGASINS

Firestone

PROFITEZ DES FACILITÉS DE PAIEMENT DE Firestone de CHARGEX ou d'AMERICAN EXPRESS

François Houle, représentant

535, rue PRINCIPALE
GRANBY 378-9041

LAVEUSE 5 CYCLES

General Electric

Finie la corvée de la lessive! Voyez ces perfectionnements: choix de deux vitesses de lavage et d'essorage; cinq cycles, pour tous tissus, trois températures de lavage et de rinçage; trois niveaux d'eau pour économiser l'eau chaude.

W522H

$309.95 SEULEMENT

ÉCONOMISEZ! PROFITEZ DE NOS PRIX D'ACHAT EN GROS!

Nous achetons pour 180 magasins Firestone

Ni intérêts, ni frais de service en cas de paiement complet dans les 90 jours

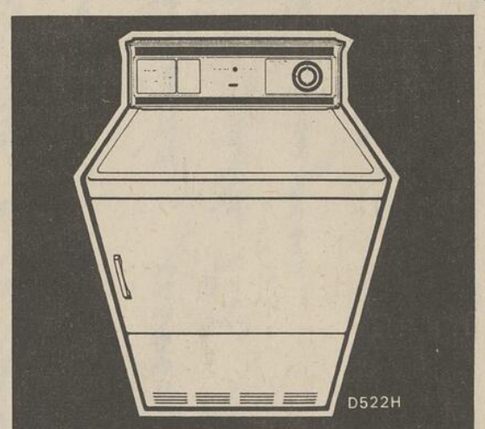

SÉCHEUSE RAPIDE

General Electric

Traite votre linge "en douceur" et le sèche rapidement. Deux températures et trois cycles au choix; grand filtre à charpie; cycle pour vêtements sans repassage.

D522H

$189.95 SEULEMENT

COUTEAUX

Couteau à découper de 10" 06-22-064-9
Couteau de cuisine de 9" 06-22-065-7

AU CHOIX

$1.89 CHACUN

Comparables à des modèles de $5.69

RÉVEIL ÉLECTRIQUE
Ingraham à cadran lumineux

06-22-066-5

$3.89 Comparable à des modèles de $8.98

HITACHI ÉTAT SOLIDE À 100% • HITACHI ÉTAT SOLIDE À 100%

Stop TV Service

NOUS VENDONS LES MEILLEURS PRODUITS À ÉTAT SOLIDE À 100%, FABRIQUÉS PAR

HITACHI

Nous sommes convaincus que les appareils de divertissement Hitachi sont les meilleurs qui soient. En fait, Hitachi possède plus d'expérience que tout autre fabricant en matière d'Etat Solide à 100%. Et Hitachi, l'ultra-sûr, fait subir à ses appareils les épreuves les plus rigoureuses qui soient. Nous voulons vous le prouver, lors de la période d'Hivertissement Hitachi, et vous montrer pourquoi on dit que "les appareils Hitachi sont ultra-sûrs."

CT-912. Télécouleur 20 po. avec ELECTRO APS. L'un des nouveaux "ultra-sûrs" Hitachi. Avec tube image matriciel noir et circuit Etat Solide à 100%, il comporte L'ELECTRO APS (Réglage automatique de l'image), pour assurer une image aussi parfaite qu'à la sortie de l'usine.

DPK-345. Système sonore 4 canaux, 85 watt. Système tout usage pour l'écoute en ambiophonie 4 canaux. Tourne-disque entièrement automatique. Dispositif d'accord avec transistor à effet de champ (FET). Amolificateur Etat Solide à 100% avec circuit matriciel intégré, pour l'écoute sur 4 canaux. Avec deux haut-parleurs. Haut-parleurs additionnels moyennant supplément.

KC-786. Radio-réveil numérique AM/FM Magnifique radio de table avec cadran de réveil lumineux, indicateur jour-date, minuterie de coupure 60 minutes avec arrêt automatique, commutateur de somnolence, réveil en musique ou par ronfleur.

Voyez ces aubaines, et beaucoup d'autres, chez le détaillant Hitachi

Stop TV Service

CENTRE D'ACHAT FRONTENAC, Granby Tél. 378-9322

HITACHI ÉTAT SOLIDE À 100% • HITACHI ÉTAT SOLIDE À 100%

les potins
DU JEUDI MATIN

par Bernard Brodeur et Benoit Gaudreau

Après trois jours d'activités assez réduites au tournoi National Bantam de Granby, sans pour cela avoir manqué de joutes très intéressantes, les activités reprennent de plus belle aujourd'hui, alors que les "grands" commenceront vraiment à se séparer des "petits", en ce sens que les quarts de finale commenceront à connaître leurs participants... Avec l'arrivée de plusieurs équipes des autres provinces, les sportifs qui ont demandé à héberger des joueurs, seront comblés au cours des quatre prochains jours... Il n'est pas impossible que le tournoi de Granby soit l'objet d'une très agréable visite au cours des prochains jours; en effet, on parle de la venue possible du ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Paul Phaneuf... Qui sera élu "M. Sport 1974"...? Nous le saurons dimanche au tournoi... Les confrères Bédé Charbonneau et Jean-Pierre Cyr font de la grosse besogne comme annonceur officiel du tournoi... Le président des Vics, Léon Robert réussit toujours à se libérer de son travail à son garage, (entre 2 clients) pour venir encourager les jeunes... Nous invitons les sportifs qui hébergent des joueurs, à les supporter dans leurs efforts pour sortir vainqueurs; ils se sentiront ainsi un peu plus "chez eux"... Gérald Tétreault trouvera-t-il dans le travail de "barman"... un nouveau métier...? Au fait, l'équipe du "bar" se surpasse vraiment depuis le début du tournoi... même Jacqueline y a mis l'épaule... aux bouteilles... Aux dernières nouvelles, Roger Ricard, se la coulait douce sur le terrain de golf "Jackie Gleason", à Fort Lauderdale n Floride... Mais, au dire de Gilles Rousseau, il ne perd rien pour attendre... De plus en plus, les Orioles de Granby de la ligue de baseball Majeure du Québec craignent de ne pas avoir de stade pour la prochaine saison... sinon un simple "terrain de vache"... Jean Houle lui-même publiciste des Orioles, cache difficilement son inquiétude... Excellente initiative que celle de Matty Alston d'ouvrir une école de baseball... Réjean Boulet, attaché au secrétariat du tournoi Bantam, ne passe pas une journée sans nous parler de tennis... il va falloir se plaindre au président Denis Dumas... Dans tout cet "ouragan bantam" il ne faut pas oublier que nos Vics "A" disputent un match important à Granby demain soir, contre les Aigles de St-Jean... L'ami Claude Deslandes représentait la Coopérative de Granby lors d'une mise au jeu au Tournoi bantam, lundi soir; à tous les jours, on rend hommage aux commanditaires du tournoi... Jean Patenaude, gérant général des Vics nous informait hier que l'absence de Ben Couture, au match de lundi à Longueuil, était pleinement justifiée... "Nous en avions été informée dimanche soir", a confirmé Jean... On parle encore de la performance de Ben Couture, au match de dimanche soir, c'était à voir...

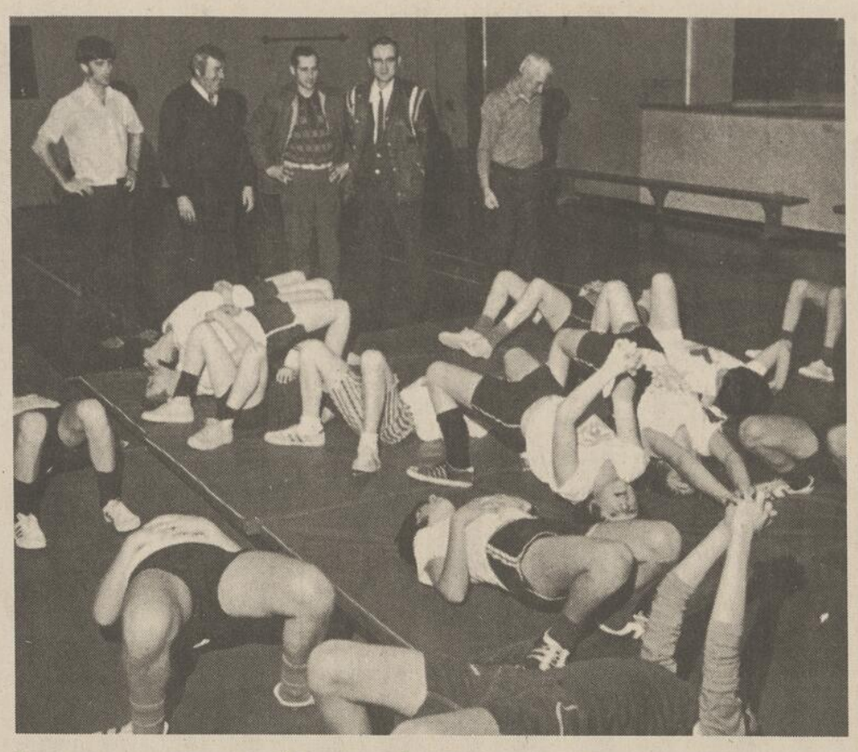

Le pee wee à l'entraînement

Les jeunes Maroons de Waterloo, qui représenteront cette ville au tournoi International Pee Wee disputé dans le cadre du carnaval d'hiver de la vieille capitale sont bien déterminés à atteindre à nouveau la grande finale et aussi s'emparer des honneurs de leur classe. Pour ce faire, l'instructeur Rolland Morrisseau les a soumis à un entraînement intensif, alors qu'avec l'aide de John Wilson, professeur d'éducation physique, les Maroons pee wee s'entraînent au Gymnase du High School de Waterloo. Sur le document, nous apercevons les joueurs en plein exercice, sous l'oeil attentif de John Wilson, Rolland Morrisseau, instructeur, Paul Choinière, Malcom Juby, président du hockey mineur et Vic Hadd, entraîneur.
(Photo Jeannot Petit)

Ecole de baseball Matt Alston

GRANBY — C'est maintenant définitif: l'école de baseball Matt Alston débutera ses cours le 2 mars prochain à la polyvalente J.H.-Leclerc.

Cette école est ouverte à tous ceux, joueurs ou instructeurs, qui veulent en connaître davantage sur les différentes techniques et stratégies du baseball et améliorer leur efficacité au jeu.

Il y aura deux classes, soit la première pour les 10 ans à 14 ans, et la deuxième pour les 15 ans et plus. Les cours dureront huit semaines, tous les samedis, du 2 mars au 20 avril. La classe 10-14 se donnera de 9 heures à 10 h 45; la classe 15 et plus se donnera de 10 h 45 à 12 h 45.

L'inscription aura lieu au sous-sol de l'église Notre-Dame les 18 et 20 février de 19 heures à 22 heures, et le 23 février de 9 heures à 13 heures.

Toutes les informations vous seront fournies lors de cette inscription. Les frais d'inscription sont de $20.00. Pour les familles qui désirent inscrire plus d'une personne, les frais sont de $20.00 pour le premier et $10.00 pour les autres. Ces frais sont exigibles lors de l'inscription.

Ceux qui désirent des informations additionnelles peuvent téléphoner aux numéros suivants après 18 heures: 372-2834 ou 372-2152. Le nombre d'inscription est limité pour permettre un meilleur rendement. Inscrivez-vous tôt!

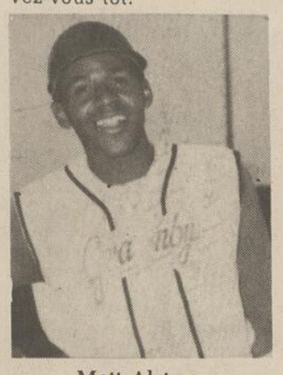

Matt Alston

Ecole de baseball Matt Alston,
593, rue Mercier,
Granby.

les sports
EN BREF... EN BREF

OTTAWA (PC) — L'instructeur Jack Gotta, des Rough Riders d'Ottawa, a révélé qu'il avait demandé la permission au propriétaire David Loeb des Riders d'amorcer des négociations avec une nouvelle équipe de l'Association mondiale de Football. Gotta a précisé qu'il désirait au moins étudier l'offre qui lui avait été faite, sans préciser d'où elle venait. Gotta fut nommé instructeur de l'année, en 1973, après que les Riders eurent remporté la coupe Grey.

Ski de fond à "Sutton en Haut"

SUTTON — La fièvre du ski de fond, n'échappe pas au centre touristique de Sutton, où on vient d'inaugurer une station connue sous le nom de "Sutton En Haut enr."

Sous la direction de Jean-Luc Ménard et de Daniel Dépelteau, le centre vient d'inaugurer plus de 10 milles de pistes spécialement pour le ski de fond, pistes qui se divisent en deux tracés, l'un sur le versant nord, et l'autre sur le versant sud de la route qui mène au Mont Sutton.

Cette piste, dont le point de départ est situé à l'hôtel Horizon, offre des tracés qui font la joie des débutants comme des experts. Le versant nord offre en plus un "oasis de repos" à la ferme Bellevue.

De plus, ceux qui en sont à leurs premières armes et qui désirent prendre des leçons avant de s'engager sur les tracés, peuvent s'adresser à l'école de ski Jean Lessard, sise à proximité de l'hôtel Horizon. A souligner que les tarifs réguliers sont très minimes pour la pratique de ce sport, à "Sutton En Haut".

Donc l'Estrie ajoute à sa collection déjà impressionnante de centres touristiques d'hiver. On ne peut que féliciter les instigateurs de ce nouveau projet.

les sports
EN BREF... EN BREF

PARIS Reuter — La course cycliste Paris-Nice qui se déroule en mars pour la première fois s'affronter des coureurs amateurs et professionnels.

Jean Leulliot, directeur de cette classique, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'une équipe polonaise participera à la course, aux côtés des professionnels.

Les épreuves omnium de cyclisme sont autorisées sous certaines conditions par l'Union cycliste internationale, mais jusqu'ici personne n'avait voulu faire le premier pas.

Le fait qu'une course aussi importante que Paris-Nice première grande épreuve cycliste de la saison verra côte à côte des amateurs et des professionnels pourrait encourager beaucoup d'autres organisateurs à suivre cet exemple.

Déjà la Pologne a accepté d'"ouvrir" aux professionnels son classique tour cycliste amateur, et deux équipes françaises y participeront.

Mais la consécration finale du cyclisme omnium ne surviendra pas tant que deux épreuves comme le Tour de France professionnel et el Tour de l'avenir amateur — disputés sur les mêmes routes mais séparément — ne seront pas complètement amalgamées. Mais ceci semble encore très lointain.

CARRIÈRE D'AVENIR
DANS LA VENTE D'AUTOMOBILES

Nos représentants font un revenu annuel de $9,000. à $16,000., voiture de l'année, avantages sociaux.

POURQUOI PAS VOUS ?

SI VOUS ÊTES: travailleur, discipliné, consciencieux

SI VOUS AIMEZ: la vente, rencontrer les gens, servir

SI VOUS AVEZ: l'entregent, le vouloir, l'ambition

GABRIEL LUSSIER LTÉE
VOUS RECHERCHEZ
Venez rencontrer Robert Jutras, André Bélanger ou Noël Champagne
715, boul. LECLERC GRANBY

MOR-POWER
GARANTIE DE REMPLACEMENT
SANS FRAIS
Pendant durées indiquées ci-dessous

SUPER-SERVICE
20-20
Groupes 24 et 24F (12V)
AVEC ÉCHANGE

Groupes 24 et 24F: 54 plaques, 295 A au démarrage. Pour plupart des Ford 65-73; General Motors 1956-70; American Motors et Chrysler 1956-73; Datsun 1968-73; Toyota 1967-73 et Volvo 1963-73.

Batteries à douilles latérales disponibles pour voitures GM 70-73 (en sus).

Groupes 27 et 27F: 66 plaques, 370A au démarrage. Pour plupart des Cadillac, Buick, Oldsmobile 1964-70; des Chrysler, Mercury, Thunderbird, Lincoln 1967-73 et modèles à moteurs et servomécanismes facultatifs. Toujours posée 100% fraîche et chargée. Avec échange **25-24**

REMPLACEMENT *SANS FRAIS* GARANTI **18** MOIS

DUAL-DUTY **22-20**
GROUPE 22F (12V)
AVEC ÉCHANGE

Groupe 22F: 66 plaques, 335A au démarrage. Pour plupart des véhicles GM compacts et intermédiaires 1962-70; Ford 1964-73 et American Motors 6 cyl. 1969-73

Groupes 24 et 24F: 66 plaques, 395A au démarrage. Pour plupart des Ford 65-73; véhicules GM 1956-70; American Motors; Chrysler 56-73; Datsun 68-73; Toyota 67-73; Volvo 63-73.

Groupes 27 et 27F: 78 plaques, 445A au démarrage. Pour plupart des Cadillac, Buick, Olds, 64-70; Chrysler, T-Bird, Lincoln 67-73; voitures à moteur facul.

POSE DE BATTERIE 75¢ en plus

Groupes 24 et 24F (12V) Avec vieille batterie **24-20**

Groupes 27 et 27F (12V) Avec vieille batterie **28-04**

REMPLACEMENT *SANS FRAIS* GARANTI **30** MOIS

Voir notre catalogue pour les détails de la garantie.

Batteries à douilles latérales disponibles pour voitures GM 70-73 (en sus).

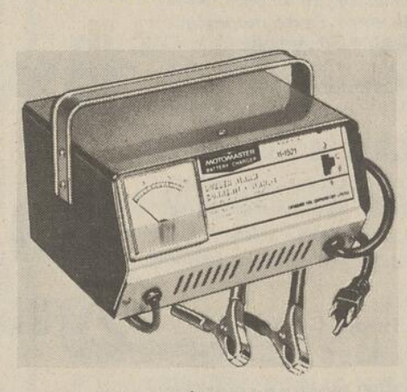

EXCLUSIVITÉ CANADIAN TIRE
Nouveau chargeur 6 et 12 volts
MOTO-MASTER
21-95

Chargeur de luxe avec commutateur pour 6 ou 12 volts. Recharge batterie en 9 à 12 heures. Avertisseur sonore de branchement incorrect. Redresseur au séiénium à coupe-circuit automatique. Plein débit de charge sur 6 et 12 volts. Fourni avec cordon, fiche CA et pinces de batterie. Se branche sur circuit 110 volts, 60 c/s, 6A.

ÉVITEZ DES FRAIS COÛTEUX!
Câbles d'appoint

Economisez du temps et de l'argent et évitez les ennuis. Câbles économiques en aluminium, service léger. Pinces 75A isolées. 8 pi. de long. Pour batterie 12V. Pratiques. La paire. **1-75**

1. **NETTOYEUR DE DOSEUR AUTOMATIQUE** Décolle volet d'étrangleur, etc. Bombe aérosol de 6 oz. **.95**
2. **DÉGIVREUR DE PARE-BRISE** Flacon compressible de 16 oz. **.44**
3. **DÉPART-ÉCLAIR MOTO-MASTER** A vaporiser dans prise d'air du carburateur. Bombe aérosol 15 oz. **.89**
4. **ANTIGEL "GAS FLOW", 4 OZ** Evite le gel des conduites d'essence **.19**
5. **DÉGÈLE-SERRURE MOTO-MASTER** Flacon compressible de 1¼ oz. **.29**
6. **LAMES "STORM CHASER"** Antirouille, inaltérables, insonores. Ne rayent pas. Solide plastique polycarbonate. La paire. **3.79** à **6.29**
7. **PROTECTEUR DE PARE-BRISE DE LUXE** Vinyle laminé opaque ultra-épais. Tient en place. **1.79**

Des démarrages rapides...

A. **HUILE DE MOTO-NEIGE** Huile "Polar" sans résidus. Démarrages rapides. Améliore durée et performances du moteur. Ouverture éclair. 16 oz. liq. **.69**

B. **LIQUIDE DE DÉPART-ÉCLAIR** A vaporiser dans le carburateur. Démarrages rapides et sûrs. 5 oz liq. en aérosol. Pratique. **.99**

3% COUPONS-BONIS SUR ACHATS AU COMPTANT

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ
GRANBY
J.C. VALLÉE, propriétaire
332, rue PRINCIPALE 378-5383

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ
COWANSVILLE
LES PRODUITS R.C.J. Ltd, propr.
127, rue PRINCIPALE 263-4232

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ
WATERLOO
GILLES SEGUIN Inc., propriétaire
5393, rue FOSTER 539-3801

Woolco

GRANDE

LA VENTE DÉBUTE DEMAIN

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

DES AUBAINES SANS PAREILLES DANS TOUT LE MAGASIN

DES CENTAINES DE SPÉCIAUX SURPRISE

TAPIS-TENTURES

TAPIS. Tapis 100% nylon. Endos en caoutchouc. Choix de couleurs. Dimension 9 x 12. *CHACUN* **29.95**

DRAPERIES OU COUVRE-LITS Vaste choix de textures et de couleurs. Dimensions assorties. *CHACUN* **$5**

ENSEMBLES POUR SALLE DE BAINS Vaste choix de textures et de couleurs. Dimensions assorties. *L'ENSEMBLE* **$6**

RIDEAUX DE DOUCHE En plastique. Choix de couleurs *CHACUN* **$4**

TAPIS Tapis de passage, 100% nylon. Mauve seulement. *VGE LINÉAIRE* **$1**

BIJOUTERIE

COLLIERS Vaste choix de colliers de couleurs assorties. *CHACUN* **1.50**

BOUCLES D'OREILLES Pour oreilles percées ou non percées. Choix de modèles. *LA PAIRE* **$1**

ATTACHES POUR CHANDAILS 2 boutons avec chaine *CHACUN* **.50**

BROCHES En ivoire véritable. Délicate rose travaillée sur tige dorée. **2.96**

APPLIQUÉS En paillettes. Choix de modèles et de couleurs. *CHACUN* **$1**

VÊTEMENTS HOMMES-JEUNES GENS

PANTALONS POUR GARÇONS Style Baggies. 100% coton. Lavable à la machine. Choix de motifs à carreaux. Tailles 8-18 *CHACUN* **3.99**

CHANDAILS POUR GARÇONS Genre débardeur. Choix de textures et de teintes. Fabrication canadienne. Tailles P.M.G.TG. 2 *pour* **$5**

CHEMISES HABILLÉES POUR HOMMES Chemises à manches longues. Pressage permanent. Choix de motifs. Couleurs assorties. Tailles 15-16½ *CHACUNE* **5.88**

PANTALONS HABILLÉS POUR HOMMES En polyester et laine. Fabrication canadienne. Choix de motifs à carreaux. Tailles 30-40 **12.88**

COUPE-VENT POUR HOMMES Style aviateur. Collet et poignets en peluche. Tailles 36-44. *CHACUN* **24.44**

COUPE-VENT POUR GARÇONS Coupe-vent à la taille. 100% nylon avec chaude doublure pelucheuse à l'intérieur. Choix de teintes unies. Tailles 8-16. *CHACUN* **9.99**

COUPE-VENT POUR GARÇONS Style aviateur. Fabrication canadienne. Choix de motifs à carreaux. Tailles 8-18. *CHACUN* **14.99**

PANTALONS POUR HOMMES Style Baggies. 100% coton. Large revers de 2½". Choix de teintes. Tailles 26-36. *CHACUN* **8.88**

TRICOTS POUR HOMMES Lavable. Pressage permanent. Manches longues. Fabrication canadienne. Tailles P.M.G. *CHACUN* **9.99**

PANTALONS SPORT POUR GARÇONS Style Baggies. Choix de teintes. Tailles 7-12. *CHACUN* **2.99**

RAYON DES MEUBLES

MOBILIER DE SALON Style colonial. Choix de motifs Se transforme en un lit. *L'ENSEMBLE* **$168**

MOBILIER DE SALON Comprend le sofa 4 places et la chaise. D'entretien facile. Vert et or. 1 seulement. *L'ENSEMBLE* **$159**

MOBILIER DE SALON 65% nylon et 35% rayonne. Comprend le sofa et le fauteuil Ton or et noir. 1 seulement. *L'ENSEMBLE* **$219**

MOBILIER DE SALON 100% Olefin. Comprend le sofa et le fauteuil. 1 seulement. *L'ENSEMBLE* **$279.95**

MOBILIER DE CHAMBRE Comprend le bureau triple à 5 tiroirs et 2 miroirs, la commode à 2 tiroirs et tablettes. Tête de lit ajustable à 54" et 60". Fini noyer. 1 seulement. *L'ENSEMBLE* **$259**

FAUTEUILS INCLINABLES En tissus très résistant. Vert, turquoise, or. 3 seulement. *CHACUN* **59.95**

LAVEUSE AUTOMATIQUE "McClary" 2 vitesses. Sélecteur de température et de niveau d'eau. Blanc seulement. 1 seulement. *CHACUNE* **$229**

RÉFRIGÉRATEUR "Brentwood" Sans givre. Tablettes ajustables. Blanc seulement. 13 pi. cu. 1 seulement. *CHACUN* **$219**

RÉFRIGÉRATEUR "Brentwood" Sans givre. Tablettes ajustables. Blanc seulement. 14.6 pi. cu. 1 seulement. *CHACUN* **$289**

TÉLÉVISEUR COULEUR "JVC" Écran de 20". Contrôle automatique. UHF/VHF. Meuble fini noyer. 1 an de garantie sur les pièces. *CHACUN* **$349**

TÉLÉVISEUR COULEUR "Fleetwood" Écran de 26". UHF/VHF. Sélecteur de couleurs. Meuble sur pattes fini noyer. 1 seulement *CHACUNE* **$549**

STÉRÉO "Brentwood" Meuble de style moderne. 2 haut-parleurs. Radio AM/FM/MPX. Contrôles de basse, aigu, grave. 2 seulement. *CHACUN* **149.95**

STÉRÉO "RCA" Meuble de style contemporain. Radio AM/FM/MPX. Table tournante Garrard. Emplacement pour appareils à cassettes. Fini noyer. 1 seulement. *CHACUN* **$219**

ARTICLES DE SPORT

SKIS "IMURA" En fibre de verre. Centre en bois, lamelles en fibre de verre. Carré monopièce, en acier dissimulé. Protecteurs moulés pour le bout et le talon. D'accrochage Tyrolia et fixations à enfilage direct. *L'ENSEMBLE* **39.97**

BOTTES DE SKI "CABER MONZA" Extérieur monopièce en plastique isotherme. Doublure jaune. 5 boucles Everest. Extérieur noir. *LA PAIRE* **$20**

SKIS De marque Imura Combi 400" *L'ENSEMBLE* **29.95**

HABITS DE MOTONEIGE Extérieur 100% nylon et intérieur 100% polyester. Noir avec liséré. Choix de tailles. *CHACUN* **$20**

BOTTES Pour l'excursionniste. Très confortable. Choix de pointures. *LA PAIRE* **$5**

PATINS De marque "Bawer". Pour hommes. Choix de pointures. *LA PAIRE* **$15**

RAQUETTES Cadre en bois fort. C'est le temps de commencer à pratiquer ce sport en vous procurant une paire de raquettes à très bas prix. *LA PAIRE* **$15**

MOCASSINS Pointures 8-9-10. *SPÉCIAL* **$15**

QUINCAILLERIE

SILICONE En canette de 7 onces. *CHACUNE* **.99**

CLÉ À ROCHET Avec ensemble 13 morceaux comprenant douilles métriques. *L'ENSEMBLE* **12.95**

OUTILS POUR LE BRICOLEUR Choix de truelle pour coins de ciment, collets, crayons feutre, ciseaux pour le métal, tourne-vis rachet et plusieurs autres. 2 pour **.99**

BÛCHES POUR FOYER Donne une flamme multicolore. Brûle pendant 3 heures. 2 pour **.88**

RAYON DES JOUETS

JEUX "BATTLEBOARD" Jeu stratégique d'assaut, véritable explosif. *CHACUN* **5.47**

JEUX DE HOCKEY "Phil et Tony Esposito" Les patineurs vont n'importe où. Action continue. Mise en échec. Commande magnétique. *CHACUN* **11.98**

NÉCESSAIRE À FABRIQUER DES CHANDELLES Ce nécessaire comprend moules, cire et mèche. Instructions complètes. *CHACUN* **6.98**

JEUX "SHAKER MARKER" "Hair Bunch". Comprend mélange magique, moule, pinceau, couleur, etc. *CHACUN* **6.97**

BÉBÉS "CHOU CHOU" Nouveau-né. 13" de haut. *CHACUN* **9.98**

AÉROPORT "FISHER PRICE" Aéroport animé avec plusieurs accessoires. Fort et résistant. *CHACUN* **14.95**

Woolco

UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h p.m.
SAMEDI 9 h a.m. à 5 h p.m.

370 rue ST-JACQUES
PLAZA GRANBY, GRANBY

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

VENTE D'APRÈS INVENTAIRE

LA VENTE DÉBUTE DEMAIN

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

VENEZ TÔT POUR AVOIR PLUS DE CHOIX!

PLUSIEURS ARTICLES EN QUANTITÉ LIMITÉE!

PAPETERIE

SACS
Sacs tout usage "Baggies". Paquet de 20 sacs de 15" x 18".
LE POT — .59

CRAYONS FEUTRE
Pointe fine. Paquet de 6 crayons.
2 POUR — .89

ALBUMS DE PHILATHÉLIE
Albums de timbres avec le nécessaire pour débuter une collection de timbres.
CHACUN — 6.99

SACS À COSMÉTIQUES
Sac à cosmétiques avec le porte-monnaie. Choix de couleurs.
L'ENSEMBLE — 1.76

STYLOS
Stylos "Malibu" de Paper Mate.
CHACUN — .49

ENSEMBLES DE FÊTES
Comprend 51 pièces. Complet pour 10. Idéal pour réception enfantine.
L'ENSEMBLE — .99

MIROIRS
Miroir pour le maquillage en forme de 8. Choix de couleurs.
CHACUN — 1.37

RAYON DES CAMÉRAS

RADIO/RÉVEIL "ANTC"
Radio AM avec réveille-matin automatique. Mouvement télé-chron. Beige seulement.
CHACUN — 12.87

CALCULATRICE "COMMODORE"
Affichage à 6 chiffres facile à lire, système à 2 décimales. Elle fait les additions, soustractions, multiplications et divisions. Avec piles 9 V et étui.
CHACUNE — 39.87

DIVERS

FLEURS SÉCHÉES
Choix de magnifiques arrangements de gerbes de blé.
LE PQT — 1.98

VITAMINES POUR CHIENS
Vitamines en capsule. Paquet de 30.
LE PQT — .98

LAMPES DE TABLE
Lampe blanche avec base noire. Abat-jour dimension 12 x 14 x 8.
CHACUNE — 7.88

ARTICLES MÉNAGERS

ASSORTIMENT DE CASSEROLES
Vaste choix de casseroles et poêlons. Couleurs assorties.
2 POUR — 1.99

ASSORTIMENT DE CASSEROLES
Vaste choix de casseroles et poêlons. En fonte émaillée. Choix de couleurs vives.
2 POUR — 4.99

SACS À BALAYEUSES
Choix de différents modèles. Paquet de 3 et 4 sacs.
3 PQT POUR — .77

PRESSE-JUS
Comprend 3 pièces.
2 POUR — .99

VÊTEMENTS POUR DAMES

SOUTIEN-GORGE POUR DAMES
Choix de couleurs et de modèles. Poitrines 32A à 40D.
CHACUN — 3.99

COL-AU-CORPS POUR DAMES
En nylon. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.
2 pour — $5

JACKETS POUR DAMES
En imitation de fourrure. Brun seulement. Tailles 9 à 15.
CHACUN — $20

ROBES DE MATERNITÉ POUR DAMES
En acétate et polyester. Lavable à la machine. Choix de couleurs. Tailles 9 à 15.
CHACUNE — $4

CHANDAILS POUR DAMES
Vaste choix de modèles offert dans un assortiment de couleurs. Tailles P.M.G.
CHACUN — $4

COLLE-AU-CORPS POUR DAMES
En nylon. Lavable. Choix de couleurs et de modèles. Tailles P.M.G.
CHACUN — $3

ROBES D'INTÉRIEUR POUR DAMES
En nylon. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.
CHACUNE — $5

MANTEAUX POUR JEUNES FILLES
Choix de modèles et de couleurs. Plaid. Tailles 7 à 14.
CHACUN — $10

ROBES POUR JEUNES FILLES
Robe longue en nylon. Choix de couleurs. Tailles 7 à 14.
CHACUNE — $15

CARDIGANS POUR DAMES
En acrylique. Choix de 3 couleurs. Tailles P.M.G.
CHACUN — $4

CHEMISES T pour JEUNES FILLES
En nylon. Manches longues. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.
2 pour — $3

JACKETS POUR DAMES
En daim. Brun seulement. Tailles 7, 11, 13.
CHACUN — $20

PULLOVERS et CARDIGANS POUR FILLETTES
Choix de couleurs et de modèles. Tailles 4 à 6x.
CHACUN — $3

MANTEAUX POUR DAMES
En vinyle. Marine, noir et brun. Tailles 10 à 16.
CHACUN — $10

MANTEAUX POUR DAMES
En imitation de cuir et col et en fourrure. Brun et ton or. Tailles 10 à 18.
SOLDE — $30

ROBES POUR DAMES
En imitation de cuir et col en vaste choix de modèles et de couleurs.
$7

PULLOVERS et CARDIGANS POUR FILLETTES
En acrylique. Choix de couleurs. Tailles 4 à 6x.
CHACUN — $2

ADOLESCENTES-FILLETTES-ENFANTS

PANTALONS POUR GARÇONS
En corduroy. Choix de couleurs. Tailles 4 à 6x.
CHACUN — $3

VÊTEMENTS POUR BÉBÉS
Enveloppes ou manteaux. En peluche. Choix de couleurs. Âges 0 à 24 M.
CHACUN — $7

CHAUSSETTES POUR HOMMES
Vaste choix de couleurs et de modèles. Pointures 10-12.
2 pour — $1

MANTEAUX POUR FILLETTES
Devant et le capuchon en imitation de fourrure. Brun seulement. Tailles 4 à 6x.
CHACUN — $10

ROBES POUR BÉBÉS
Choix de couleurs et de modèles. Âges 0 à 24M.
CHACUNE — $3

PANTALONS POUR GARÇONS
Pantalon doublé thermal. Lavable. Brun seulement. Tailles 4 à 6x.
CHACUN — $3

BLOUSES POUR FILLES
En nylon et coton. Motifs imprimés. Tailles 4 à 6x.
CHACUNE — $2

CHAUSSURES

BOTTES POUR FILLETTES
En vinyle chaudement doublé. Fermeture à glissière sur le côté. Fabrication canadienne. Noir, brun. Pointures 11-3.
LA PAIRE — $5

BOTTES POUR FILLETTES
En vinyle. Chaude doublure. Fermeture à glissière sur le côté. Fabrication canadienne. Noir, brun. Pointures 11-3.
LA PAIRE — $7

BOTTES POUR DAMES
En vinyle. Chaude doublure à l'intérieur. Fermeture à glissière sur le côté. Fabrication canadienne. Noir, brun. Pointures 6-9.
LA PAIRE — $9

BOTTES POUR DAMES
En vinyle. Chaude doublure à l'intérieur. Fermeture à glissière sur le côté. Fabrication canadienne. Noir, brun. Pointure 6-9.
LA PAIRE — $12

BOTTES POUR ENFANTS
En vinyle avec chaude doublure à l'intérieur. Choix de modèles. Bleu, rouge. Pointures 11-3.
LA PAIRE — $5

BOTILLONS POUR HOMMES
En cuir avec l'intérieur doublé. Fabrication canadienne. Semelle en cuir ou en uréthane. Choix de modèles. Brun. Pointures 6-7-9½.
LA PAIRE — 12.88

SOULIERS POUR GARÇONS
Vaste choix de modèles et de couleurs. Pointures assorties.
LA PAIRE — $5

SOULIERS POUR FILLETTES
Vaste choix de modèles et de couleurs. Pointures variées.
LA PAIRE — $5

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h p.m.
SAMEDI 9 h a.m. à 5 h p.m.

370 rue ST-JACQUES
PLAZA GRANBY, GRANBY

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.00 P.M.**

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$2.00
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	20¢
1 POUCE x COL.	$2.80
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	25¢
AVIS DE DÉCÈS	$6.00
REMERCIEMENTS	$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE: 87 Av. des Grives, maison neuve, brique, 5 1/2 pièces, abri d'auto, chauffage électrique, porte-patio, aucune peinture extérieure. Immeubles Tanguay, courtier, Tél: 372-4666

GRANBY: Grand bungalow brique, 6 pièces, garage, vente rapide, pour être déménagé. Occasion. Immeubles Tanguay, courtier, Tél: 372-4666

(31-2226)

CO. TRUST ROYAL COURTIERS

*BROMONT: bungalow, sous-sol fini en logement, 3 chambres à coucher par logement, chauffage électrique, très belle vue de la montagne. Seulement $5,000, comptant, balance à 8%. Prix $26,000.00

ANDRE ROBERT AGENT
372-6632—378-4795 soir

(25-31—2571)

*Rue Royal, **COWANSVILLE,** cottage attrayant, 6 pièces, bon sous-sol, résidentiel, $15,000.
André Plamondon
Knowlton 243-6271 Montréal 842-8366
Crown Trust Co., courtiers Agrées.

*RUE Goyer, **COWANSVILLE,** charmant, cottage, terrain boisé, résidentiel, 4 1/2 pièces, garage hangar. Aubaine à $10,000.
André Plamondeon,
Knowlton 243-6271 Montréal 842-8366
Crown Trust Co., courtiers Agrées

(31-38—2743)

BROMONT: jolie maison de 2 chambres à coucher sur la montagne devant le golf. Terrain 24,000 pi. carrés. Prix $33,000. Tél: 534-2238

(24-31—2506)

BUNGALOWS neufs, 5 pièces, situés rue Simonds près rue Cowie et St-Jacques, chauffage électrique Novelec, Hyp. SCHL avec possibilité d'aide fédérale allant jusqu'à $40. par mois, selon les revenus de l'acheteur. Léger comptant. Inf: Gilles Massé Construction, Tél: 378-1263
Maisons modèles en montre sur rendez-vous.

(26-39 2664)

*GRANBY: Maison 4 logis, revenu $4,320. par année, bien située. Prix $30,000. AGENT GASTON LACROIX, 378-9844 ou 378-8571

*GRANBY: Bungalow brique, abri d'auto, sous-sol fini. AGENT GASTON LACROIX — 378-9844 ou 378-8571

*REGION GRANBY: Salle de réception avec bar-salon et cabane à sucre, construit sur terrain 30 acres. AGENT GILBERT MONAST, 378-9844 ou 372-7963

*GRANBY: Triplex dont 1 logis de 5 1/2 pièces et 2 de 3 pièces, coin boul. Lord et boul. Boivin. AGENT GILBERT MONAST, 378-9844 ou 372-7963

FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

(2750)

MONTPLAISANT: bungalow stucco, 6 pièces, foyer et garage attenant, bien paysagé, grand terrain, Tél: 378-8571

(31-33—2755)

GRANBY: 32, rue Bourgeois, près Fortin. Joli bungalow détaché, 5 pièces, grande cuisine-dînette, 3 chambres à coucher, abri d'auto, construction récente, propriétaire transféré. Occupation immédiate. Prix $23,500. Conditions à discuter. Fernand Lecavalier 674-3248 soir. Albert Hubermont 653-9632. T.G.C. courtier 670-9011. Ouvert aux visiteurs samedi et dimanche les 2 et 3 février 1974 de 10h a.m. à 5h p.m.

TRUST GENERAL DU CANADA
2864 Chemin Chambly
(Longueuil, (Québec).

(30-37—2699)

BUNGALOW à vendre 5 1/2 pièces à 1 mille de la ville dans Canton de Granby. Tél 372-5551

(31-33—2722)

A VENDRE bungalow en brique, rue Toulouse, sous-sol et cuisine finis dernièrement, 7 pièces, terrasse avec haie, à 5 minutes du nouveau centre d'achat . Tél: 378-1127

(31-33—2717)

5—PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES résidentielles, bungalows, duplex, maisons à revenus. S'adresser A. Loiselle, Tél: 469-2956 Trust Royal, courtiers.

(2069)

7—COMMERCES A VENDRE

GARAGE M. Roberge à vendre, réparation générale, débossage et peinture, alignement et balancement de roues. Cause de vente: maladie. Bonne clientèle et bon chiffre d'affaires. Pour inf: Marcellin Roberge, Bonsecours. Tél: 535-6654

(31-37—2745)

10—TERRAINS A VENDRE

BEAU CHOIX de terrains, situés à proximité du nouveau centre d'achat . S'ad. 559 Principale, Tél: 378-2034

(16-43—2311)

TERRASSE BELLEVUE

MAGNIFIQUE vue et site résidentiels, avantageux. Situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby, Grands terrains de 80' x 125' et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
—Pas d'acompte
—Pas d'intérêt

372-3296
J.-P. RACINE INC.

(19-46—2385)

3 LOTS à Bromont, 5 acres chacun sur le chemin en direction de Waterloo. Prix $5,000 chacun. Conditions de paiement.

SUZANNE MCFARLAINE A.E. LEPAGE & WESTMOUNT REALTIES
Tél: Bur. 243-6125 ou Rés: 243-6839

(30-36—2680)

TERRAIN à vendre 90 x 192, situé rue Boyer, près du chemin Roxton (aux limites de Granby). Inf: 378-9105 après 5h. ou 378-9862

(31-33—2733)

11—TERRES-FERMES

DESIRE acheter du propriétaire ferme abandonnée minimum 100 acres, dans les Cantons de l'Est. Aussi achèterais ferme avec roulant et bâtiments. S.V.P. répondre en envoyant les détails à Casier 2826, La Voix de l'Est, Granby, P.Q.

(4-31—1975)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, meublés, eau chaude fournie, service concierge. S'ad. Granby Import, 23 Principale, Tél: 372-1000 ou 378-8573 le soir, demandez Jacques.

(5-32—2007)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, bien situé près de l'hôpital et centre d'achat, stationnement. Si intéressé, Tél: 372-0316

(29-42—2669)

APP. 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec T.V. si désiré. Bon choix. Prix à partir de $14. par semaine. S'ad. 245 Av. du Parc, app. 1. après 7h p.m. Tél: 372-4121

(8-45—2059)

3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre bains céramique, chauffés, éclairés, câble T.V., système de balayeuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio à l'extérieur, service concierge, 1er étage $35.00 par semaine. 2e étage et 3e étage $40 par semaine. S'ad: Antonio Gagnon. Tél: 372-8014 ou 372-4452

(19-46—2402)

APP. 3 1/2 pièces, neuf, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Situé à 94 St-Urbain. Pour inf: S'ad. à 229 Dufferin, Tél: 372-2173

(29-35—2667)

APP. 3 1/2 pièces, dans un bas, meublé, chauffé, eau chaude fournie, tapis, rideaux, taxe d'eau comprise. Inf: 136 Montcalm au sous-sol. Tél: 372-4384 ou le soir: 372-4976

(29-36—2668)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, salle bains céramique, service buanderie, stationnement déneigé, situé à 100 rue St-Hubert, libre immédiatement. S'ad: APPARTEMENTS PLANTE. Tél: 372-5727

(25-38—2573)

APP. 3 1/2 pièces, neufs, chauffés, meublés, éclairés, taxe d'eau payée, système d'antenne. Situés rues Groulx, Notre-Dame et Bourgeois. Inf: 433 Laurier. Tél: 372-9443 ou 378-7423

(25-38—2574)

DIFFERENT

APP. moderne, meublé de 2 1/2 pièces à 256 Dufferin, chauffé à l'électricité, tapis mur à mur, chambre bains céramique, stationnement pour voiture, entrée privée, bail minimum 12 mois, prix $34.00 par semaine, chauffage à l'électricité inclus. Inf: 378-3322 de 9h a.m. à 5h p.m.

(30-43—2685)

LUXUEUX app. 2 1/2 pièces, meublé en teck, tapis prise pour auto, stationnement asphalte, site résidentiel A 60 rue Cedar, $120 par mois. Libre immédiatement. Tél: sur l'heure du midi ou après 4h30 à 372-6090

(29-32—2643)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis dans chambre et salon, situés à 426 St-Luc. S'ad: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby.

(26-39—2663)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, stationnement entretenu. S'ad. 217 Fréchette, app. 2 Tél: 378-8364

(30-32—2670)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, laveuse-sécheuse. Câble pour TV installé, stationnement pour auto. Sans enfant. $25. par semaine. Situé 510 Notre-Dame. Tél: 378-7164

(30-32—2688)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, salle de lavage, grand stationnement, situé 718 Principale, Tél: 378-6303

(30-36—2679)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, entrée privée, site résidentiel, tapis mur à mur, service de buanderie, idéal pour personne seule, $25 par semaine. Situé à 30 Wellington. Tél: 372-0655

(30-32—2672)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, taxe d'eau payée, TV si désiré, situé rue Cowie. Inf: 372-3717 ou 372-5598

(30-35—2673)

APP. neuf, avec cuisine, réfrigérateur, poêle, TV, téléphone, entrée privée, tapis mur à mur, libre immédiatement. S'ad: 707 rue Cabana, Tél: 378-5331

(30-32—2689)

APP. à louer, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, électricité incluse, taxe d'eau payée. Libre le 1er mars. Prix $115 par mois. Pour inf: 430 Papineau, Tél: 378-8947

(26-53—2592)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 3 pièces, $75 par mois, système chauffage électrique situé 308 Décelles. S'ad. 560 rue Cowie, Granby. Tél. 378-2822

(26-29—2598)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, porte-patio et balcon, eau chaude fournie, antenne TV couleur et blanc/noir, tapis mur à mur, système Novelec, stationnement et prise de courant, choix pour sous-sol, 1er étage ou 2e étage. Inf. 433 Laurier, Tél. 372-9443 ou 378-7423

(26-39—2662)

LOGIS 3 1/2 pièces, libre le 1er mars, à louer. Pour inf. Tél. 378-8559

(29-35—2647)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neuf, au 1er étage et un demi sous-sol, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Situé 21 boul. Fortin. S'ad. 229 Dufferin. Tél. 372-2173

(29-42—2665)

LOGIS neufs de 4 1/2 pièces, situés à 452 Reynolds et à 20 Fatima, à l'épreuve du feu et du son. Très modernes. Tapis, porte-patio, céramique, cases, installation laveuse-sécheuse, chauffage électrique, prise pour auto et TV déblayage de la neige, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, etc. Prix à partir de $100. à $125.00 par mois. Inf. 430 Papineau, Tél. 378-8947

(28-40—2660)

LOGIS neufs de 3 1/2, 4 1/2 pièces, à 70 Principale, poêle et réfrigérateur fournis, climatisation, tapis, buanderie, chauffé, eau chaude. S'ad. 70 Principale ou Tél. jour 372-4651 et soir à 372-5097

(2674)

LOGIS 5 1/2 pièces, planchers bois franc à la grandeur, installation laveuse-sécheuse, solarium, libre pour le 1er mai. Pour inf. S'ad. à 595 rue Douville, après 4h p.m.

(31-33—2727)

LOGEMENT à louer 4 1/2 pièces, ultra-moderne, tapis, porte-patio, chauffage "Novelec", installation laveuse-sécheuse, entrée avant et arrière chauffée, $120. par mois, situé à 276 Denison Ouest. Tél. 372-6257

(31-37—2749)

LOGIS 4 1/2 pièces moderne, tapis, tuiles, taxe d'eau payée, service conciergerie et buanderie, balcon, porte-patio, situé 311 Denison O, Granby. App. 9, Prix $115. par mois, libre 1er mai. Tél. 372-6851 ou 378-2780

(31-40—2748)

LOGIS 4 1/2 pièces, moderne chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, tuiles, planchers en bois, remise, rangement au sous-sol, pour le 1er mai, $125 par mois. Situé 491 St-Rémi, Tél. 378-2780 ou 372-6851

(31-40—2747)

LOGIS 5 pièces, installation laveuse-sécheuse, entrée privée, stationnement, libre le 1er mai Tél. 372-4314 après 5h p.m.

(30-35—2696)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie à 111 rue Drummond, face au Lac Boivin, buanderie et service de concierge. Libre immédiatement. Tél. 372-4574

(31-40—2640)

LOGIS moderne, 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déblaiement de la neige, planchers en chêne. Prix $120 par mois. Libre 1er mai.
AUSSI 4 1/2 pièces, planchers de bois franc plâtre, dans un bas, chauffage à l'électricité, taxe d'eau payée, centre-ville, prix $100 par mois. Libre 1er mai. Tél. 372-3703

(31-32—2714)

*29 Grove: logis 5 pièces 1/2, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, 2e étage, $155 par mois.
*57 Lorne: logis 6 pièces genre duplex, chauffage eau chaude, face au Parc Victoria.
*29a St-Joseph: logis 3 1/2 pièces, 2e étage, situé centre-ville. $65. par mois
*5 Montagne: logis 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, sous-sol fini pouvant servir comme bureau, $165. par mois.
*69a Centre: logis 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, 2e étage, $95. par mois.
Tél. 372-3850 ou 378-8253 ou s'adresser à 27 rue Centre Granby.

(31-53—2723)

ADMINISTRATION NOUVELLE

4 1/2, 5 1/2 pièces, plancher de marqueterie, salle de bains en céramique, service de concierge, stationnement, enfants acceptés. Aussi 3 1/2 pièces, meublé, chauffage Novelec, $110 par mois. Inf. 372-8046. Bureau ouvert entre 9h a.m. et 9h p.m. sur rendez-vous seulement.

(24-33—2446)

LOGIS neufs de 4 1/2 pièces, situés à 452 Reynolds et à 20 Fatima, à l'épreuve du feu et du son. Très modernes. Tapis porte-patio, céramique, cases, installation laveuse-sécheuse, chauffage électrique, prise pour auto et TV, déblayage de la neige, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, etc. Prix à partir de $100. à $125. par mois. Inf. 430 Papineau, Tél. 378-8947

(28-54—2591)

LOGIS 4 pièces, chambre bains, 220v. pour couple sans enfant. Libre 1er mai. S'ad. 98 St-Antoine sud, Tél. 378-5217

(31—2726)

LOGIS rue Principale, Roxton Pond, 4 1/2 pièces, libre immédiatement. Tél. 372-7770 ou 372-7743

(31-33—2730)

LOGIS de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, dans un haut, libre 1er mai. Situé 13 Place Youville. S'ad. 372-7634

(31—2675)

LOGIS 5 1/2 pièces, avec grand salon double, $120. par mois, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, entrée privée, installation laveuse-sécheuse. Libre le 1er mai. Tél. 378-9328

(31-33 — 2683)

LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, balcon, porte-patio, chauffage Novelec, tapis et tuiles, antenne FM et TV entretien, déneigement, prise de courant stationnement, asphalte, boisé, tranquille. Situé 450 Reynolds. Tél. 372-2162 (jour, soir ou fin de semaine).

(31-33—2739)

LOGIS situé à 544 Maisonneuve, 4 pièces, maison seule genre bungalow. Tél. 378-7652 Gas Propane Rainville, 280 rue St-Charles sud, Granby.

(31-37—2719)

LOGEMENTS NEUFS A LOUER
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIECES
Câble TV/FM, plancher "marqueterie fini "Urathane". Prise pour auto, cour déblayée, chauffage "Novelec":
s'adresser a:
304 RUE BOUCHARD, app. 5
GRANBY
Tél: 378-9567 ou 378-8312
(15-42 — 2273)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, pension si désiré, accès au téléphone et à la TV. S'ad. 142 Paré. Tél. 372-1767

(31—2681)

CHAMBRES à louer $12 par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby. Tél. 378-9242 ou 372-4727

(29-42—2666)

19—CHAMBRES ET PENSIONS

ETUDIANT cherche chambre et pension dans famille anglaise. S'ad. Cegep, département Service aux étudiants, Tél 372-6614 entre 9h et midi et 1h30 et 4h30 p.m.

(31-32—2709)

26—HOMMES DEMANDES

AVONS besoin urgent d'un mécanicien avec expérience sur camion diesel pour compagnie de transport, située à Rougemont. Tél. 469-2830 demandez M. Claude Robert.

(29-33—2650)

SOMMES à la recherche d'un homme de 45 ans et plus pour travail de gardien de nuit pour compagnie de transport, située à Rougemont. Tél. 469-2830 demandez M. Claude Robert.

(29-33—2649)

BUCHERONS demandés, $6.00 la corde. Tél. 379-5570

(29-31—2638)

RECHERCHONS 3 chauffeurs pour camion remorque diesel avec expérience pour travail local et longue distance. Inf. Robert Transport Ltée, 469-2830 demandez M. Claude Robert.

(29-33—2648)

HOMMES demandés, âgés de 18 ans et plus, pour travailler sur machine à tricoter double (Double-Knit machine). La préférence sera donnée aux hommes mariés. Pour inf. Tél. 378-1222.

(30-36—2695)

REPRESENTANTS

Assurance-vie, feu, automobile. Région de Granby. Hommes sérieux dynamiques. Nous offrons une carrière à vie, formation. Salaire intéressant.
S'adresser: M. Bordeleau, gérant.
Assurance Les Coopérants, Tél. 773-7424

(23-38—2289)

HOMME DISPONIBLE POUVANT TRAVAILLER SANS SUPERVISION

Gagnerait $14,000 par année plus boni. Contacter les clients dans Granby et région. Voyages en auto limités. Nous entraînons. Le candidat devra être bilingue. Ecrire: Par avion, W.H. Dick, Pres., Southwestern Petroleum, Box, 789, FT. Worth, Tex.

(30-33—2698)

EMPLOI disponible pour homme de 25 à 45 ans. Inf. écrire C.P. 307 Granby, ou tél. 378-5563 l'avant-midi.

(31-47—2676)

COMMIS d'expérience demandé pour travail à plein temps dans épicerie. S'adresser: Super Marché Frontenac, 320 boul. Leclerc. Tél. 372-8014 demandez M. Antonio Gagnon.

(31-37—2718)

ON DEMANDE

UN MECANICIEN de première classe, salaire $3.50 à $4.50 l'heure suivant l'expérience. Un débosseur-peintre demandé avec très bonne expérience. Un journalier demandé avec au moins un an d'expérience dans station gaz. Un commis aussi demandé pour stock room avec expérience. Tél. Farnham à 293-5363

(31-33—2721)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

COUPLES ambitieux qui désirent un deuxième revenu à temps partiel, téléphonez à 469-3281 pour rendez-vous.

(30-32—2656)

OPPORTUNITE D'EMPLOI

HOMME ou FEMME demandé (e) responsable, bilingue pour travailler dans magasin de photographie à Waterloo. Une préférence sera portée à une personne ayant expérience de secrétariat. Connaissance générale de la photographie et (horses) utile mais non nécessaire. Tél. 539-0732

(30-320—2692)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

TRAVAILLEZ A LA MANIERE AVON aux heures qui vous conviennent C'est facile de mettre sur pied un commerce florissant bien à vous! Composez: 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28, Iberville, P.Q.

(30-32—2102)

SECRETAIRE légale, bilingue, avec expérience pour bureau de notaire si possible. Très bon salaire. Me J.P. Matton, Tél. 378-4112 (Granby).

(31-37—2744)

FILLES ou FEMMES demandées avec expérience récente pour service de table de salle à manger avec permis. Le travail sera le soir, environ de 30 à 40 heures par semaine. S'ad. en personne au RESTAURANT ELITE, 52 Principale.

(29-35—2654)

DAME demandée fiable pour venir garder à a maison 2 enfants , 2 jours par semaine. Tél. 372-1780

(31-33—2731)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

MERCURY Montego à vendre 1972, 2 portes, servofrein, servodirection, toit vinyle, pneus "Michelin", moteur 302 po. cu., 24,000 milles, en parfaite condition. Pour inf. Tél. 469-3401 après 6 heures.

(28-33—2460)

MAZDA 808, 1973 à vendre presque neuve, 7,000 milles traité antirouille. Bien chaussé, économique. Raison de vente: 2autos. Pour inf. 378-5313 après 5 heures.

(29-35—2637)

*CORVETTE 1969, coupé, blanche, 350, 4 vitesses, 6 pneus radiaux neufs avec radio AM-FM porte-bagages, servofreins et direction. Prix à discuter.
*MGB, 1971, jaune, radio AM-FM, en parfaite condition $2,300.
*Austin Mini-1000, 1971, mag-wheels, 4 pneus radiaux, $1,300.
S'adresser:
André Martel
Radiateur,
480 Pelletier
Granby
Tél. 378-3525

(31-33—2724)

CORTINA 1968, à vendre, en bonne condition. Pour inf. Tél.: 372-6601.

(31-32—2713)

DODGE VAN 1971 à vendre, moteur 318 en parfaite condition. Pour inf. Tél. 378-7516

(30-33 — 2694)

RAMBLER 1964, à vendre, 6 cylindres, 40,000 milles, vrai millage Pour morceaux seulement. S'ad. à 157 St-Antoine Granby, P.Q.

(31—2655)

AUTO Chrysler 1968, 2 portes, H.T. Newport, Custom, 2 barils carbr. exceptionnellement propre. Tél. 378-6655

(31-33—2725)

MUSTANG 1970, 351 p.c., automatique, en bon ordre. S'ad. 324 boul. Boivin, Tél. 372-8501

(31-33—2740)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

AMEUBLEMENT DUFFERIN
Tél: 372-3717 ou 372-5598
23 rue DUFFERIN

AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usagé.
ATTENTION: Achetons meubles usagés et payons comptant.
AVONS besoin urgent de sets de chambre et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.

(16-43—2306)

VENTE D'APPAREILS MENAGERS 1973
EN GRAND SPECIAL

12 réfrigérateurs Admiral, 2 portes, automatiques, 13.5 pi. cube, blanc, $274.95.
8 lave-vaisselle Admiral, convertible avocado et or, $339.95
4 lave-vaisselle Admiral, encastrés, blanc, avocado et or, $289.95
1 réfrigérateur duplex, 22' cube, blanc sans givre. A TRES BAS PRIX.
AUSSI appareils remis à neuf (avec garantie) pour sous-sol, chalet ou camping.
NE MANQUEZ pas cette vente familiale chez:
A. BOULAIS ELECTRIQUE, 416 St-Jacques, Granby. Tél. 378-1022 ou 378-2143.

(31-37—2728)

MOBILIER de salle à manger, antique, à vendre, comprenant une table et 6 chaises, en chêne. Pour inf. Tél. après 5 heures, 378-6487, 76 Bourgeois.

(30-36—2693)

39—ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE lessiveuse Hoover à essorage rotatif, en excellente condition, prix: $75. Tél.: 263-4909.

(29-31—2635)

40—A VENDRE DIVERS

ERABLIERE: 1,000 chaudières d'aluminium à sève et chalumeaux. Silo 15 1/2 x 28 de marque Bessette. 3 ans d'usage. Prix $325. S'adresser: L'Ange Gardien à 581 Séraphine, Tél. 293-6376

(25-31—2542)

LAINE synthétique pour divers travaux: tricots, tapis, artisanat, etc. R. Forand Sport, 831 route no 1, St-Césaire, Tél. 469-2875

(31-33—2746)

REPRISE DE FINANCE

HONDA 350, 1973
AUSSI tapis et tentures (rideaux, pôles, toiles), neufs. S'adresser: Laurentide Acceptance, Tél. 378-7971

(30-35—2682)

A VENDRE structure d'acier, grandeur 60 x 90, le tout pour $2,000. S'ad. 999 Cowie. Tél. 378-6304

(29-31—2639)

50—DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS ferme dans les Cantons de l'Est, pas plus de 75 milles de Montréal paierais $15,000. à $20,000. comptant. S'adresser: C.P. 662 Waterloo, ou tél. 539-1098

(30-35—2671)

51—ON DEMANDE

ORGANISTE demandé (e) au Bar-Salon Chez Lise à St-Dominique. Veuillez vous présenter entre 1h et 9h p.m.

(22-35—2443)

52—ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques
de $1,000 à $200,000.
de $50,000 à $1,000,000.
Taux à partir de 9%
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
AGENT
105, rue Bouchard
Tél. 372-9030 ou 372-1330
Achats-Ventes-Echanges
Badeau & Fils, courtiers

(5-32—2032)

64—REPARATIONS

LAPLANTE SERVICE ENR. REPARATIONS de poêles, laveuses, sécheuses et lave-vaisselle de toutes marques. Pouvant desservir Granby et les environs sans frais supplémentaires. Atelier à 4741 rue Foster, Waterloo. Tél. 539-2371. Rés. 378-1529 après 5h p.m.

(2071)

66—BOIS ET MATERIAUX

BOIS A VENDRE
Erable 11 po. de long pour poêle $9.00 la corde. Quantité minimum 15 cordes à la fois. Cowansville 263-2935

(10-37—2146)

70—COURS PRIVES

COURS DE COUTURE

SUIVEZ nos cours de couture, méthode facile. Prix raisonnable. Petit groupe. 20 ans d'expérience. à votre service. S'ad. Mlle Sylvette Dubuc, 405 St-Jacques, Granby. Tél: 378-7774

(8-91—2063)

71—MAISONS MOBILES-ROULOTTES

ATTENTION, ATTENTION, ATTENTION

Maison mobile neuve, meublée, style Contemporain, 5 pièces, 64' x 12'. Prix modique. Tél. 372-4760

(25-31—2544)

73—ANIMAUX

CHIENS st-bernard, de 7 semaines, enregistrés, vaccinés, descendant de champion. Prix $150. à $250. Tél. 372-7997

(31—2716)

CHIENS A VENDRE

TRES BEAUX colley, boxer, doberman, st-bernard, berger allemand, caniche, poméranien, chihuahua, épagneul, cocker. Tous pure race. Aussi chiens de toutes races croisés à partir de $10. Achetons, échangeons chiens de toutes races.

CHENIL GAGNE ENR.
Tél. 378-7319

(11-31—2185)

Cowansville

1—PROPRIETES A VENDRE

MAISON 12 pièces, à vendre, située à Cowansville, tél.: 263-2631.

(30-36 — 2708)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 5 1/2 pièces, presque neuf, situé 117 Hanson, libre 1er mai.
Aussi app. meublé, 3 1/2 pièces à 117 Hanson, libre immédiatement. Inf.: 372-7770 ou 372-7743.

(31-33 — 2729)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

PERSONNE demandée pour travail de dactylo à temps partiel le soir. Tél.: 263-2631.

(30-36 — 2706)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

CORTINA L, à vendre, 1972, 2000, automatique, 4 portes. Pour inf.: 263-3362 et 263-2561 après 5 heures.

(3-31 — 2704)

39—ARTICLES DE MENAGE

POELE à vendre, de marque "Bélanger", comme neuf. Pour inf.: 263-0525.

(30-32 — 2701)

50—DEMANDE A ACHETER

ATTENTION!

SERAIS acheteur de coupe de bois franc, debout et billots de bois franc. Tél.: 263-2211 Brigham.

(26-53 — 2599)

Farnham

1—PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE grand bungalow, 6 pièces, sous-sol complètement fini, piscine chauffée, grand terrain, situé rue St-Bruno, près centre médical. Inf.: 293-6075.

(30-36 — 2687)

Waterloo

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

CUISINIER ou cuisinière demandé avec expérience, s'adresser après 6 heures à 539-2238.

(29-35 — 2653)

Carte Professionnelle

MARQUIS, JUTRAS & GUERTIN
AVOCATS
Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Ouvert le soir sur rendez-vous
50, rue CENTRE, GRANBY
Tél.: 372-5461
BUREAU DE ST-CÉSAIRE
(Mercredi soir seulement)
1124, rue UNION — Tél.: 469-2801
(11-38 — 2158)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GÉRARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(17-44 — 2343)

135, PRINCIPALE **TÉL.: 372-8120**
SUITE 20

MICHEL ROBERT
avocat

ÉDIFICE PALACE **GRANBY, QUÉ.**

DE DONNER DU SANG

St-Césaire

16—LOGEMENTS À LOUER

LOGIS 4 grandes pièces 1/2, avec garage, libre 1er février, situé route numéro 1, Saint-Césaire. Tél.: 469-3268.
(30-31 — 2697)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

GARDIENNE demandée, de préférence jeune fille, pour garder un enfant de 3 ans chez moi, 5 jours par semaine, logée et nourrie si désiré. Tél.: Rougemont 469-2670.
(29-31 — 2630)

72—MOTONEIGES A VENDRE

AUBAINE! MOTO-SKI à vendre, 28 forces, 340cc, 1972, en excellente condition, comme neuf. Seulement un an d'usure. Laisserais avec toile et courroies. Prix: $500. Pour inf.: 469-2080 après 4 heures.
(29-30-31 — 2652)

ENCAN

POUR
GIOVANNI SEMINARA
4ième Rang
Ste-Hélène-de-Bagot
(cté Bagot)
Jeudi le 7 février 1974
à 11h30 précises

Sera vendu un très bon troupeau de 62 têtes d'animaux HOLSTEIN de choix toutes claires au test fédéral.
Ce troupeau comprend 35 bonnes jeunes vaches dont quelques fraiches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 13 belles taures saillies pour l'automne; 8 taures 'ouvertes'; 5 bonnes génisses d'élevage et 1 bontaureau pur-sang enregistré avec papier. Ce taureau est un fils de Seiling Rockman et sa mère, fille de Citation, a une production de lait dépassant 20,000 lb.
Ceci est un très bon troupeau d'animaux laitiers.
Le quota de lait industriel. Contingent: 316,914 lb. Mise en marché: 361,199 lb.
Machinerie: un tracteur diesel Case no 430 avec sortie d'huile, chaînes et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige; charrue Case neuve à 3 raies avec att. 3 pts; épandeur à phosphate avec att. 3 pts; niveleuse avec att. 3 pts; charrue Case à 3 raies avec att. 3 pts; Herse à roulettes Massey-Ferguson neuve 12 x 24 avec att. 3 pts; moulin à faucher Case de 7 pi. avec att. 3 pts; presse à foin Case No 230 sur prise de force; râteau Morrill; vibro neuf avec att. 3 pts; monte-balle de 24 pi. avec table; herse à ressorts à 3 sections; 2 voitures Tandem sur pneus avec montants à foin; débouleur de silo Wick neuf; semeuse à blé d'Inde à 2 rangs; nettoyeur d'étable Jutras avec 300 pi. de chaîne et montée extérieure pivotante de 55 pi; épandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 140 minots sur prise de force; réservoir à gaz; 8 abreuvoirs à cochons; abreuvoirs électriques; brouette; 10,000 pi. de bois neuf (1 x 5, 1 x 8, 2 x 4, 2 x 6, 6 x 8x 24 pi. de long. et 3 x 6 , 20 pi. de long.). Tout ce bois est neuf; et tout le stock de hangar.
Equipement de laiterie et récoltes: un bulk tank Haverley d'une capacité de 300 gals; trayeuse Universal neuve avec moteur, compresseur d'une capacité de 6 chaudières et 3 chaudières DeLaval magnétique; réservoir à eau chaude; chauferette électrique; 45 tonnes de beau foin pressé; 6 tonnes de paille; 30 tonnes de blé d'Inde en épis; et la balance du silo d'ensilage.
CAUSE de l'ENCAN: MALADIE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET DE BANQUE.
Pour information ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE
1274, rue Sud
Cowansville, Qué.
ENCANTEUR BILINGUE
LICENCIE
263-0670
263-1434
(31-32 — 2756)

RADIO SHACK

La plus vaste et la plus progressive chaîne de magasins en audio-électronique, ouvre un nouveau magasin aux "Galeries de Granby". Nous recherchons un partenaire dynamique et ambitieux. Pour informations, s'adresser au Gérant de district pour le Québec:

Robin R. Wilson,
101, Place Charles-Lemoyne,
Suite 1022, Longueuil,
Québec J4K - 2T3.
Tél. (514) 651-0889

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR PERSONNES ÂGÉES

LE PINE GABLES (NURSING HOME)

455 AV. BELL, COWANSVILLE, QUÉ. 455 BELL STREET 263-2656

Montréal, frais virés 875-6270 Jacques Prévost, directeur relations publiques

- Soins médicaux 24 h par jour. Infirmières diplômées
- Médecin attitré — Médication contrôlée
- Chambres privées et semi-privées — Service de récréation — Personnel bilingue.
- Licensed nursing 24 hrs a day-house doctor-private and semi-private rooms-controlled medication — recreation facilities — bilingual personnel.

For further information, please call collect for Jacques Prévost Public Relations director 875-6270 or in Cowansville 263-2656.
(17-45 — 2318)

COMPTABLE DEMANDÉ

Compagnie progressive des Cantons de l'Est demande un comptable senior possédant 2 à 3 ans d'expérience qui étudie présentement pour son R.I.A., C.G.A. ou baccalauréat en commerce.

ÉCRIRE À: CASIER 2871, LA VOIX DE L'EST GRANBY, P.Q.
(30-32 — 2690)

AVIS PUBLIC

est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

BEDFORD
Canada — Province de Québec
Cour Supérieure — District de Bedford
No 3218.
DAME EMILY LAKE
veuve de feu Harry Ling, résidant à Bedford, Québec, et
CALNO A. SOULE,
rentier et résidant à Frelighsburg, Québec, demandeurs, et
LES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU HARRY LING, mis en cause.

Un certain terrain situé dans la municipalité de St-Ignace de Stanbridge, connu et désigné aux plans et livre, de renvoi officiel du canton de Stanbridge, comme les lots numéros mille cinq cent vingt-cinq et mille cinq cent vingt-six (1525 & 1526).
La ligne nord du présent immeuble est située le long du prolongement vers l'ouest de la ligne nord de la propriété d'Albert Proctor.
Avec bâtisses dessus construites.
Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y rattachées.
Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Missisquoi, à Bedford, district de Bedford, MERCREDI le VINGTIEME jour de FEVRIER mille neuf cent soixante-quatorze à DEUX heures de l'après-midi.
Cowansville, le 7 janvier 1974.

Le shérif,
ANTONIN BOURASSA
55547

PUBLIC NOTICE

is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEDFORD
Canada — Province of Quebec
Superior Court — District of Bedford
No 3218
DAME EMILY LAKE
widow of the Late Harry Ling, residing at Bedford, Québec and
CALNO A. SOULE,
and
THE HEIRS IN THE ESTATE OF THE LATE HARRY LING, mis en cause.

A certain piece of land situated in the Municipality of St-Ignace de Stanbridge, known and designated on the official plan and book of reference for the Town-ship of Stanbridge, as lots numbers fifteen hundred and twenty-five and fifteen hundred and twenty-six (1525 & 1526).
The north line of the present property is situated on the prolongation towards the west of the north line of the property of Albert Proctor.
With buildings erected thereon.
As the same now is, with all active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to the same.
To be sold at the Missisquoi Registry Office, in Bedford, District of Bedford, on WEDNESDAY, the TWENTIETH day of FEBRUARY ne thousand nine hundred seventy-four at TWO o'clock in the afternoon.
Cowansville, January 7, 1974.

ANTONIN BOURASSA,
Sheriff
(31 — 2732)

APPARTEMENT À LOUER

3 1/2 pièces, eclaire, chauffé, eau chaude fournie. Meuble colonial, chambre bains couleur, tapis mur à mur. $35. par semaine.

Tél.: 372-4366
(31-33 — 2715)

VILLE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GRANBY
APPEL D'OFFRES
PAR PROPOSITION
DE DEVELOPPEMENT

Pour la construction de 68 logements municipaux sous l'égide de la loi de la Société d'habitation du Québec.
CONDITIONS
— Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier de demande de proposition de développement qui peut être obtenu pour la somme de vingt-cinq dollars ($25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: J. Eugène Brodeur, Coordonnateur de l'O.M.H., Hôtel de Ville, 87, rue Principale, Granby, Qué.
— Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.
— Toute proposition devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de soixante-huit mille ($68,000.00) dollars valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.
— Le promoteur retenu, tous ses sous-traitants ou fournisseurs de matériaux, devront consentir une priorité d'hypothèque et de dation en paiement en faveur de la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC.
DELAIS
L'ouverture des soumissions aura lieu le 4 mars 1974 à 19h31, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué.
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Donat Brosseau,
GREFFIER,
LA VILLE DE GRANBY.
Donné le 22 janvier 1974
(26-31 — 2619)

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GRANBY
APPEL D'OFFRES
PAR PROPOSITION
DE DEVELOPPEMENT

Pour la construction de 19 logements municipaux sous l'égide de la loi de la Société d'habitation du Québec.
CONDITIONS
— Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier de demande de proposition de développement qui peut être obtenu pour la somme de vingt-cinq dollars ($25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: J. Eugène Brodeur, Coordonnateur de l'O.M.H., Hôtel de Ville, 87, rue Principale, Granby, Qué.
— Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.
— Toute proposition devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: J. Eugène Brodeur, Coordonnateur de l'O.M.H., Hôtel de Ville, 87, rue Principale, Granby, Qué.
— Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.
— Toute proposition devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de dix-neuf mille ($19,000.00) dollars valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.
— Le promoteur retenu, tous ses sous-traitants ou fournisseurs de matériaux, devront consentir une priorité d'hypothèque et de dation en paiement en faveur de la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC.
DELAIS
L'ouverture des soumissions aura lieu le 4 mars 1974 à 19h31, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué.
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Donat Brosseau,
GREFFIER,
LA VILLE DE GRANBY.
Donné le 22 janvier 1974
(26-31 — 2619)

VILLE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GRANBY
APPEL D'OFFRES
PAR PROPOSITION
DE DEVELOPPEMENT

Pour la construction de 38 logements municipaux pour personnes âgées sous l'égide de la loi de la Société d'habitation du Québec.
CONDITIONS
— Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier de demande de proposition de développement qui peut être obtenu pour la somme de vingt-cinq dollars ($25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: J. Eugène Brodeur, Coordonnateur de l'O.M.H., Hôtel de Ville, 87, rue Principale, Granby, Qué.
— Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.
— Toute proposition devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de trente-huit mille dollars ($38,000.00) valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.
— Le promoteur retenu, tous ses sous-traitants ou fournisseurs de matériaux, devront consentir une priorité d'hypothèque et de dation en paiement en faveur de la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC
DELAIS
L'ouverture des soumissions aura lieu le 4 mars 1974, à 19h31, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué.
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Donat Brosseau,
GREFFIER,
LA VILLE DE GRANBY
Donné le 22 janvier 1974
(26-31 — 2621)

ON DEMANDE

Une assistante-contre-maitresse, pour linge d'enfant.

S'ADRESSER:
M. DAVID,
1049 Est, Principale,
Farnham, P.Q.
Tél: 293-3195
(31-33—2686)

LES
ANNONCES
CLASSEES

UN
SERVICE
PROFITABLE

THEATRE PALACE

TEL. 372-4466

POUR TOUS **CINEMA** pour les **ENFANTS** au

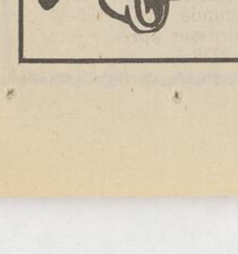

SAMEDI, LE 2 FÉVRIER, 2 H P.M.
TARZAN CHEZ LES COUPEURS DE TÊTES
(EN COULEUR)
DESSINS ANIMÉS — admission 50c

VILLE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE GRANBY
APPEL D'OFFRES
PAR PROPOSITION
DE DEVELOPPEMENT

Pour la construction de 68 logements municipaux sous l'égide de la loi de la Société d'habitation du Québec.
CONDITIONS
— Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier de demande de proposition de développement qui peut être obtenu pour la somme de vingt-cinq dollars ($25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: J. Eugène Brodeur, Coordonnateur de l'O.M.H., Hôtel de Ville, 87, rue Principale, Granby, Qué.
— Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.
— Toute proposition devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de soixante-huit mille ($68,000.00) dollars valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.
— Le promoteur retenu, tous ses sous-traitants ou fournisseurs de matériaux, devront consentir une priorité d'hypothèque et de dation en paiement en faveur de la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC.
DELAIS
L'ouverture des soumissions aura lieu le 4 mars 1974 à 19h31 à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué.
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Donat Brosseau,
GREFFIER,
LA VILLE DE GRANBY.
Donné le 22 janvier 1974.
(26-31 — 2620)

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
CITE DE FARNHAM
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier-adjoint de la susdite municipalité, QUE:—
Le règlement no 283, 3ème série, ordonnant des travaux de voirie sur une partie du boulevard des marguerites et pourvoyant à une appropriation des fonds disponibles aux règlements nos 193 et 204, 3ème série, pour le paiement de ces travaux, a été adopté par le conseil le 22 octobre 1973.
Il a reçu l'approbation du Ministre des Affaires Municipales le 15 janvier 1974 et de la Commission Municipale de Québec le 7 janvier 1974.
Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.
DONNE à Farnham, ce 29ème jour de janvier mil neuf cent soixante-quatorze.

JACQUES DESROSIERS
Secrétaire-Trésorier-Adjoint.

PROVINCE OF QUEBEC
Municipality of
CITY OF FARNHAM
To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Assistant-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:—
The by-law no. 283, 3rd series, ordering street construction on a part of boulevard des marguerites and providing to the appropriation of available funds of by-laws nos. 193 ad 204, 3rd series, for the payment of these works, has been adopted by the Council on October 22nd, 1973.
It has been approved by the Minister of Municipal Affairs on January 15, 1974, and the Quebec Municipal Commission on January 7, 1974.
The present by law will come into force the day of its publication.
GIVEN at Farnham this 29th day of January one thousand nine hundred and seventy-four.

JACQUES DESROSIERS
Assistant-Secretary-Treasurer
(31 — 2759)

ENCAN

sur la ferme de
ANDRE AUDET
R.R. 1, Rang Nord
Paquetteville (cté Compton)
Mercredi le 6 février 1974
à 1h30 précise

Sera vendu: un bon troupeau de 74 têtes d'animaux dont 64 Holstein et 10 Ayrshire toutes claires au test fédéral.
Ce troupeau comprend 42 bonnes vaches Holstein et 10 Ayrshire dont quelques fraîches et plusieurs devant mettre bas sous peu; 10 belles taures devant mettre bas sous peu; 8 génisses d'élevage; 1 taureau Hereford et 3 jeunes taureaux Holstein très bons reproducteurs.
Equipement: un bulk tank Zéro semi-automatique d'une capacité de 400 gals; trayeuse Surge avec moteur, compresseur, tuyauterie et 4 chaudières Surge; presse à foin Massey-Ferguson de 9 pi. — très propre; monte-balle de 24 pi. avec moteur; voiture sur pneus avec montant à foin.
Cause de l'encan: déménagement
Conditions: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES COTE,
encanteur bilingue licencié
1274, rue Sud, Cowansville, Qué.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434
(31-32 — 2757)

PROVINCE de QUEBEC
Municipalité de
Cité de Farnham
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite municipalité, QUE:—
Le conseil de la Cité de Farnham à une séance régulière tenue le 25 janvier 1974 adopté les règlements suivants:
287, 3ème série, amendant le règlement no 322, 2ème série et amendements, relatif aux taux et à l'administration de l'aqueduc.
288, 3ème série, imposant la taxe locative pour l'année 1974.
289, 3ème série, amendant le règlement no 249, 3ème série, relatif à la taxe d'affaires, des permis et licences.
Les présents règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
Les susdits règlements entreront en vigueur le jour de leur publication.
DONNE à Farnham, ce 29ème jour de janvier mil neuf cent soixante-quatorze.

JACQUES DESROSIERS
Secrétaire-Trésorier-Adjoint

PROVINCE OF QUEBEC
Municipality of
City of Farnham
To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Assistant-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:—
The Council of the City of Farnham at a regular meeting held on January 25, 1974, has adopted the following by-laws:
287, 3rd series, amending by-law no. 322, 2nd series and amendments, regarding the rate and administration of aqueduct.
288, 3rd, series, leviing the rental tax for the year 1974.
289, 3rd series, amending by-law no. 249, 3rd series, regarding the business tax, permits and licences.
The said by-laws are deposited in my office where all interested persons may take knowledge of them.
The above mentionned by-laws will come into force the day of their publication.
GIVEN at Farnham, this 29th day of January one thousand nine hundred and seventy-four.

JACQUES DESROSIERS
Assistant-Secretary-Treasurer

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
CITE DE FARNHAM
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier-adjoint de la susdite municipalité, QUE:—
Le règlement no 285, 3ème série, ordonnant l'achat d'un tracteur sur chenilles et pourvoyant à un emprunt par obligations de $23,500. — a été adopté par le conseil le 19 novembre 1973.
Il a reçu l'approbation des électeurs-propriétaires habiles à voter de la Cité de Farnham le 4 décembre 1973.
Il a aussi reçu l'approbation du Ministre des Affaires Municipales le 22 janvier 1974 et de la Commission Municipale de Québec le 21 janvier 1974.
DONNE à Farnham de 29ème jour de janvier mil neuf cent soixante-quatorze.

JACQUES DESROSIERS
Secrétaire-trésorier-adjoint

PROVINCE of QUEBEC
Municipality of
CITE OF FARNHAM
To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, secretary-assistant-treasurer of the aforesaid municipality, THAT:—
The by-law no. 285, 3rd series, ordering the purchase of a caterpillar tractor and providing for a bond issue of $23,500— has been adopted by the Council on November 19, 1973.
It has been approved by the municipal electors of the City of Farnham who are owners of taxable immoveables and eligible to vote on loan by-law on December 4, 1973.
It has also been approved by the Minister of Municipal Affairs on January 22nd, 1974 and the Quebec Municipal Commission on January 21st, 1974.
GIVEN at Farnham this 29th day of January, one thousand nine hundred and seventy-four.

JACQUES DESROSIERS
assistant-secretary-treasurer

in memoriam

BACHAND (Mme Olivier)

A Granby, subitement le 30 janvier, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Olivier Bachand, née Dolorès Bousquet, demeurant à 34, rue St-Joseph, à Granby. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot & Ménard Ltée
223, rue Principale
Granby
pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 1 heure p.m. Inhumation au cimetière de la rue Cowie. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures p.m. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Hermas Robichaud(Annette), de Ste-Anne de la Rochelle; M. et Mme Denis Saint-Germain(Marie-Jeanne), de Valcourt; M. et Mme Berchamans Bachand, de Laprairie M. et Mme Onil Bachand, de St-Jean; M. et Mme Noël Bachand, de Ville Ste-Catherine, Cté de Laprairie; 24 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Edouard Bachand, de Richmond; M. et Mme Omer Bachand, de St-Jean; M. et Mme Ludger Bachand, de St-Théodore d'Acton; M. et Mme Antonio Bachand, de Waterloo; M. et Mme Georges-Aimé Guillemette(Antoinette), de Roxton-Pond; M. et Mme Léo-Paul Maillé(Vitaline), d'Acton Vale, Mme Régina Guay, de St-Jean.

SAVAGE (Mme Clarence C.)

A Strathroy, Ontario, le 30 janvier, est décédée Mme veuve Clarence C. Savage, née Mabel-Grace Blampin, autrefois de South-Roxton. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 février. Les funérailles auront lieu au salon
Victor Rochon Enr.
48, Principale
Roxton-Pond
à 3 heures p.m. Inhumation au cimetière Union de South-Roxton. La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme M.-F. Sutherland(Jean), de Strathroy, Ontario, ainsi que cinq petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire vendredi, à compter de 1 heure p.m.

Remerciements

Mme Arsène Roberge, M. et et Mme Félix Roberge (Westfield), M. et Mme Raoul Roberge (Newport), M. et Mme Gérard Roberge (Granby), M. et Mme Constant Petit (Gérarda) (Béthanie), M. et Mme Emile Roberge (Granby) remercient de tout coeur tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Arsène Roberge, décès survenu le 18 novembre dernier. Votre amitié nous a réconfortés en ces moments douloureux.

FAFARD
(M. Doria)

Au Foyer Val-Joli de Saint-Césaire, le 30 janvier à l'âge de 85 ans, est décédé M. Doria Fafard, autrefois de Rougemont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 février. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Poirier
1521, St-Paul
Saint-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale St-Michel de Rougemont où le service sera célébré à 10 h 30 a.m. Inhumation au cimetière du même endroit. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures p.m. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Roger Fafard, de Rougemont; M. et Mme Paul Beauregard, (Marie-Jeanne), de Rougemont; son frère M. Aldège Fafard, de Saint-Hyacinthe ainsi que six petits-enfants.

ROY (M. Vital)

A Granby, le 29 janvier, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Vital Roy, époux de Delvina Gilbert, demeurant à 218, boul. Montcalm. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er février. Le convoi partira des salons
Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin
Granby
pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 2.30 heures p.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures p.m. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Mme Carmel Roy-Enright, de Granby, M. et Mme Berthmans Picard (Ardela) de Norwalk, Conn., M. et Mme John Gilchrist (Thercille), de Richmond, M. Jean-Luc Roy, de Norwalk, Conn., M. et Mme ouis-Denis Roy, de Buckingham, M. et Mme Odilard Roy, de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Augustin Roy, de Val Alain, M. et Mme Thomas Doyon, de Thetford Mines, M. Alfred Gilbert, M. et Mme Thomas Gilbert, M. et Mme Joseph Gilbert, tous de Lac Mégantic, Mme Napoléon Gilbert, de Québec, 17 petits-enfants, une arrière petite-fille et de nombreux neveux et nièces.

THIBAULT,
(Mme Wilfrid)

A Cowansville, le 28 janvier, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilfrid Thibault, née Rose-Ida Gouin demeurant à Abercorn. Les funérailles auront lieu le jeudi 31 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Sutton
31, rue Principale
Sutton
pour se rendre à l'église Saint-Simon, d'Abercorn où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Jean Thibault, de Sutton et Francine, d'Abercorn; ses petits-enfants: Guylaine, Francis et Donald.

CATUDAL (Mme Isidore)

A Granby, le 27 janvier, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Isidore Catudal, née Rose Amande Blanchard, demeurant à 205, rue Cartier, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Girardot & Ménard Ltée
170, Dufferin
Granby
pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 2.30 heures p.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marcel Catudal, de Valcourt; M. et Mme Germain Catudal, de Granby, M. et Mme Paul-Aimé Catudal, de Granby, M. et Mme Robert Simard(Lisette), de Thetford Mines, M. et Mme Florian Catudal, de Granby; M. et Mme Gilles Deschambault(Denise), d'Adamsville; M. et Mme André Fournier(Jeanne D'Arc), de Bromont; M. et Mme Denis Auclair(Suzanne), de Granby, M. et Mme Claude Plouffe(Francine), de Granby, M. et Mme Rosaire Catudal, de Granby, M. et Mme Luc Massé(Marielle), de Granby; 34 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Mme veuve Arthur Martin(Olivine), de Granby, Mme veuve Théotime Blanchard, de Valcourt, M. et Mme Osias Blanchard, de Granby, M. et Mme Hector Blanchard, de Granby, M. et Mme Adélard Blanchard, de Farnham, M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Léo Maher, de Granby, Mme Léa Plante, de Granby, M. et Mme Napoléon Therrien, de Granby, M. et Mme Jean Blanchard, de Granby, M. et Mme Archille Catudal, de Granby, M. et Mme Gustave Dumont, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Camille Catudal, de Granby, M. et Mme Fernand Parent, de Granby, M. et Mme Gérard Catudal, de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Lacaille (M. Gilbert)

A Marieville, le mardi 29 janvier, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gilbert Lacaille, époux de feu Lucienne Dussault, de Marieville. Les funérailles auront lieu le samedi 2 février. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast & Fils
600, rue Saint-Charles
Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation au cimetière de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures.

Luc Roy Fleuriste
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
LIVRAISON GRATUITE
372-5772
OUVERT DIMANCHE 10 H A 3 H
120 PRINCIPALE GRANBY
Face église STE FAMILLE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498

FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HOPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

J. A. LESIEUR ENR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
372-3309
BUREAU
1, rue Paré, Granby
LÀ OÙ C'EST UN HONNEUR DE VOUS SERVIR

M. Clément Gaudreau, gérant du Bureau de Crédit de Granby Enr., a prononcé une causerie à l'occasion du souper régulier du club des Francs de Granby. Le sujet traité a été celui du fonctionnement d'un bureau de crédit. Sur la vignette, on reconnaît, dans l'ordre habituel, M. Jean Arès, qui a fait la présentation de M. Gaudreau, et M. Georges A. Dumas l'a remercié de sa venue. A l'arrière, on retrouve M. Raymond Lacroix, vice-président du club des Francs.

(Photo C-Line Jobin)

Le besoin créant l'organe...

Ainsi sont nés les bureaux de crédit

GRANBY (GV)— Autrefois, le crédit se faisait dans un milieu restreint et était facilité par le fait que la plupart des gens se connaissaient bien. Cependant, à mesure que la population augmentait et que l'économie progressait, on s'est rendu compte qu'il faudrait dorénavant établir le crédit sur d'autres critères.

Ainsi naquit en 1923, à Windsor, en Ontario, le premier bureau de crédit au Canada, et ce, à la demande des marchands de l'endroit. C'est à partir de ce moment qu'on a commencé à centraliser à cet endroit toutes les informations de crédit sur différentes personnes et dès qu'un des marchands désirait un renseignement sur une personne donnée, il n'avait qu'à consulter les fiches établies à son nom.

C'est en ces termes que M. Clément Gaudreau, propriétaire du bureau de Crédit de Granby Enr., s'est adressé aux membres du club des Francs à l'occasion d'un souper-causerie qui a eu lieu hier, à Granby

Le Bureau de Crédit de Granby, qui existe depuis 11 années, est l'un des 147 bureaux de crédit au Canada. Même s'il dessert un territoire bien défini dans la région, il peut obtenir tout genre de renseignements des autres bureaux de par le pays.

Dossier

Le dossier individuel de crédit ne renferme que des renseignements fondés obtenus de diverses sources de crédit telles que banques, sociétés d'hypothèques, grands magasins, détaillants, ainsi que différentes compagnies et sociétés.

Le bureau de crédit consigne également dans les dossiers tous les renseignements de notoriété publique qui sont publiés comme les jugements de cours, Loi Lacombe, etc.. Tous ces renseignements lui permet de donner des informations aux entreprises qui sont membres du bureau, donc qui possèdent leur propre code; par ailleurs, elles ne peuvent être fournies en aucun cas à n'importe qui, étant donné leur caractère confidentiel.

Autres caractéristiques

M. Gaudreau a tenu à mentionner, au cours de son bref exposé, que le rôle d'un bureau de crédit n'est pas d'accepter ou de refuser un prêt, mais bien de donner exclusivement des informations.

En ce qui concerne ces informations, la personne qui est directement visée, soit celle qui désire effectuer un prêt ou autre chose du genre, peut, en vertu de certaines clauses du Bill 45, sanctionné en juillet 1971 par le gouvernement provincial, prendre connaissance et examiner les informations contenues dans son dossier de crédit. Pour ce faire, il doit fournir au bureau de crédit sa carte d'identité.

Cependant, s'il désire connaître les sources d'information dans le cas d'un renseignement précis, le bureau de crédit n'est pas tenu, en vertu du même Bill 45, de les lui révéler.

La présence du directeur général sur les comités de parents: à discuter

GRANBY (EPF) — La présence du directeur général de la Commission scolaire aux réunions du comité de parents fait présentement l'objet d'une consultation auprès des directeurs généraux et des présidents de commissions scolaires.

En décembre dernier le conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires du Québec a été saisi d'une demande de modification à la loi de l'Instruction publique à l'effet de permettre au directeur général de faire partie des comités de parents.

Les directeurs généraux doivent faire rapport prochainement sur ce sujet, et l'on demande aux commissions scolaires de faire valoir leurs opinions.

Discuté cette semaine à la réunion de l'exécutif de la Commission scolaire de Granby, ce sujet a suscité certains commentaires.

Le directeur général, M. Georges Zigby a indiqué n'avoir pas encore défini entièrement sa position sur ce sujet, mais il admettait être d'accord pour que le directeur général soit invité à l'occasion comme personne ressource, aux réunions du comité de parents, mais de là à obliger sa présence et d'inclure ça dans la loi, il y a une différence.

C'était également l'avis du président M. Alfred Desrochers qui estimait pour sa part que la présence obligatoire du directeur général pourrait "gêner" les réunions et intimider les parents.

Toutefois, ainsi que l'a indiqué le président "c'est à y penser".

À la suite de pannes répétées

La ville de Farnham exige du "service" de l'Hydro-Québec

FARNHAM — Le conseil municipal de Farnham semble très peu satisfait des services offerts par l'Hhydro-Québec dans cette ville, puisque, lors de sa dernière assemblée, une résolution a été adoptée à l'effet qu'une demande soit acheminée à l'Hydro-Québec afin que cette entreprise gouvernementale prenne les dispositions nécessaires pour donner aux citoyens de l'endroit un service adéquat.

Ces doléances sont nées du fait que les pannes et les diminutions importantes de courant électrique sont devenues assez fréquentes. Pour appuyer ses dires, le conseil a mentionné qu'au cours des 11, 12 et 13 janvier, les contribuables ont été privés d'électricité pendant près d'onze heures.

De plus, on a souligné que la panne du 11 janvier avait été causée par un transformateur défectueux. A ce sujet, les membres du conseil municipal ont avoué qu'il leur était difficile de comprendre qu'aucun transformateur ne fût disponible, au poste de Farnham, pour prévenir une telle situation.

De l'avis du conseil, ces pannes sont probablement causées par des lignes de retransmissions venant de l'extérieur des limites de la ville qui ne sont pas des plus modernes ni adéquates à la consommation actuelle d'électricité, et malgré cela, l'Hydro-Québec intensifie sa publicité en invitant les citoyens à utiliser cette force énergétique.

On a également déploré l'absence, à Farnham, d'une équipe d'urgence pour répondre aux besoins urgents de la population de la région.

Ce sont toutes ses raisons qui ont amené les membres du conseil municipal à adopter cette résolution en indiquant enfin que si l'Hydro-Québec désirait augmenter la consommation d'électricité au niveau de la population de Farnham, elle se devait de lui fournir un service équivalent.

On a donc décidé de faire parvenir cette demande aux bureaux de l'Hydro-Québec, à son président, M. Roland Giroux ainsi qu'au député du comté d'Iberville, M. Jacques R. Tremblay.

Autre plainte

A l'occasion de cette assemblée du conseil municipal de Farnham, l'Hydro-Québec a été la source d'une autre résolution qui a également été adoptée, et cette fois, concernant l'éclairage dans les rues de la municipalité.

Encore une fois, on s'est attaqué au service de la compagnie relativement au changement des lumières grillées, changement qualifié de "lent", ce qui, selon le conseil, est préjudiciable à la population.

Sur ce point, on a dit regretter le service que la ville donnait à ses contribuables avant l'entrée en vigueur du règlement 13 concernant l'éclairage public qui consistait en une vérification hebdomadaire des lumières dans toutes les rues, système que l'Hydro-Québec aurait avantage à adopter, selon le conseil.

Une résolution demandera donc à l'Hydro-Québec de bien vouloir, dans l'avenir, faire diligence en changeant promptement les lumières grillées, service auquel la population est en droit de s'attendre, étant donné les sommes déboursées par la cité de Farnham pour ce courant électrique.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 80.8.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, .40 à .42 la livre; procédé par rouleau, No 1, .40 à .42; pour nourrissage, en sac, .34 à .39.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: .32 à .35 5/8 la livre; poudre de lait, .08 à .12; lait évaporé, 10.70; lait de beurre, .34 1/2 à .36.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81.2; A-gros, 78.8; A-moyens, 74.9; A-petits, 64.5.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 78; A-gros, 76; A-moyens, 72; A-petits, 62; A-peewee, 40.

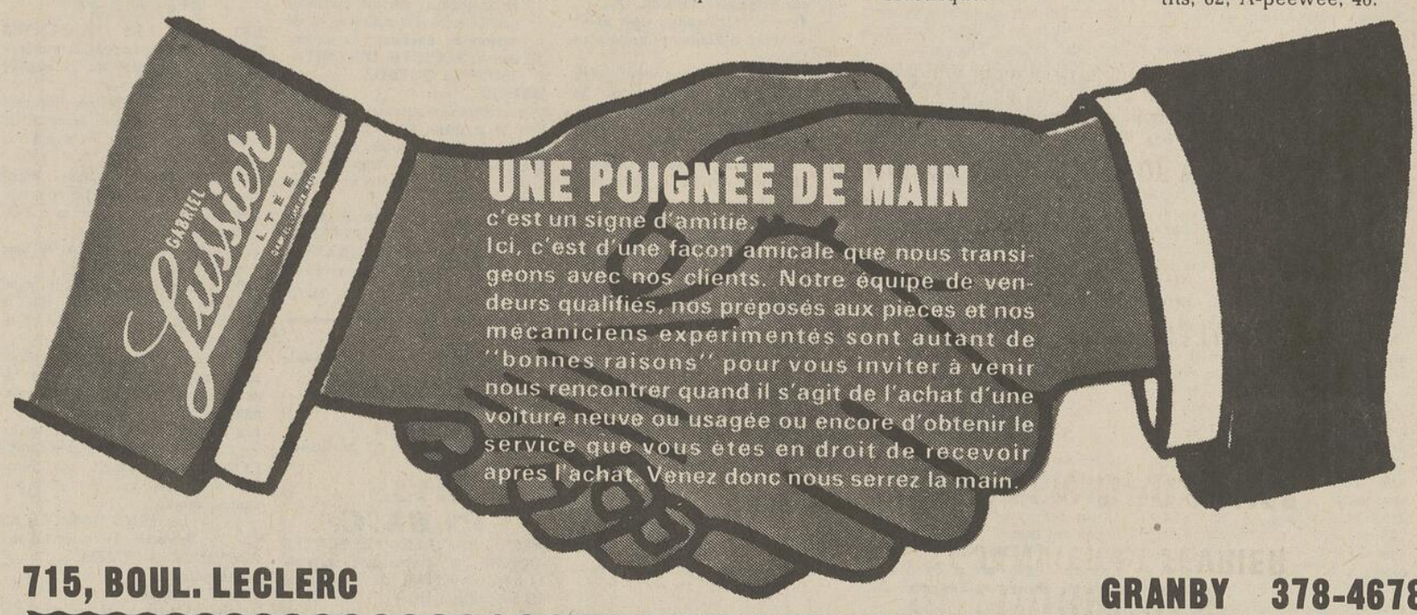

715, BOUL. LECLERC GRANBY 378-4678

HÂTEZ-VOUS
DE PROFITER
DES SPÉCIAUX
DE LA GRANDE VENTE
DE FOURRURES
DURANT JANVIER ET FÉVRIER

MANTEAU EN OPOSSUM
TEL QU'ILLUSTRÉ
1 SEULEMENT
PRIX DURANT LA VENTE
$489.

VISON PASTEL OU PERLE, NATUREL
Superbes manteaux travaillés à peaux descendues. Variété de styles. Prix durant la vente:
$1095 *et plus*

GROUPE DE MANTEAUX DE VISON
De styles et de couleurs variés. Certains travaillés en diagonale, à pleines peaux ou garnis de fourrure à poils longs. Quantité limitée. Prix durant la vente:
$889 *et plus*

MANTEAUX DE CASTOR NATUREL
Effet nuancé. Confortable par sa légèreté, sa souplesse. Appréciable par sa durée. Prix durant la vente;
$749 *et plus*

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ
De styles variés. Travaillés à peaux diagonales ou verticales. Certains unis ou garnis de fourrures à poils longs. Prix durant la vente:
$389 *et plus*

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE
Coupe junior, pour dames et petite taille. Style garni de cuir très en vogue. Prix durant la vente:
$359 *et plus*

ATTENTION MESDAMES!
Laflamme fourrures vous offre de magnifiques manteaux de vison dans le prêt à porter, dans les tailles de 8 à 42 très bas prix, durant la vente

Laflamme FOURRURE
328, Principale
Granby

Qualité — Bas Prix — Service Courtois
GRANDE VENTE T.V. COULEUR
ELECTROHOME
Modèle HADDON
Console, écran 26"
AUBAINE À $625

Roxton Electronics
T.V. ELECTROHOME — VENTE & SERVICE
29 Dufferin, Granby, TEL. 372-5064

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC REÇU LE 1974